

A close-up, macro photograph of a bee's head, focusing on its large, dark, oval eye and the surrounding yellow and black fur. The bee's antennae are visible, extending from the top left towards the center. The background is a soft, out-of-focus light grey.

Creative spirit, sustainable ideas

RAPPORT
ANNUEL
2022



FLORIDIENNE
GROUP



Le groupe Floridienne

Floridienne est un groupe industriel belge diversifié qui occupe des positions de leader européen ou mondial dans des niches de marché ou des marchés de niches.

Le Groupe structure ses activités au sein de trois Divisions : FOOD, LIFE SCIENCES et CHEMICALS.

Floridienne privilégie des positions majoritaires dans ses filiales, permettant ainsi au Groupe de s'investir activement, sur le long terme, dans l'implémentation de stratégies définies pour chacun de ses métiers.

Les filiales de Floridienne, qui bénéficient d'une grande autonomie de gestion, adhèrent à des valeurs communes étant respectivement l'esprit d'entreprise et le respect des engagements, dans un souci de développement durable et d'ouverture sur le monde.

Floridienne est coté sur Euronext Bruxelles, lui offrant ainsi une visibilité internationale.

Sommaire

Profil du Groupe	01
Un groupe international	04
Mission et valeurs du Groupe	06
Un groupe responsable	08
Un groupe de références	12
Nos métiers	13
Chiffres clés du Groupe	14
Faits marquants	16
Entretien avec le comité de gestion	18
Division Life Sciences	22
Division Food	32
Division Chemicals	40
Rapport de gestion	44
Déclaration de gouvernance d'entreprise	70
Contacts	76
Rapport financier	77





08

Un groupe
responsable



22

Division Life
Sciences



32

Division Food



40

Division
Chemicals



Un groupe international

Life Sciences
Food
Chemicals
Corporate





Mission & Valeurs

Mission

Floridienne, active dans trois secteurs
– Food, Life Sciences & Chemicals
– a pour objectif d’investir dans des métiers de niche qui ont un impact bénéfique sur l’environnement.

Au sein de ces secteurs, Floridienne sélectionne des entreprises qui partagent les valeurs du Groupe et ont le potentiel de devenir des leaders dans leur marché.

Floridienne les accompagne pour qu’elles s’imposent comme des références dans leur domaine d’excellence.

Stratégie

Convaincue que le contrôle est un atout important pour imprimer sa stratégie, Floridienne privilégie des investissements majoritaires dans les sociétés qu’elle choisit d’accompagner, dans une optique d’investissement industriel à long terme.

Le Groupe mise sur trois vecteurs de croissance pour conduire ses participations à occuper des positions de leader dans leurs niches : la croissance organique, à travers des efforts commerciaux importants et des investissements soutenus dans l’outil de production, la croissance par acquisitions, par des investissements de consolidation de ses secteurs, et l’innovation, avec des ressources importantes allouées à la R&D, moteur de sa compétitivité à long terme.

L’esprit d’équipe anime nos collaborateurs qui agissent en véritables entrepreneurs responsables, développant des liens privilégiés avec tous nos partenaires.

Gaëtan Waucquez / CEO





Diversification

Floridienne veille à maintenir une bonne diversification de son portefeuille, à travers des participations généralement peu corrélées entre elles, ayant des degrés de maturité divers et des présences géographiques variées.

Son portefeuille de participations se répartit entre des sociétés matures, génératrices de cash flows récurrents, et d'autres, à fort potentiel de croissance, dans lesquelles elle peut concentrer plus particulièrement ses investissements.

Le Groupe dispose de filiales dans 30 pays, avec des ventes dans le monde entier, ce qui lui permet de bénéficier de la stabilité de marchés déjà plus mûrs (Europe, Amérique du Nord), tout en profitant de la croissance des marchés asiatiques.

Cette diversification, source de pérennité, est un élément important de la stratégie de Floridienne, car elle permet de limiter l'impact sur le Groupe de la survenance, toujours possible, d'événements défavorables.

Valeurs

Autonomie

Les dirigeants des entreprises du Groupe sont de véritables entrepreneurs qui bénéficient d'une large autonomie de gestion.

Respect

Le Groupe tisse sur le long terme, avec l'ensemble de ses employés et partenaires, des relations de confiance basées sur le respect mutuel.

Ethique

Floridienne accorde une importance particulière à l'éthique et à l'honnêteté dans ses relations de travail avec ses collaborateurs et partenaires.

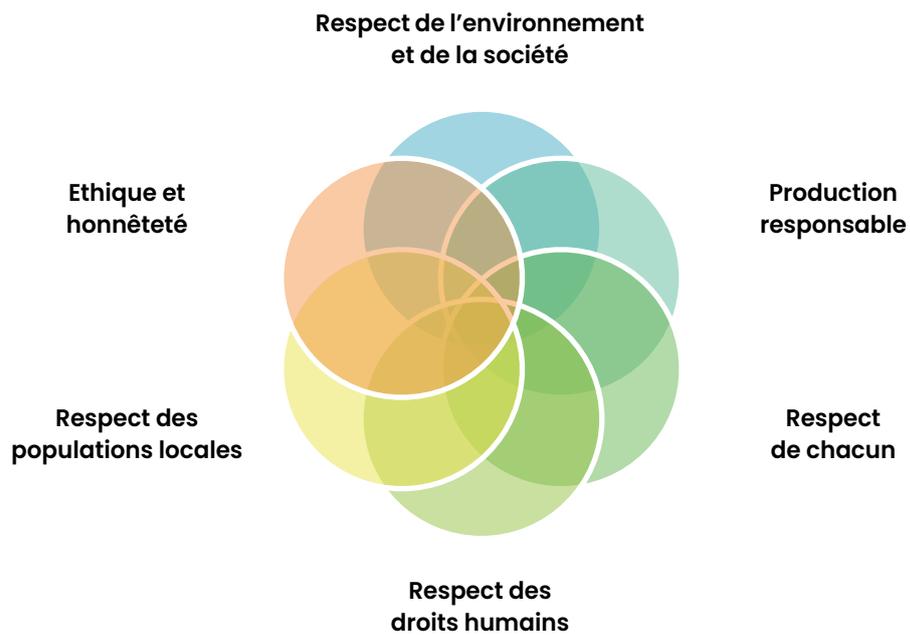


Le Groupe investit dans des métiers qui ont un impact bénéfique sur l'environnement.



Un groupe responsable

Floridienne construit son développement sur des valeurs fortes – esprit créatif et idées durables – qui sont au cœur de sa vision d’entreprise. Les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) sont prioritaires pour le Groupe, non seulement au travers de ses investissements mais également dans ses relations avec ses employés et la société civile.



Entreprise et investisseur responsable, Floridienne s’appuie sur un socle de valeurs fortes.

Des investissements durables

Floridienne a progressivement fait évoluer ses métiers, initialement axés sur la chimie traditionnelle, vers des activités tournées vers l’environnement. Le Groupe veille, dans l’ensemble des secteurs où elle est présente – recyclage des batteries électriques, alimentation et sciences du vivant – à privilégier des solutions respectueuses de la nature.

Dès 1996, convaincue que le recyclage des matériaux usagés était porteur d’avenir, Floridienne a investi dans la société SNAM, devenue aujourd’hui le leader européen du recyclage des batteries. SNAM récupère les métaux (nickel, cadmium, cobalt, terres rares) contenus dans ces batteries qui

seraient, sinon, enfouies dans des décharges. Cette activité a nécessité des investissements importants de la part du Groupe. SNAM bénéficie désormais d’un réseau de collecte qui couvre l’ensemble du continent européen.

Dans la Division Food du Groupe, plusieurs gammes de produits bio et de terroir ont été lancées avec succès. Elles répondent à un cahier des charges très strict quant aux matières premières utilisées, mais aussi au niveau de leur empreinte carbone. Les produits locaux sont ainsi privilégiés.

L’utilisation de produits positifs pour l’environnement est au cœur de l’ADN de la Division Life Sciences. La plus jeune division du groupe propose au marché des solutions naturelles qui

sont des alternatives aux produits chimiques ou de synthèse.

Ainsi, Biobest, leader mondial de la lutte biologique intégrée, propose une large gamme d'insectes pollinisateurs ou prédateurs de nuisibles, permettant de limiter l'utilisation de moyens mécaniques ou chimiques dans certaines cultures.

Par ailleurs Natix contribue activement à un monde plus durable : les enzymes d'origine naturelle, les huiles essentielles végétales et les extraits de bave d'escargot permettent de remplacer avantageusement l'utilisation de produits de synthèse dans de nombreuses applications pharmaceutiques, cosmétiques ou alimentaires.

Une production certifiée

Floridienne investit régulièrement dans ses outils de production, afin de les rendre plus performants (automatisation des tâches pénibles), plus ergonomiques (afin d'éviter les risques d'accidents et les charges lourdes), moins polluants (traitements des fumées, récupération des excipients), et moins consommateurs d'énergie.

Les emballages sont régulièrement adaptés pour intégrer un maximum de matériaux recyclables.

Les différents sites de production de Floridienne mettent en œuvre les méthodes et systèmes de qualité les plus stricts du marché, audités par des organismes indépendants. Les entreprises actives dans des produits alimentaires disposent des certifications IFS et/ou BRC et ISO, ainsi que, pour certaines gammes, des certifications Hallal et Kasher alors que les sociétés qui proposent des applications pharmaceutiques sont certifiées GMP et/ou FSCC. Par ailleurs les sites de recyclage de batteries font l'objet de contrôles de la part des producteurs automobiles et des autorités environnementales, garantissant qu'ils se situent toujours bien en dessous des seuils d'émission autorisés.

Le respect des individualités

La satisfaction des clients du Groupe, l'éthique dans les affaires, le respect des législations locales et le bien-être des employés sont au cœur des valeurs de Floridienne qui les considère comme les meilleurs vecteurs de la réussite. En tant qu'entreprise familiale, Floridienne ne vise pas le profit à court terme. Le Groupe inscrit son action dans la durée, favorisant le bien-être de ses employés et la satisfaction de ses clients.



Dans la plus jeune division du Groupe, centrée autour des sciences du vivant, l'utilisation de produits positifs pour l'environnement est au cœur de son ADN.

Le modèle décentralisé de Groupe s'appuie sur un grand degré d'autonomie et de confiance, accordées aux managers locaux, et sur la transparence dans la communication.

Floridienne privilégie, tant avec ses clients qu'avec ses fournisseurs, des relations de proximité, basées sur l'honnêteté. Le Groupe favorise la construction de partenariats solides, régulés par un dialogue ouvert, dans le respect des engagements pris.

Droits humains

Le respect des droits humains a toujours fait partie de la philosophie de Floridienne, en matière de gestion responsable.

Le Groupe, dans son ensemble, défend cet engagement. Les impacts directs et indirects sur les droits humains sont pris en compte dans les échanges avec les partenaires commerciaux, ainsi que dans l'analyse des investissements, lorsqu'ils sont jugés significatifs et pertinents.

En tant que holding diversifié, Floridienne est consciente du rôle qu'elle peut jouer dans le soutien et le respect de la protection universelle des droits humains. Le Groupe considère que le respect de ces droits est essentiel à une production durable. Floridienne s'efforce de sensibiliser l'ensemble de ses collaborateurs à cette philosophie. Même si le Groupe n'a pas encore formalisé d'indicateurs

de performance et ne dispose pas encore d'une Déclaration ESG et d'un Code éthique formalisés, Floridienne est très attentive aux normes éthiques et aux risques liés aux ressources humaines. Le Groupe s'est engagé à mettre l'accent sur la prévention des violations des droits humains.

Populations locales

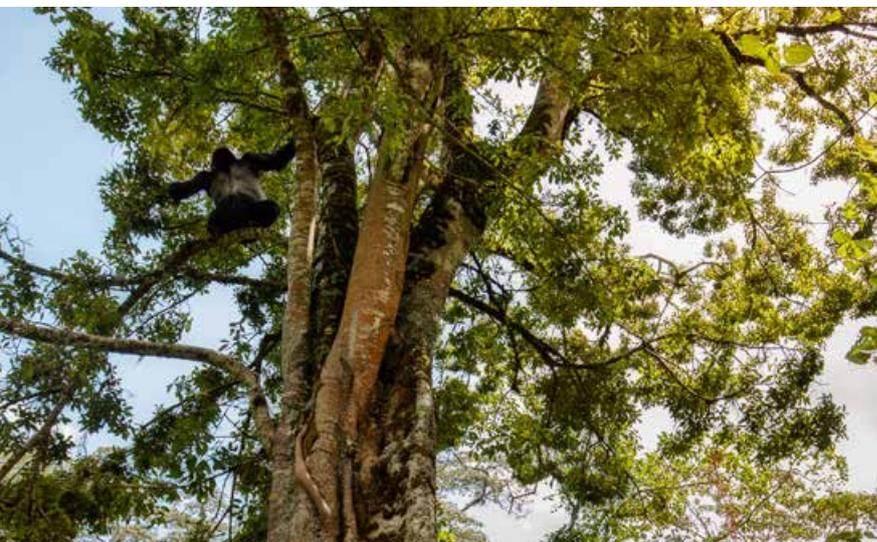
Floridienne contribue, dans un souci de respect mutuel, au bien-être et au développement des populations locales, impliquées dans le développement de la société, dans les pays où elle est présente (Congo, Indonésie, Kenya, Maroc, etc.).

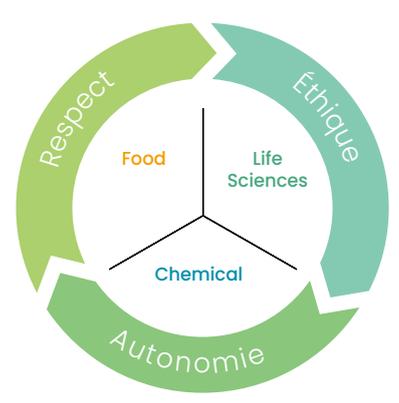
Ainsi, au Congo, le Groupe s'est associé au Parc des Virunga, le plus ancien Parc National d'Afrique, dont la volonté est d'offrir aux populations environnantes des sources de revenus stables leur permettant de subvenir à leurs besoins, afin de lutter contre le braconnage et autres trafics. Floridienne apprend aux villageois à cultiver la papaye, dans de petites exploitations locales, et à en extraire le latex. Les prix sont convenus à l'avance, pour assurer aux cultivateurs un revenu garanti.

Le Groupe ne dispose pas encore d'indicateurs clés de performance non financière centralisés pour ces activités. Ces indicateurs sont en effet, pour le moment, analysés, évalués et contrôlés localement par les filiales elles-mêmes.

Ethique

Floridienne s'engage à mener ses activités de manière éthique, conformément aux lois applicables dans les pays où elle est présente, et interdit la corruption et autres pratiques illégales dans le but d'obtenir ou de conserver un avantage commercial. Le Groupe attend de ses dirigeants locaux et de ses collaborateurs qu'ils adhèrent pleinement aux règles éthiques qu'il a définies. Une politique de tolérance zéro est appliquée. Un Code de conduite intégrant ce sujet sera mis en œuvre courant 2023.



RESSOURCES	STRATÉGIE	RÉSULTATS 2022	CRÉATION DE VALEUR
<p>Finances Forte d'une position financière solide, Floridienne privilégie une combinaison saine entre les capitaux propres et les investissements par emprunt.</p> <p>Production Floridienne compte 61 filiales et 29 sites de production.</p> <p>Environnement L'environnement est au cœur des métiers de Floridienne qui emploie les matières premières naturelles dans sa production : ananas, papaye, extraits de bave d'escargot, produits de la mer... L'énergie renouvelable est privilégiée au sein des usines du Groupe.</p> <p>Ressources humaines Floridienne emploie 3000 personnes dans le monde et veille à s'entourer des meilleurs éléments, grâce à une politique d'engagement et de fidélisation attractive.</p> <p>Recherche & Développement Floridienne accorde une importance essentielle aux investissements en Recherche & Développement, afin de rester à la pointe de la technologie et d'assurer aux collaborateurs une formation permanente.</p> <p>Société Des initiatives sociétales sont organisées pour soutenir les communautés locales. En outre Floridienne investit, à leur attention, dans des programmes de partage des connaissances et de formation.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Croissance organique par des efforts commerciaux importants et des investissements soutenus dans l'outil de production. • Croissance par acquisitions, par des investissements de consolidation dans les secteurs où le Groupe est présent. • Innovation, en allouant d'importantes ressources à la Recherche & Développement, moteur de compétitivité à long terme. 	<p>Finances Le Groupe, financièrement sain, peut se développer pour mettre en œuvre des concepts durables, grâce à un résultat net consolidé, après impôt, de € 18,5 millions.</p> <p>Production Le Groupe a réalisé un chiffre d'affaires total de € 518,3 millions • Life Sciences : € 337,1 millions • Food : € 135,9 millions • Chemicals : € 45,4 millions</p> <p>Environnement Floridienne a réduit son impact sur l'environnement en privilégiant les matières recyclées ou recyclables dans ses emballages, en limitant sa consommation d'énergie et en favorisant les ressources renouvelables. Avec la Division Life Sciences, Floridienne a également un impact bénéfique sur la nature, grâce au travail de ses insectes qui réduisent les besoins en pesticides.</p> <p>Ressources humaines Floridienne offre un environnement qui garantit la santé et la sécurité de ses travailleurs, sans discrimination. Ils bénéficient de formation technique et leur développement personnel est pris en compte.</p> <p>Recherche & Développement Biobest a obtenu le prix Bernard Blum pour le « produit de contrôle le plus innovant ». Parmi les innovations proposées en 2022, une petite glacière en carton durable et un nouveau fongicide biologique (Asperello) sont à mettre à l'actif de Floridienne.</p> <p>Société Floridienne a multiplié les initiatives visant à aider les communautés locales dans les régions où elle est active. Parmi les projets développés en 2023, une plate-forme d'apprentissage sur la lutte intégrée contre les parasites a été créée.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Investissements responsables dans des entreprises respectueuses de l'environnement et de la société • Méthodes de production responsables • Respect des individualités • Respect des droits humains • Partenariat avec les populations locales • Ethique et honnêteté 
			
<p>Pas de changement significatif dans le modèle d'entreprise développé par Floridienne par rapport à l'exercice 2021. Le Groupe évalue la manière de développer la Division Life Sciences. Floridienne n'a pas encore mis en place les processus nécessaires à l'établissement d'un rapport consolidé sur les informations non financières. Le Groupe a initié un programme pour proposer un rapport non financier pour l'année 2024.</p>			

Un groupe de références

Floridienne est un holding industriel belge atypique, actif dans trois Divisions : Life Sciences, Food et Chemicals. Le Groupe occupe des positions de leader européen ou mondial dans des niches de marché ou des marchés de niche. Les sociétés du Groupe bénéficient d'une large autonomie de fonctionnement, dans le respect des valeurs communes qui prévalent chez Floridienne.



De gauche à droite : Thibaut Hofman, Jean-Marc Vandoorne, Gaëtan Waucquez, Philippe Boonen, Marc Blanpain, Stefaan Vandaele.

« Chacun bénéficie d'une large autonomie d'action mais les mêmes valeurs nous unissent. Le développement durable et nos responsabilités sociétales s'inscrivent en filigrane dans toutes les solutions proposées à nos clients. »

**Jean-Marc Vandoorne,
Managing Director
Biobest**

« Nous saisissons toutes les opportunités de collaboration avec les sociétés du Groupe. Ainsi, la Division Food, active dans la filière 'escargots', nous assure un accès direct aux molécules bioactives issues d'extraits d'escargots, que nous valorisons dans les applications cosmétiques et nutraceutiques. »

**Stefaan Vandaele,
Managing Director Natix**

« L'esprit de groupe anime les trois divisions. Nous partageons un même socle de valeurs. Et nous pouvons par ailleurs compter sur la solidité du Groupe pour nous accompagner dans nos développements futurs, pour nous démarquer au mieux de notre environnement concurrentiel. »

**Philippe Boonen,
Managing Director de la
Division Food**

« Une cotation sur Euronext est pour nos partenaires potentiels un indicateur de bonne gouvernance. Notre Groupe donne de la valeur, un rayonnement, à des entreprises qui, individuellement, sont de dimension modeste. »

Gaëtan Waucquez, CEO

« Nous conjugons au sein de Floridienne la flexibilité d'une PME, l'audace d'un entrepreneur et la solidité d'un grand groupe. Nous travaillons les synergies entre les entreprises de notre Groupe et soutenons nos filiales dans leur développement, en facilitant entre autres un accès à des financements. »

Thibaut Hofman, CFO

**3 000
collaborateurs**

**29
sites de production**

**61
filiales**

Présente historiquement dans le secteur de la chimie, Floridienne a connu plusieurs mutations successives, se développant aujourd'hui autour de trois piliers, sur lesquels elle construit son futur.

GROUPE FLORIDIENNE

LIFE SCIENCES

Lutte Biologique (Biobest)
Extraits naturels (Natix, Enzybel, Sotecna)
Arômes et parfums (ChemCom)

La Division, à travers Biobest, est un leader mondial de la lutte intégrée (pollinisation naturelle à travers les bourdons et solutions naturelles contre les insectes nuisibles). Biobest compte 16 usines, 40 filiales et distribue ses produits dans plus de 72 pays.

Natix fédère un groupe d'entreprises autour d'une vision commune : améliorer le bien-être humain en créant des solutions efficaces et innovantes, en valorisant ce que la nature offre. Elle regroupe entre autre Enzybel et Sotecna.

Les enzymes naturels produits par Enzybel sont une excellente alternative aux molécules chimiques de synthèse. Les applications et les marchés (alimentation, nutrition, parapharmacie, ...) sont nombreux.

Sotecna est un producteur belge d'huiles essentielles.

ChemCom est la référence mondiale en matière de communication chimique par l'olfaction.

FOOD

Spécialités gastronomiques (Française de Gastronomie, Maréval, La Palourdière)
Traiteur de la mer (Simon)
Epicierie fine (Delka, Altesse)

L'activité Spécialités gastronomiques de la Division Food est présente essentiellement dans la préparation d'escargots et de spécialités surgelées (coquilles Saint-Jacques, moules farcies, feuilletés apéritifs...) dans plusieurs usines en France et en Europe de l'Est.

Avec ses usines en France et en Belgique, l'activité Traiteur de la mer de la Division est active dans les préparations fumées et les produits à base de poisson. Elle est numéro un en France dans le secteur du rollmops.

L'activité Epicierie fine de la Division produit des sauces froides, des vinaigres, des condiments, des confitures et des tartinales en Belgique à la grande distribution et au Food service en Belgique et à l'international.

CHEMICALS

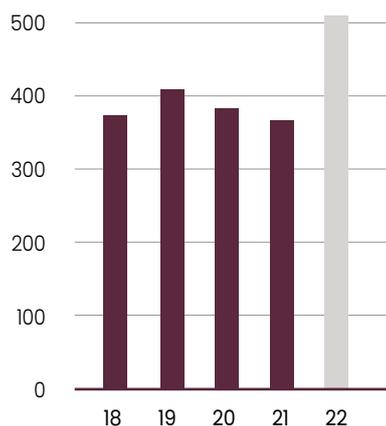
Stabilisateurs pour PVC (Kimflor)
Recyclage (SNAM)

Kimflor (Turquie) produit et exporte des stabilisants PVC de nouvelle génération en Europe, Russie et Moyen Orient. Cette société offre deux alternatives aux stabilisants à base de plomb : les stabilisants calcium-zinc et les stabilisants organiques sans métaux lourds (Greenstab).

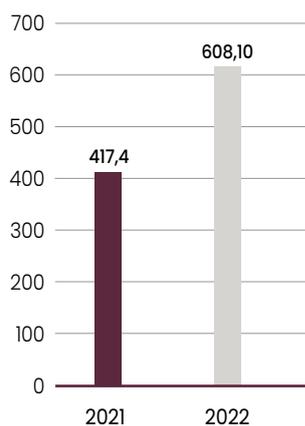
Leader européen dans le recyclage de batteries nickel et lithium-ion, SNAM collabore activement avec la plupart des constructeurs automobiles européens pour la collecte et le recyclage des batteries qui équipent leurs voitures hybrides et électriques. SNAM est implantée en France (usines à Rhodéz et à Saint-Quentin-Fallavier).

Chiffres clés du Groupe

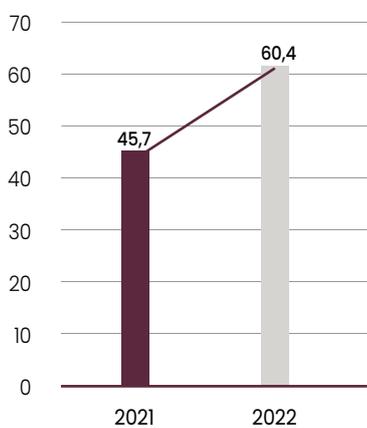
Chiffre d'affaires



Total bilan



EBITDA



BILAN CONSOLIDÉ - en millions d'euros	2022	2021	2020	2019	2018*
Actifs non-courants	356,6	221,3	187,7	167,8	144,1
Actifs courants	251,6	196,0	203,0	177,3	176,2
Passifs non-courants	236,3	315,7	281,6	234,6	218,2
Capitaux propres de Floridienne	161,1	131,6	117,3	119,7	112,9
Intérêts de tiers	56,4	40,3	25,6	23,6	20,1
Emprunts non-courants et provisions	200,9	143,8	138,7	91,2	85,2
Passifs courants	154,4	101,7	109,2	110,5	102,1
Total du bilan	608,1	417,4	390,8	345,1	320,3

RÉSULTATS CONSOLIDÉS - en millions d'euros	2022	2021	2020	2019	2018*
Chiffre d'affaires	518,3	353,1	373,9	410,3	382,8
EBITDA	60,4	45,7	38,0	34,4	24,1
Résultat opérationnel ajusté**	36,3	30,5	19,4	21,4	14,9
Résultat net consolidé	18,5	18,6	8,4	13,2	10,5
Résultat net consolidé part Floridienne	12	13,2	4,3	9,1	8,3
Cash-flow net	33,5	32,9	25,4	25,0	15,1

*chiffres 2017 retraités

** Résultat opérationnel + Quote part du résultat net des sociétés mises en équivalence

RATIOS FINANCIERS - en %	2022	2021	2020	2019	2018*
Rentabilité financière (résultat net/capitaux propres au 01 janvier)	9,1	11,2	3,6	8,1	8,3
Degré de solvabilité (capitaux propres/total du bilan)	35,8	41,2	36,6	41,5	41,5
Pay-out ratio (dividende brut/quote-part groupe dans le résultat)	20,8	18,9	53,7	0,0	25,2

DONNÉE PAR ACTIONS - en EUR	2022	2021	2020	2019	2018*
Nombre d'actions	996 857	996 857	996 857	996 857	996 857
Cours de l'action					
Moyen	773,11	580,22	239,97	185,66	187,09
Le plus haut	870,00	760,00	340,00	209,80	244,00
Le plus bas	654,00	347,80	180,00	169,00	164,00
Au 31/12	690,00	670,00	340,00	209,80	175,00
Dividende net par action	1,75	1,75	1,61	0,00	1,47
Capitalisation boursière (en millions EUR au 31/12)	687,83	667,89	338,93	209,14	174,45

€ 518,3 MIO
Chiffre d'affaires

32%
Hausse de l'EBITDA consolidé

€ 60,4 MIO
EBITDA

€ 608,10 MIO
Total bilan

Faits marquants

Life Sciences

Plant Products

Biobest a acquis, en février 2022, une participation de 90% de la société canadienne Morse Leasing Inc., opérant commercialement sous le nom de Plant Products. Plant Products, partenaire privilégié des industries maraîchère, fruitière et de la serriculture au Canada et aux Etats-Unis, est un des principaux distributeurs de solutions de lutte biologique intégrée en Amérique du Nord.



Augmentation de capital

Dans le cadre du financement de l'acquisition de Plant Products, le holding Sofina a participé, en mars 2022, à une augmentation de capital de € 30 millions dans Biobest. A la suite de cette opération le pourcentage de détention de Floridienne dans sa filiale Biobest s'élevait à 86,79% à fin 2022.

Acquisition en Australie

Biobest a acquis en 2022 une participation majoritaire dans Bioresources, un producteur et distributeur d'insectes utiles en Australie.



Bave d'escargots

Un projet d'investissement a été réalisé en 2022, en Belgique, pour doubler la capacité de production des produits formulés à base de bioactifs issus de bave d'escargot.

Natix a procédé à l'acquisition, début 2023, de la société HPE Ingredients, active en France dans le secteur des extraits de bave d'escargots, dans les domaines pharmaceutique et cosmétique.

Bromélaïne

D'importants investissements ont été consacrés à la croissance interne de Natix. Un projet a été validé en Indonésie pour doubler la production de bromélaïne.

Papaïne

Natix a réalisé sur son site belge, à Villers-le-Bouillet, un projet d'investissement pour doubler la capacité de production de son enzyme papaïne.

En Inde, Natix a investi, fin 2021, dans une usine de production de papaïne, pour produire cette enzyme à grande échelle, afin d'optimiser son approvisionnement.

Food

Plats étoilés

Française de Gastronomie a poursuivi sa collaboration avec le chef étoilé David Gallienne, illustrant ainsi le savoir-faire de la Division dans le marché premium des produits festifs. Parmi les nouvelles préparations proposées à la vente, une cassolette de coquilles Saint-Jacques a rencontré un grand succès chez les consommateurs.

Haute pression

Le procédé de haute pression ou de pasteurisation à froid, permettant d'éliminer les conservateurs et de proposer au marché des produits « clean label » connaît un succès croissant, qui dynamise les ventes de la Division.



Réseaux ethniques

Les sauces de spécialités poursuivent leur croissance dans les réseaux ethniques à l'exportation.

Label Rouge

La certification Label Rouge, en escargots préparés, a été étendue à un troisième site, afin de répondre à une demande accrue pour un produit premium.

Chemicals

Augmentation de capital

Un partenaire a augmenté le capital de SNAM de €10 millions afin d'assurer les investissements nécessaires au doublement des capacités de production de la société sur les deux prochaines années



Des métiers et des solutions responsables

L'année 2022 s'est déroulée une nouvelle fois dans un contexte défavorable pour les opérateurs économiques. Les exercices 2020 et 2021 ont été marqués par les effets négatifs de la crise sanitaire. En 2022, l'agression russe en Ukraine, la crise énergétique et l'inflation ont-elles pesé de manière significative sur les activités de Floridienne ?

Gaëtan Waucquez : L'année a été difficile mais l'atterrissage a été meilleur que nous l'avions craint au mois de mars 2022.. Le chiffre d'affaires s'est établi à € 518,3 millions. L'EBITDA (€ 60,4 millions), en augmentation de 32% par rapport au précédent exercice, constitue un record historique pour Floridienne. Les marges ont souffert de la crise exceptionnelle que nous avons subie,

caractérisée notamment par une hausse des salaires, de l'énergie et de la plupart des matières premières. Le coût de l'énergie a progressivement diminué en fin d'année, corrigeant en partie l'impact négatif mais restant à des niveaux insupportables pour certaines activités. Dans un contexte normal, notre EBITDA aurait pu être supérieur de 10%.

Malgré ce contexte difficile, Floridienne a poursuivi son ambitieuse stratégie de développement, à travers plusieurs acquisitions, dont l'une majeure : Plant Products...

Marc Blanpain : Nous sommes toujours à l'affut des opportunités qui se présentent dans les marchés à fort potentiel où nous sommes présents. Nous avons donc continué à acquérir des sociétés. L'achat de la société canadienne Plant Products (une participation de 90%) par notre filiale Biobest Group, leader mondial dans la pollinisation et la lutte biologique intégrée, représente la plus importante opération de notre histoire. Nous étions déjà présents en Amérique du Nord, à travers nos filiales, via notamment Beneficial Insectaries. Nous poursuivons la consolidation de ce secteur prometteur.

G.W. : Plant Products est un des principaux distributeurs de solutions de lutte biologique intégrée au Canada et aux États-Unis. Cette société est un partenaire privilégié des industries maraîchère, fruitière et de la serriculture en Amérique du Nord. Ce marché est en fort développement. Le timing était donc judicieux. Nos résultats ont bénéficié de la bonne rentabilité générée par ce marché qui a moins souffert qu'en Europe, où on a parfois assisté à une certaine stagnation de la production. Le coût exorbitant de l'énergie a conduit certains acteurs européens qui cultivent sous serres à différer leurs nouvelles plantations.

Pour l'acquisition de Plant Products, vous vous êtes adossés à un nouvel actionnaire : le holding Sofina...

G.W. : Floridienne accueille Sofina comme nouvel actionnaire minoritaire de Biobest, aux côtés de Mérieux Equity Partners. Biobest peut ainsi compter sur l'important réseau de Sofina et sur l'expertise de son équipe d'investissement pour soutenir

son développement international. L'entrée de Sofina dans le capital de Biobest répondait au souhait de ce holding, dont les valeurs d'autonomie entrepreneuriale, de respect et de développement durable, sont proches des nôtres, d'investir dans le biocontrôle.

M.B. : Sofina a en outre conclu, début 2023, un nouvel accord avec Floridienne et Biobest pour augmenter le capital de notre filiale. Des investisseurs privés se sont joints à Sofina pour porter l'augmentation de capital à un montant de € 98,5 millions. L'opération valorise le groupe Biobest à € 1 milliard auquel il faut ajouter les dettes nettes de Biobest afin d'estimer l'Enterprise Value avant l'augmentation de capital. Elle s'élève à approximativement € 1,15 milliard. Le pourcentage de participation de Floridienne dans Biobest s'élève maintenant à 79,00%, contre 86,79% à fin 2022.

G.W. : Cette augmentation de capital matérialise la volonté de Floridienne d'accélérer le développement de Biobest, afin de lui assurer une croissance organique importante et de poursuivre ses acquisitions ciblées lui permettant d'offrir des solutions complètes dans la lutte biologique intégrée.

Biobest est-il devenu le principal moteur de développement de Floridienne ?

G.W. : Biobest est l'illustration des effets de notre repositionnement stratégique de ces dix dernières années sur des marchés à fort potentiel. Biobest pèse de plus en plus lourd dans nos résultats et représente aujourd'hui 70% de l'activité de Floridienne. Mais nous sommes vigilants à éviter tout risque de concentration. Si le cœur de métier de Biobest est très pointu, la société construit son développement autour d'une grande diversification, tant au niveau géographique, qu'en matière de produits proposés ou des types de cultures mises en œuvre. Biobest possède quarante filiales dans le monde et dispose de quinze sites de

€ + 32%
EBITDA

€ 518,3 MIO
Chiffre d'affaires
Groupe

Les métiers où Floridienne est active s'inscrivent naturellement dans une démarche environnementale forte, porteuse d'avenir.

Gaëtan Waucquez
/ CEO

production. Biobest est présent dans plus de septante pays.

M.B. : Nous privilégions la prudence, contrairement à certains de nos concurrents qui ne bénéficient pas d'autant de sites de production. En cas de difficulté sur un site, un autre site peut s'y substituer pour satisfaire nos clients.

La Division Life Sciences, qui abrite Biobest, se déploie aujourd'hui autour d'un second pôle, baptisé Natix, qui a vu le jour en 2022...

G.W. : Les activités de Natix ne sont pas nouvelles. Mais nous avons souhaité, pour plus de lisibilité, regrouper notre expertise dans les extraits naturels sous une seule coupole. Natix chapeaute nos activités dans les enzymes, les extraits de bave d'escargots et les huiles essentielles, dans les domaines de la santé, de la nutrition et de la cosmétique. Nous disposons d'un site important à Villers-le-Bouillet, en Belgique, où nous produisons la papaïne et les extraits de bave d'escargots qui entrent dans la fabrication de nombreux produits. Nous possédons des filiales en Italie, en Indonésie et au Congo pour y développer ces activités à haut potentiel. Nous collectons par exemple, en Italie, dans les abattoirs, des pancréas pour produire de la pancréatine, une enzyme qui facilite la digestion. Nous sommes constamment en recherche de nouvelles opportunités pour valoriser

les extraits naturels. Nous avons malheureusement subi une pénurie de matières premières durant l'exercice 2022, qui nous a empêchés de déployer nos activités comme nous le souhaitions. Nous travaillons donc activement à renforcer nos filières d'approvisionnement.

La pénurie de certaines matières premières a également touché les activités de la Division Food...

G.W. : La guerre en Ukraine, et d'autres facteurs comme la grippe aviaire, ont réduit la disponibilité d'une série de produits, tels que les œufs, l'huile ou la moutarde, qui entrent dans la fabrication de nos préparations. Mais la forte inflation qui a touché l'ensemble du secteur alimentaire a également eu un impact sur la maîtrise de nos coûts. Le management a vécu une année frustrante. Les clients achètent moins. Mais les « private labels », les préparations sous marque des supermarchés, dans lesquelles nous sommes actifs, et qui ont aujourd'hui les faveurs des consommateurs, nous ont permis de maintenir nos ventes. D'autre part, les produits festifs demeurent une valeur sûre. Les clients ne renoncent pas à les acheter. Nous nous réjouissons par ailleurs que nos activités à l'exportation se développent particulièrement bien dans le secteur des sauces, dont nos recettes rencontrent un succès croissant. La qualité de nos produits est unanimement reconnue.

Le recyclage des batteries électriques, porté par SNAM, au sein de la Division Chemicals de Floridienne, connaît un essor exceptionnel...

G.W. : C'est une véritable lame de fond. Les batteries en fin de vie des véhicules électriques, mis sur le marché au cours de la dernière décennie, représentent un formidable défi au niveau de leur recyclage. Floridienne en a fait un de ses cœurs de métiers. Les enjeux sont énormes et nécessitent d'importants



investissements qui dépassent les capacités de financement de SNAM. Nous avons noué un partenariat avec la famille allemande Haindl qui a augmenté le capital de SNAM de €10 millions afin d'assurer les investissements nécessaires au doublement de nos capacités de production sur les deux prochaines années. Nous sommes régulièrement approchés par d'importants groupes industriels qui s'intéressent à nos activités. Nous étudions toutes les possibilités de développement de SNAM, via un nouveau partenariat, voire une introduction en bourse. Nous sommes totalement convaincus du potentiel de SNAM qui s'est particulièrement démarquée en 2022 grâce à la hausse des volumes de batteries collectées et à l'augmentation des prix des métaux purifiés.

La Division Chemicals abrite également votre filiale Kimflor dont les activités semblent éloignées des métiers de Floridienne aujourd'hui...

G.W. : Kimflor, notre filiale turque, spécialisée dans les stabilisants PVC, n'entre plus dans la stratégie de Floridienne dont les activités ont évolué vers des métiers et des solutions tournées vers l'environnement. La filiale devrait être reprise à terme par un nouvel actionnaire. Malgré le contexte économique difficile, Kimflor a enregistré de bons résultats en 2022.

La Durabilité est au cœur des activités de Floridienne...

G.W. : Les secteurs où Floridienne est active sont au cœur du développement durable. Ce sont des métiers d'avenir qui s'inscrivent naturellement dans une démarche environnementale forte. Et nous sommes particulièrement attentifs à minimiser notre empreinte écologique dans notre cycle de production. Biobest, par exemple, s'est donné pour objectif de pouvoir afficher dans les prochaines années un bilan carbone neutre. Par le choix de nos



métiers nous entreprenons beaucoup d'actions dans le domaine du ESG.

Sous quels auspices s'annonce l'année 2023 ?

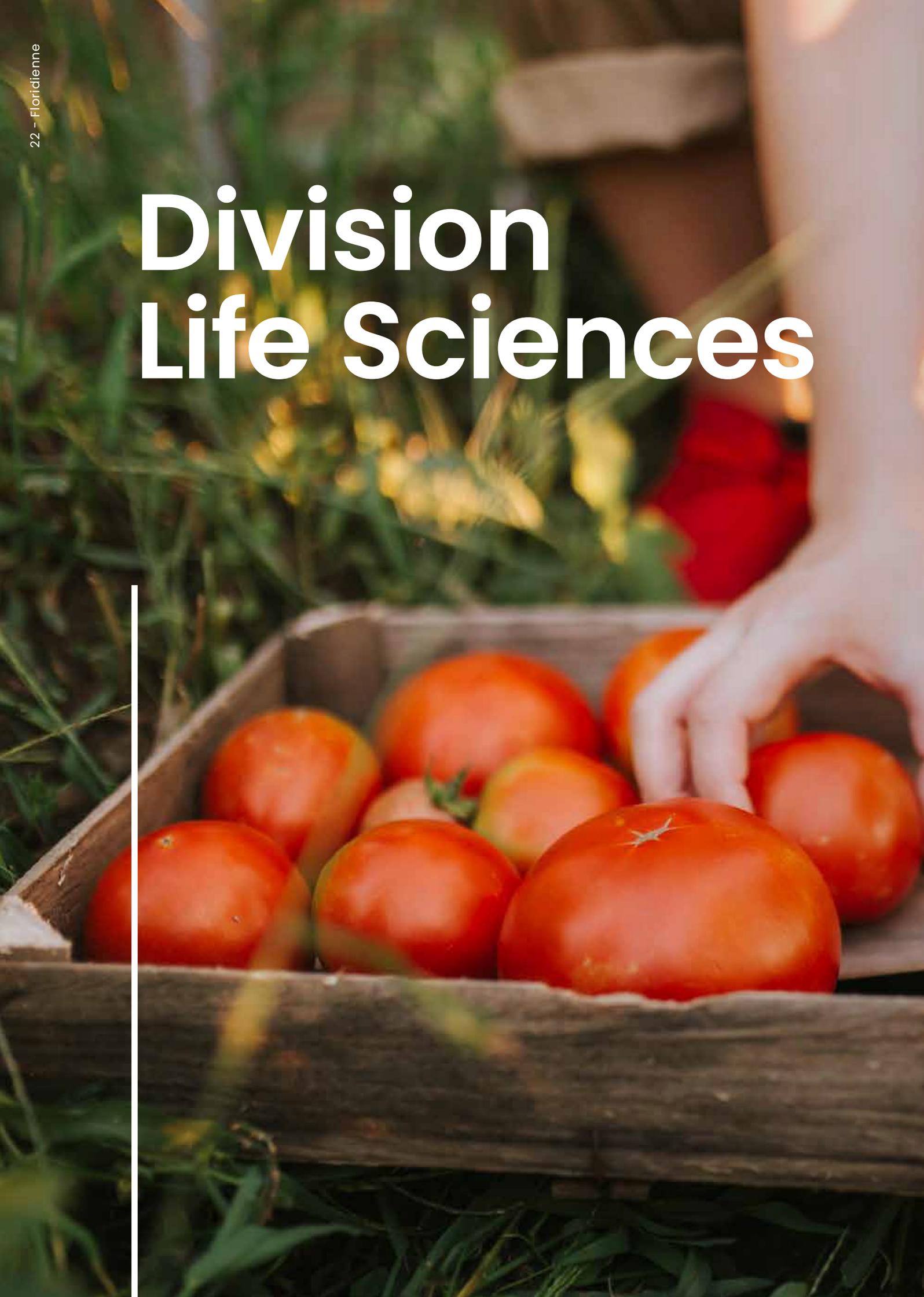
G.W. : Nous nous attendons à un résultat en amélioration. Nous devrions connaître une nouvelle croissance, en particulier dans notre Division Life Sciences, via Biobest et Natix. Nos activités « Extraits naturels », regroupées au sein de cette coupole, ont aujourd'hui une taille et une crédibilité internationales, qui permettent d'accélérer leur développement sur les marchés américains et asiatiques. Notre Division Food bénéficiera probablement d'une meilleure conjoncture. Cette Division travaillera sur le redressement de ses marges qui restent trop faibles. Notre filiale SNAM, dans la division Chemicals, devrait continuer à bénéficier en 2023 des cours élevés des métaux purifiés et poursuivra ses investissements dans des capacités de production additionnelles.

M.B. : Nous anticipons une croissance organique, portée par les efforts entrepris par nos équipes, et nous continuerons à nous développer autour de nouvelles acquisitions. Nous tenons à remercier tous nos collaborateurs – ils sont maintenant 3000 – pour leur implication, dans un contexte qui reste difficile, nos actionnaires pour la confiance qu'ils nous témoignent, nos partenaires et nos clients dont la fidélité nous encourage à nous dépasser chaque jour.

Nous poursuivons notre politique d'acquisitions dans les marchés de niche à fort potentiel où nous sommes présents.

**Marc Blanpain /
Président**

Division Life Sciences



La Division Life Sciences est active dans la production et la commercialisation de technologies et de produits naturels pour l'agriculture, l'agroalimentaire, les soins de santé, la parapharmacie et l'industrie cosmétique. Acteur de référence dans le secteur de la pollinisation et de la lutte biologique intégrée, la Division est également présente dans le domaine des extraits naturels et des enzymes naturelles.

25

Nationalités (Biobest)

2000

Employés Biobest

10 TONNES

Bave d'escargot

Des solutions naturelles

La Division Life Sciences s'articule autour de deux sphères d'activités. La lutte biologique et la pollinisation, via des solutions respectueuses de l'environnement, sont le cœur de métier de la société Biobest, référence mondiale dans le domaine. Les sociétés de la Division, spécialisées dans les extraits naturels et les enzymes, sont regroupées sous la bannière Natix.

La Division Life Sciences puise son inspiration dans la nature pour proposer à ses clients des solutions durables. La Division s'est développée, depuis sa création il y a quinze ans, autour de projets innovants, au cœur du vivant.

La société Biobest est devenue un acteur de premier plan dans la lutte biologique intégrée offrant une alternative fiable aux pesticides et aux produits chimiques dont l'usage a été drastiquement réduit suite aux

évolutions de la législation en matière de respect de l'environnement.

Les participations de la Division Life Sciences, dans la production d'extraits naturels (enzymes, huiles essentielles et extraits de bave d'escargot), pour des applications uniques en nutrition, pharma et cosmétique, sont désormais regroupées dans une structure d'organisation dénommée Natix, englobant les sociétés Enzybel et Sotecna





2022 : Forte croissance de la Division

Le chiffre d'affaires de la Division Life Sciences à fin 2022 est de € 337,1 millions, en progression de 76% par rapport à l'exercice 2021. L'EBITDA est en hausse de 41%. Cette progression s'explique principalement par un changement de périmètre (acquisition de Plant Products) et par une forte demande pour les produits naturels sur les principaux marchés de la Division.

Biobest dispose désormais, en Amérique du Nord, de la plus importante plateforme de production d'insectes utiles. Le dynamisme du marché nord-américain a permis à la société d'afficher une activité et une rentabilité en forte croissance malgré un contexte plus difficile dans le nord

de l'Europe, pâtissant du coût élevé de l'énergie.

Natix a bénéficié d'une hausse de la demande de ses principaux clients et de la mise en service de capacités de production additionnelles pour ses enzymes d'origine végétale et animale.



€ 47,8 MIO
EBITDA

€ 337,1 MIO
Chiffre d'affaires

Biobest : au cœur du vivant

Biobest est une société leader dans la pollinisation et la lutte biologique intégrée. La société s'est fixée pour objectif de devenir la première référence dans son domaine, à travers une croissance organique et de nouvelles acquisitions.

Présente dans plus de soixante pays, Biobest propose des solutions de lutte biologique et de pollinisation, écologiquement et économiquement pérennes. Les procédés naturels développés par la société offrent une alternative fiable aux pesticides et aux produits chimiques. Les producteurs de fruits et légumes, d'herbe, de fleurs ou de cannabis médicinal, sont toujours plus nombreux à solliciter l'expertise de Biobest.

En croissance continue depuis sa création il y a quinze ans, Biobest est active sur l'ensemble des continents, à travers ses quarante filiales.

Biobest explore les solutions offertes par la nature, dans une optique durable. Les normes environnementales, toujours plus strictes, incitent les producteurs à recourir aux procédés innovants proposés par Biobest.

Biobest concentre ses efforts sur les cultures phares afin de proposer des solutions complètes aux cultivateurs pour qu'ils puissent se passer de produits chimiques le plus tard possible dans la saison.

Le pôle Recherche & Développement de Biobest est essentiel. Il occupe quarante personnes dans le monde et a des contacts fréquents avec les universités. Les 250 conseillers de la société les alimentent régulièrement en nouvelles idées suscitées par leurs échanges avec les clients. Les conseillers, en contact régulier avec les producteurs, jouent également un rôle crucial. Ils peuvent réagir rapidement en cas de problème et proposer une solution sur mesure. Une population d'acariens, par exemple, peut doubler en un jour et compromettre les récoltes d'un exploitant.

Les équipes de Recherche & Développement chez Biobest ont également pour mission d'optimiser les méthodes de production et d'élevage de quarante espèces différentes. Le métier s'invente jour après jour.

La société est attentive à son empreinte écologique. Biobest vise à être neutre en rejet de CO₂ dès 2026. L'ensemble des filiales de Biobest sont à l'initiative d'une série de projets





permettant de réduire l'empreinte carbone de la société. Au Maroc, par exemple, de la biomasse, issue des plantes cultivées sur place, est utilisée pour alimenter en bio fuel les serres la nuit. Au Kenya des panneaux solaires ont été déployés.

D'autre part, Biobest s'investit dans des programmes sociaux au niveau de ses filiales, qui portent chacune au moins deux projets de cet ordre. Ainsi, par exemple, des cours de musique sont proposés aux enfants des employés au Maroc.

2022 : Progression des ventes en Amérique du Nord

Biobest, comme l'ensemble des acteurs économiques, a été confrontée à la forte inflation, à la hausse des coûts de l'énergie et à des difficultés d'approvisionnement pour certains produits. Malgré ce contexte difficile, la société a enregistré de bons résultats mais contrastés selon les secteurs géographiques où elle est active. Au nord de l'Europe, certains clients, dont les produits sont cultivés en serre, ont postposé leur production pour réduire leurs coûts en énergie. L'Amérique du Nord, moins touchée par la crise de l'énergie, a généré une belle dynamique de vente. Plant Products, un des principaux distributeurs de solutions de lutte biologique intégrée au Canada et aux États-Unis, qui a rejoint Biobest en février 2022, a permis au Groupe d'élargir son assise sur ce marché en fort développement. Cette société commercialise les produits de Biobest et distribue également des engrais, des semences et des produits conventionnels, là où les solutions biologiques ne s'imposent pas. Plant Products a réalisé en 2022 un chiffre d'affaires de CAD 222 millions pour

un résultat d'exploitation de CAD 23 millions.

La Belgique, où Biobest a son siège social à Westerloo, a été choisie pour implanter une nouvelle usine, actuellement en construction, pour la production d'acariens.

Biobest a lancé quelques nouveaux produits qui ont été bien accueillis. La société a été récompensée, avec deux prix. Pour la première fois, Biobest a mis sur le marché une solution avec des insectes qui s'attaquent à la fois à une maladie, le mildiou, et à une peste : les pucerons.

La société, très active dans la recherche de solutions d'avenir qu'offre l'intelligence artificielle, a travaillé au cours de l'exercice écoulé sur le lancement de la seconde version d'un programme informatique qui permet d'identifier les pestes qui sévissent dans une serre, afin de proposer aux clients une formule sur-mesure pour sauver leurs récoltes. Ce logiciel devrait être lancé en 2023.

Pour optimiser la disponibilité de ses produits, Biobest a, durant l'exercice 2022, poursuivi sa stratégie d'implantation de nouveaux centres de distribution. Biobest se rapproche toujours plus de ses clients finaux en multipliant ses points d'ancrage géographique, afin de pouvoir livrer les commandes plus rapidement et de réduire le coût des transports.



Biobest explore les solutions offertes par la nature, dans une optique durable, offrant une alternative fiable aux produits chimiques.

Jean-Marc Vandoorne,
/ CEO de Biobest

Natix : cultiver le bien-être

Natix fédère les entreprises de Floridienne autour de l'amélioration du bien-être humain, en créant des solutions efficaces et innovantes offertes par la nature. Natix se concentre sur les activités de production et de distribution d'enzymes naturelles, d'huiles essentielles et d'extraits de bave d'escargot. Natix développe des bioactifs uniques et durables à travers les sociétés Enzybel, Sotecna et d'autres participations qu'elle réunit.

Natix s'inspire de la nature pour développer ensuite, au travers des sociétés dont elle coordonne l'action, des solutions technologiques, respectueuses de l'environnement. La notion de durabilité et l'économie circulaire sont au cœur de la démarche de Natix.

Ainsi, Enzybel, référence mondiale dans le domaine de l'extraction et du raffinage d'enzymes d'origine végétale, leader dans le secteur de la papaine, a noué des liens privilégiés avec les communautés locales du Parc National des Virungas, du Kivu (Congo), auprès desquelles elle s'approvisionne en latex de papayer, participant ainsi au développement de cette région et de sa population.

Enzybel a par ailleurs fortement investi en Indonésie, dans sa joint-venture PT Bromélaïne Enzyme, qui récolte les sous-produits de la culture des ananas. Ceux-ci sont une source naturelle riche en bromélaïne utilisée de plus en plus pour de nouvelles applications pharmaceutiques (traitement de brûlures, cancer de la peau...).

Le groupe Natix promeut, via une dizaine d'entités spécialisées, des bioactifs naturels performants, nécessitant des processus de purification et de transformation peu polluants, qui peuvent remplacer avantageusement certains produits chimiques, contribuant ainsi à un monde plus sain et plus durable.





Les partenaires professionnels d'Enzybel utilisent ces biomolécules naturelles dans différentes applications comme la nutrition, la pharmaceutique et la cosmétique. Ces biomolécules entrent dans la composition de nouvelles applications hybrides comme la nutraceutique, la cosméceutique et la nutricosmétique.

La société est également active dans la production d'enzymes d'origine animale (pancréatine, trypsine, pepsine...).

Comme Enzybel, la société Sotecna, opère dans le secteur des bioactifs. Elle exploite les molécules extraites de bave d'escargot dans le cadre d'applications nutraceutiques et cosméceutiques. Sotecna est, en outre, active dans le domaine des huiles essentielles végétales utilisées comme des arômes naturels.

2022 : Une année stratégique

Pour une meilleure lisibilité de son action, Floridienne a rassemblé, au cours du second semestre 2022, sous une même bannière, baptisée Natix, les sociétés du Groupe qui offrent des éléments naturels de spécialités, issus de molécules purifiées et standardisées naturelles, qui améliorent le bien-être humain.

Les activités n'entrant pas dans cette stratégie, comme le traitement des eaux usées à partir d'enzymes ou l'exploitation de vanille à Madagascar, ont été cédées.

Enzybel bénéficie depuis 2022 d'une position unique avec une certification pharma pour sa bromélaïne. L'enzyme de bromélaïne, fabriquée



par la société, est désormais fort recherchée pour des applications médicales, comme le traitement des articulations, et dans les soins contre les brûlures.

De nouvelles applications, à partir d'extraits naturels de bave d'escargot ont vu le jour en 2022. En Corée du Sud par exemple les produits de beauté, à base de ces extraits, qui entrent dans la composition de solutions de traitement des rides et de soins de la peau connaissent un succès exponentiel.

Par ailleurs, Natix a poursuivi, en synergie avec Biobest, le développement de produits naturels complémentaires entrant notamment dans le traitement de pestes et de moisissures.

Natix s'inspire de la nature pour développer des solutions technologiques, respectueuses de l'environnement.

Stefaan Vandaele
/ CEO de NATIX



Sociétés de la Division

Biobest S.A.

Biobest, un leader mondial de la lutte intégrée (Integrated Pest Management), est une société belge spécialisée dans la pollinisation biologique par les bourdons et dans la lutte biologique grâce aux insectes et acariens auxiliaires utiles (beneficial insects and mites). Elle exporte dans plus de 72 pays ses six espèces de bourdons et sa quarantaine d'espèces d'insectes utiles.

Biobest dispose d'un laboratoire pour tester sur les solutions biologiques (telles que insectes et acariens) les effets secondaires des produits chimiques commercialisés ou en phase de développement par les industriels de la chimie, et permettre ainsi à ceux-ci de mieux caractériser et positionner leurs produits agricoles.

Ilse Velden 18 – B 2260 Westerlo
Tél. : +32.14.25.79.80
www.biobest.be

Enzybel International S.A.

La société Enzybel International est le leader mondial dans le domaine de l'extraction et du raffinage des protéases d'origine végétale. Ces enzymes naturelles servent à décomposer les protéines afin de les réduire en composés de petite taille, plus facilement utilisables ou assimilables ou conférant des propriétés nouvelles.

En plus de la papaïne, issue du latex de papaye, l'enzyme la plus commercialisée des protéases végétales, Enzybel produit deux autres enzymes importantes : la bromélaïne et la ficine, extraites respectivement de l'ananas et de la figue.

Les protéases végétales sont utilisées dans plusieurs applications alimentaires humaines ou animales (attendrissement de la viande, fabrication d'hydrolysats de protéines, modification du goût), cosmétiques (traitement et soin de la peau) et médicales (traitement symptomatique du cancer, aide à la digestion, anti-inflammatoire).

Rue de Waremme 116
B 4530 Villers-le-Bouillet
Tél. : +32 4 259 93 30
www.enzybel.com



Enzybel Pharma

Enzybel Pharma a été créée fin 2016 dans le but de compléter le portefeuille d'enzymes naturels d'ENZYBEL, en y ajoutant une gamme d'enzymes d'origine animale (pancréatine, trypsine, pepsine,...). Elle commercialise ces produits dans divers secteurs d'activité tels que la pharmacie et les nutraceutiques.

Rue de Waremme 116
B 4530 Villers-le-Bouillet
Tél. : +32 4 259 93 30
www.enzybel.com

Enzymco Private Ltd

Enzybel a investi, avec l'aide d'un partenaire local, dans une unité de production d'enzymes d'origine végétale sur le territoire indien.

Enzymco Private Ltd concentre ses efforts de commercialisation sur les marchés asiatiques.

#395, Lakshmi Nagar,
SIDCO Industrial Estate,
Malumichampatti, Coimbatore
641 050, India
Tél.: +91 86674 26 977
www.enzymco.in

Sotecna S.A.

Sotecna est spécialisée dans la production d'huiles essentielles 100% pures et naturelles pour l'industrie alimentaire et la parfumerie. Pionnière dans les huiles essentielles de raifort, d'angélique et de livèche, elle fournit les plus grandes sociétés d'arômes et de parfums. Sotecna produit des extraits d'escargots en poudre et en liquide de haute qualité pour l'industrie de la cosmétique et les neutraceutiques.

Rue des Gaulois 7B
B 7822 Meslin-l'Évêque
Tél : +32 68 28 31 02
www.sotecna.com

**ChemCom S.A.**

ChemCom, créée en 2000, est une référence internationale dans le monde de la communication chimique. Elle aide les secteurs de l'alimentation, des cosmétiques, de l'agriculture et de la pharmacie à découvrir, sélectionner et affiner certains produits dans les domaines du goût, de l'olfaction, ainsi que des phéromones.

ChemCom a développé un nez humain artificiel clonant et exprimant l'ensemble des récepteurs olfactifs. La déorphanisation de tous les récepteurs olfactifs permet non seulement la compréhension de la perception, de la reconnaissance et de la discrimination d'odeurs, mais représente aussi un outil puissant, robuste et industriel pour la découverte de nouveaux produits. La nouvelle approche biomoléculaire pour les industries d'arômes et de parfums permet de découvrir, d'optimiser, de perfectionner ou de remplacer certains produits existants pour les rendre plus efficaces, mieux adaptés et protégés.

Au cours de ses recherches, ChemCom a identifié des solutions innovantes dans le cadre de la pigmentation et de la dépigmentation de la peau chez l'homme, celles-ci sont désormais protégées par les brevets adéquats.

ChemCom développe également une plateforme représentant le nez biologique du chien.

Route de Lennik 802 – B 1070 Bruxelles
Tél. : +32.2.353.00.28
www.chemcom.be



Division Food





La Division Food regroupe les sociétés de production et de commercialisation de produits alimentaires gourmets, tels que les escargots, les coquilles Saint-Jacques, les coquillages farcis, les feuilletés apéritifs, les plats cuisinés ethniques, les sauces froides et chaudes...

30 MILLIONS
Produits apéritifs

20 PAYS
Présence à l'international

Saveurs gourmandes

La Division Food commercialise des préparations alimentaires, au travers d'un ensemble de sociétés basées en France et en Belgique. La Division dispose également de filiales d'approvisionnement en Roumanie, en Lituanie, en Turquie et en Bulgarie.

La Division Food est une référence dans le secteur des escargots, dont elle est devenue le premier producteur mondial. Elle récolte, en Europe, des escargots sauvages préparés en France qui entrent dans la composition de plats gourmands ou de conserves distribués dans l'univers de la restauration, les épiceries spécialisées et les grandes surfaces.

La Division est historiquement présente dans le secteur des produits de la mer (moules, maquereaux, harengs, anchois, coquilles Saint-Jacques, coquillages...), qui sont à la base de préparations et de plats cuisinés dont elle assure la distribution.

La Division est également active dans le domaine des produits de terroir, issus de bœuf ou de volailles cuisinées, ou des abats appertisés, symbolisant à l'export l'expertise et le savoir-faire de la gastronomie française.

La Division Food est très investie dans le créneau des produits condimentaires (câpres, oignons, cornichons, piments...), des préparations ethniques mais également des sauces. Le marché des sauces froides, dans lequel est présente sa filiale Delka, solidement implantée sur les marchés belge et français, est particulièrement porteur. Delka marque sa différence avec des recettes adaptées aux



€ 6,3 MIO
EBITDA

€ 135,9 MIO
Chiffre d'affaires

La Division Food privilégie les filières respectueuses de l'environnement.



marchés locaux, la personnalisation de ses produits et un packaging original. Delka bénéficie d'une belle dynamique à l'exportation. La société vend aujourd'hui ses produits dans quarante-cinq pays.

La Division privilégie une approche qualitative des produits qu'elle met sur le marché. Elle dispose de nombreuses certifications, notamment le Label Rouge pour les escargots préparés en France, en Lituanie et en Roumanie. Elle a obtenu la certification Ecocert (bio) pour une série de produits fabriqués

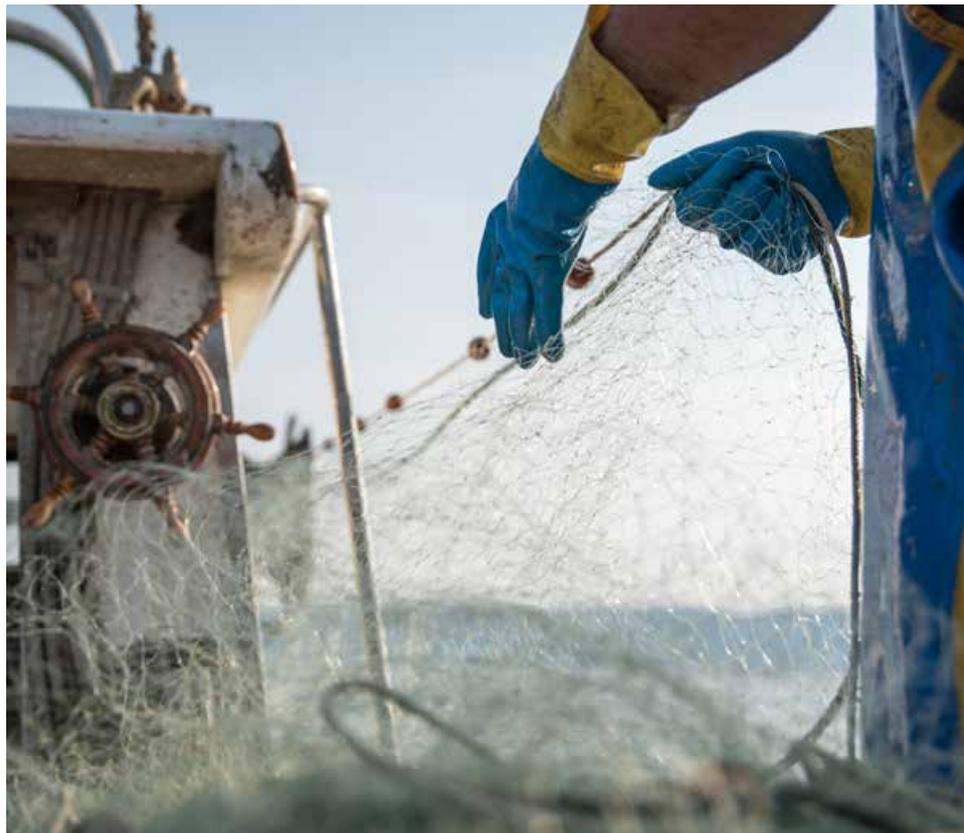
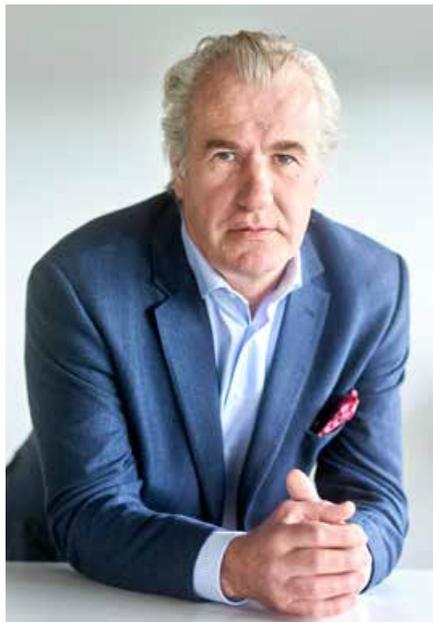
sur les sites de Delka et d'Altesse. La Division Food donne priorité à la filière durable, certifiée MSC, de la pêche du maquereau, du hareng et des noix de Saint-Jacques. Les usines de la Division sont toutes certifiées IFS et/ou ISO 9001.

La Division inscrit son action dans une démarche respectueuse de l'environnement en limitant, notamment au niveau du packaging, la quantité de plastique utilisée, ou en privilégiant des matériaux durables et l'énergie renouvelable là où cela est possible.

Pôles de développement

- Les entrées gourmandes
- Les sauces
- La cuisine ethnique et les saveurs du monde
- Les produits bio
- Le terroir et la tradition française
- Les produits belges
- L'épicerie fine





La Division est bien positionnée par rapport aux nouvelles habitudes d'achat des consommateurs qui, dans un contexte inflationniste, procèdent à de nouveaux arbitrages.

**Philippe Boonen /
CEO de la Division
Food**

2022 : Progression du chiffre d'affaires

Le contexte macro-économique de l'exercice écoulé a été une nouvelle fois défavorable. L'invasion russe en Ukraine a provoqué une pénurie de matières premières. Des usines de production ont été bombardées, perturbant l'équilibre économique mondial. Par ailleurs, la grippe aviaire a refait son apparition en janvier 2022, réduisant drastiquement la quantité de volailles et d'œufs disponibles sur le marché. En outre, la sécheresse, qui a sévi durant l'été, a eu un impact sur la production de lait et de beurre, ainsi que sur la récolte d'escargots.

La fin de la crise covid avait pourtant permis à la Division de bénéficier d'une nouvelle dynamique au niveau des achats et d'un retour des consommateurs dans les restaurants. Mais l'inflation et l'augmentation du coût de l'énergie ont cassé cet élan. La grande distribution est entrée dans un long cycle de négociation avec les producteurs. Des augmentations de l'ordre de 15% ont été enregistrées sur les produits alimentaires.

Malgré ce contexte difficile, la Division a enregistré une croissance de son chiffre d'affaires (+ 11%), porté par de nouveaux référencements et le succès de certains marchés à l'exportation. Le résultat net de la Division s'élève à € 1,3 million au 31 décembre 2022, contre € 2,2 millions à fin 2021. Un gain exceptionnel de € 1,5 million avait été enregistré sur la cession des sociétés Salm Invest et Gel Manche en janvier 2021 et explique la baisse du résultat net constatée en 2022.

Les augmentations tarifaires nécessaires, négociées auprès des clients et entrées en vigueur principalement au cours du second semestre 2022, ont contribué à redresser la rentabilité de la Division au cours des derniers mois de l'année. La Division a ainsi pu maintenir son EBITDA (€ 6,3 millions) au même niveau que 2021

La Division Food a poursuivi en 2022 son développement à

l'international, notamment avec les préparations ethniques et les produits de spécialités tels que le vegan ou le bio, absorbant une partie du choc subi par l'Europe. Les sauces ont représenté 50% des ventes à l'international, et les surgelés 18% de leur chiffre d'affaires respectifs..

Les DLC (date limite de consommation) pour ces produits ont permis de séduire un marché plus lointain et de doper les ventes à l'exportation.

L'inflation a engendré de nouveaux comportements chez les consommateurs qui procèdent à certains arbitrages. Ils privilégient dorénavant les produits bruts plutôt que les plats préparés. On observe également un regain d'intérêt pour le surgelé, au détriment du frais. Par ailleurs les marques 'premier prix' et les marques 'distributeurs' ont le vent en poupe. Et on constate que les produits bio sont moins recherchés.

La Division est bien positionnée par rapport à ces nouvelles habitudes d'achat. La Division est présente dans le marché des 'marques distributeur' qui, dans les circonstances actuelles,

rencontrent un intérêt croissant chez les consommateurs. D'autre part, les produits festifs restent très demandés, principalement durant les fêtes de fin d'année.

Un site industriel a été fermé en Belgique et transféré en France sur un site actif dans la pasteurisation à froid qui se développe bien. La Division Food s'efforce de regrouper ses activités sur moins de sites, mais de plus grande taille, pour plus d'efficacité.

La Division Food inscrit son action dans une démarche durable. De nombreuses initiatives ont été prises en 2022. L'installation de panneaux photovoltaïques a été initiée et sera généralisée aux sites de production à forte consommation électrique. Dans une usine de surgelés, le Groupe a investi pour récupérer l'eau chaude employée pour la production des aliments, afin de l'utiliser pour le nettoyage.



Le traiteur de la mer

Fondée en 1886, la maison Simon Dutriaux, spécialisée dans la fumaison de poisson et la préparation de salades à tartiner et de sauces à dipper, est un des fers de lance de la Division.



Référence dans la sauriserie (fumaison du hareng, de la truite, du saumon, du maquereau et de l'aiglefin), la société a complété son offre avec une spécialité bien implantée dans les Hauts de France : les salades à tartiner qui répondent aux besoins croissants du développement du marché du sandwich. Son offre dépasse aujourd'hui les 1300 tonnes de produits finis.

Récemment elle a élargi sa gamme en proposant des sauces à dipper, principalement à base de protéines végétales, consommées lors d'apéros dînatoires. La technologie de la haute pression présente l'avantage d'offrir un produit à plus longue date limite de

consommation (25 jours), en éliminant les conservateurs. Cette technologie récente permet de présenter un produit dit « clean label », caractéristique de plus en plus recherchée et appréciée par le marché.

La société Simon Dutriaux, basée près de Lens, emploie plus de 80 personnes (ETP) et génère avec sa filiale, Simon Selection, un chiffre d'affaires consolidé de l'ordre de € 28 millions. La société est présente aussi bien dans les réseaux de la restauration hors foyer que dans le réseau de la grande distribution. Elle opère dans le rayon frais, principalement dans les spécialités traiteur de la mer.

Sociétés de la Division



France

Groupe française de gastronomie S.A.S.

Cette société possède deux usines, en France, de préparation de conserves d'escargots et d'escargots préparés surgelés ou frais, de coquillages farcis, de bouchées à base d'escargots, de plats cuisinés frais et surgelés à base d'escargots et de moules, de pétoncles ainsi que de saucisses de beurre. FDG commercialise par ailleurs la majeure partie des autres préparations surgelées du groupe, produites en Bretagne (Gartal).

Siège administratif

2, Allée d'Helsinki, CS
80072 Schiltigheim
F - 67013 Strasbourg
Tél. : +33.3.88.59.30.60
www.francaise-de-gastronomie.fr

Siège de production

Le Clos Saint-Anne
F - 43100 Vieille Brioude
Tél. : +33 .4.71.50.80.00
Grand Rue, 118
F - 89400 Bassou
Tél. : +33.3.86.73.37.00

L'escargot Courbeyre S.A.S.

Courbeyre, basée à Aurillac en Auvergne, produit des préparations à base d'escargots, ainsi que des moules farcies, des produits apéritifs et des spécialités auvergnates.

Impasse Blaise-Pascal
F-15000 Aurillac
Tél. : +33.4.71.64.97.90
www.courbeyre.fr

Larzul S.A.S.

Située en Bretagne, Larzul est spécialisée dans les produits appertisés à base de bœuf, de volailles cuisinées et dans des recettes composées de produits de la mer. Elle est leader sur le marché

français de la langue de bœuf et des abats appertisés.

Rue Henri Lautredou
F - 29720 Ploneour Lanvern
Tél. : +33.2.98.82.68.68
www.groupe-larzul.com

Gartal S.A.S.

Cette société bretonne est spécialisée dans la préparation de coquilles Saint-Jacques et dans les feuilletés à base de produits de la mer. Elle exploite notamment les marques Mareval et La Palourdière.

Z.A. de Troyalach
F - 29170 ST. Evarzec
Tél. : +33.2.98.94.61.25

Simon Dutriaux S.A.S.

Fondée en 1886, Simon Dutriaux est spécialisée dans la fabrication de produits à base de maquereaux fumés et de harengs fumés ou marinés, ainsi que dans la fabrication de plats préparés en frais.

La société fait partie des trois principaux intervenants sur le marché du hareng fumé et est leader du rollmops en France. Elle bénéficie d'une marque forte auprès de la grande distribution dans le Nord de la France.

Le site de production de Simon Dutriaux héberge la société Simon Sélection SAS.

Cette entreprise est spécialisée en négoce de saumon fumé pour le marché français.

Parc d'activité du Bois Rigault -
Rue Gustave Eiffel
F - 62880 Vendin-Le-Vieil (Lens)
Tél. : +33.3.21.14.24.80
www.simon-dutriaux.com





Belgique

Altesse Quality Food S.A.

Altesse est une société qui distribue des produits condimentaires (câpres, oignons, cornichons, purée d'ail, piments...) ainsi que des produits ethniques. Elle produit par ailleurs une gamme de préparations culinaires telles que des sauces cuisinées.

Rue de Battice 22B
B- 4800 Petit Rechain
Tél. : +32 4 240 92 40

Delka S.A.

Delka est une société spécialisée dans la fabrication et la commercialisation de sauces froides pour les secteurs de la grande distribution et de la restauration hors domicile. Elle fournit également d'autres sociétés du Groupe en sauces pour leurs préparations.

Rue de Battice 22B
B- 4800 Petit Rechain
Tél. : +32 87 76 63 38
www.delka.be

Karras S.A.

Karras est spécialisée dans les plats ethniques à base de recettes méditerranéennes (tarama, houmous...).

Avenue de Lambusart 11
B- 6220 Fleurus
Tél. : +32 71 816.180
www.karrasgroup.be

Filiales d'approvisionnements

Afin de mieux contrôler les approvisionnements de matières premières escargot, le Groupe dispose d'usines dans les pays producteurs. Ces sociétés répondent aux normes sanitaires européennes les plus strictes. Elles collectent et préparent les chairs d'escargots ainsi que d'autres produits tels que les anchois. Différents investissements en Europe de l'Est sont envisagés pour compléter ceux qui existent déjà et pour mieux asseoir l'homogénéité et la qualité des matières premières utilisées dans les plats préparés.

Pomarom S.R.L. - Roumanie

Ramassage et traitement de chairs d'escargots « Hélix pomatia ».

Pomarom est également le centre de collecte des escargots de toute la Roumanie et des pays avoisinants.

Str. Liverzii 41
510170 Alba Iulia - Roumanie
Tél. : +40.25.88.11.200

UAB Camargo U.A.B. - Lituanie

Ramassage et traitement de chairs d'escargots
« Hélix pomatia ».

Vilniaus R. Sav. - Pakalnes G. 7
Bezdonys, Bezdoniu Sen., 15201 Lituanie
Tél. : +370.52.69.64.46

Menetrel - Turquie

Ramassage de chairs d'escargots « Hélix lucorum » et encoquillage pour la production d'escargots préparés. MENETREL s'est aussi diversifiée dans la production d'anchois marinés.

Bilecik - Turquie
Tél. : +90.22.82.16.02.09

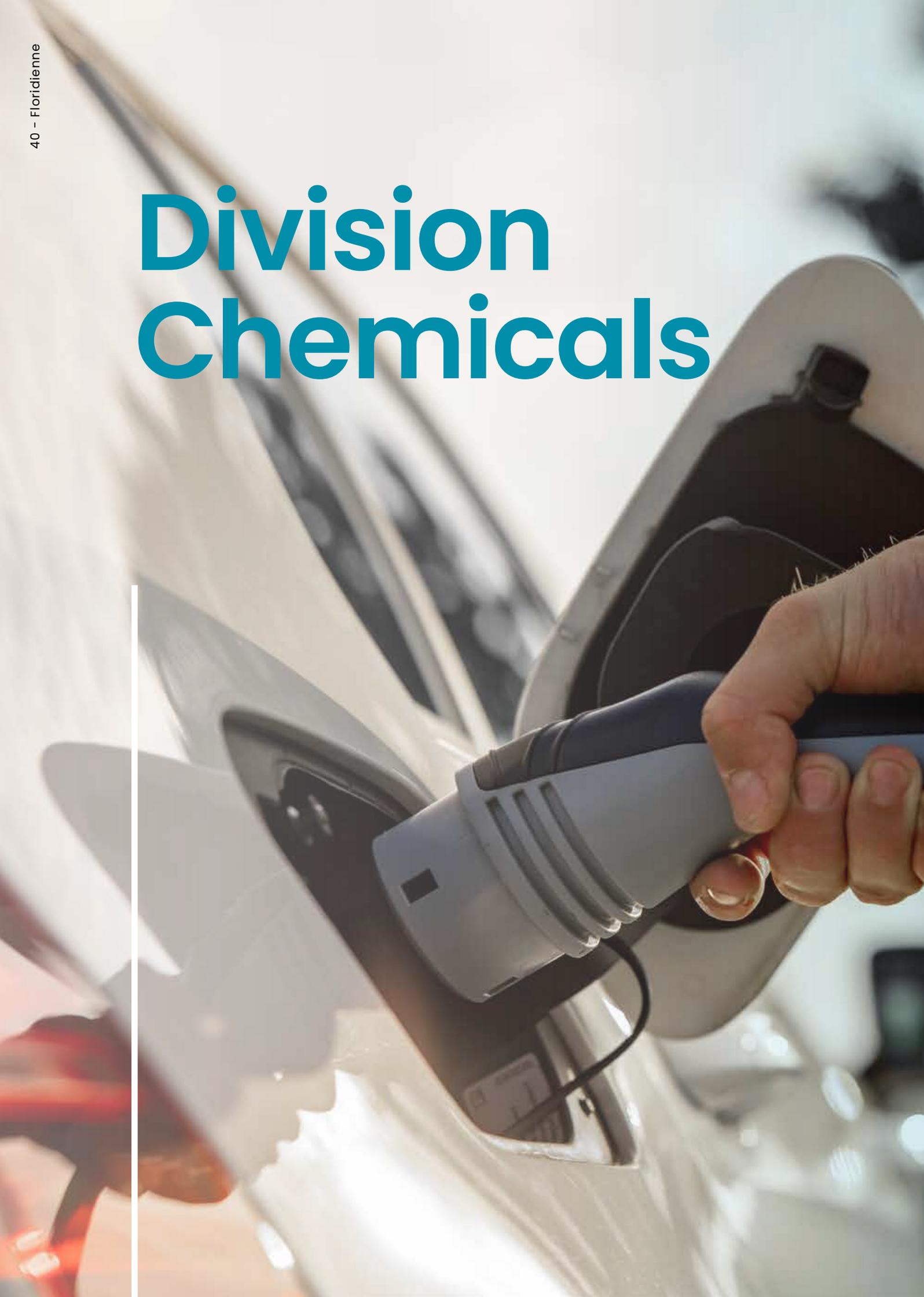
Turita Ood

Usine d'approvisionnement et de transformation de produits méditerranéens marinés.

21 Hristo G. Danov street
4101 Kuklen-Plovdiv
Bulgaria



Division Chemicals



A close-up photograph of a person's hand holding a grey cable. The hand is wearing a light-colored sleeve. The background is dark with many out-of-focus, circular light spots, creating a bokeh effect. The text is overlaid on the right side of the image.

La Division Chemicals de Floridienne opère dans le secteur des additifs pour la stabilisation du PVC, avec la société Kimflor, et dans le recyclage des batteries électriques, à travers sa filiale SNAM.

Technologies vertes

La rentabilité de SNAM est en net progrès, grâce notamment à une forte progression de ses ventes et à des prix des métaux purifiés élevés.

**Cornelius Fink /
CEO SNAM Groupe**



Kimflor, détenue majoritairement, par Floridienne, est établie en Turquie. Active dans les stabilisants pour PVC, elle est présente sur les marchés d'Europe centrale et d'Asie. Kimflor produit des stabilisants de nouvelle génération à base de calcium-zinc, qui entrent dans la fabrication du PVC destiné aux marchés des châssis de fenêtres et des tubes et raccords. Kimflor recourt également à la stabilisation organique, sans métaux lourds. La gamme des GreenStab® est essentiellement réservée aux tubes et raccords en PVC et au PVC souple.

Les activités de Kimflor n'entrent plus dans la stratégie de développement du Groupe. La société devrait être cédée prochainement à un nouvel investisseur.

La Division s'investit depuis de nombreuses années dans le recyclage des batteries rechargeables, à travers sa filiale SNAM, basée à Viviez, en France. La société est aujourd'hui leader européen dans ce secteur. SNAM propose des solutions inventives pour traiter les batteries issues de la mobilité douce.

Depuis 2019, la société connaît une croissance à deux chiffres. Cette activité, de niche au départ, est en plein essor. L'usage des batteries se multiplie. Et leur recyclage, lorsqu'elles sont en fin de vie, s'impose.

La société dispose d'un pôle Recherche & Développement, qui concentre une grande partie de ses efforts sur les activités de thermolyse et d'hydrométallurgie, créatrices de valeur pour le futur de SNAM.

L'activité de SNAM inscrit son action dans le cadre d'une volonté européenne de récupération de métaux précieux et d'une gestion pointue des déchets, afin de leur donner une seconde vie.



2022 : Profitabilité en hausse

Le chiffre d'affaires de la Division a augmenté de 17% par rapport à l'exercice 2021. L'activité recyclage de SNAM a été portée par une très bonne dynamique.

La rentabilité de SNAM est en net progrès, grâce à une forte progression de ses ventes, une optimisation des capacités de traitement des sites, allée à un mix favorable du type de batteries recyclées, et à des prix des métaux purifiés élevés.

SNAM met en œuvre un plan ambitieux d'investissements pour répondre au mieux à la hausse du volume des batteries à traiter, en provenance entre autres de la mobilité électrique.

Kimflor a évolué favorablement malgré un environnement financier difficile, avec une économie considérée comme hyper-inflationniste. Le niveau d'activité de la société est en progrès avec des perspectives positives liées à la vigueur de l'activité de la construction dans la région où elle est implantée.

Sociétés de la Division

Kimflor A.S.

KIMFLOR, détenue par Floridienne (qui est majoritaire) et un partenaire turc (M. Demirel, 25%), a pour but d'ouvrir et de développer de nouveaux marchés en Europe centrale et en Asie, principalement dans le domaine des stabilisants pour PVC. KIMFLOR a investi dans la construction d'un atelier de production de stabilisants de nouvelle génération à base de calcium-zinc.

Izmir Aydin Karayolu 35 Km.29
Ekim Mah. No :23
35875 Torballi Izmir
Turquie
Tél. : +90.232.853.90.66
www.kimflor.com

SNAM S.A.S.

Acteur leader dans le processus de recyclage des batteries rechargeables à base de Ni/Cd (nickel/cadmium), de NiMH (nickel métal hydrure) et Li-ion (lithium-ion), la SNAM récupère les batteries en Europe, aux Etats-Unis et en Asie-Pacifique chez les fabricants d'accumulateurs, les associations nationales de collecte et les collecteurs indépendants. Après séparation des composants, elle revend le nickel et le cadmium. Elle s'est récemment spécialisée dans la collecte des batteries des voitures hybrides et électriques, marché sur lequel elle occupe actuellement une position de leader en Europe.

SNAM possède également la société VERA CHIMIE DEVELOPPEMENTS S.A.S.

Avenue Jean Jaures 4
F 12110 Viviez
Tél. : +33.5.65.43.77.30
www.snam.com

Vera chimie developpements s.A.S.

Cette filiale de SNAM, située dans la région lyonnaise (France), formule et commercialise des additifs pour le secteur de la galvanisation.

35-45 rue de la Garenne
F-38297 Saint Quentin Fallavier
Tel : +33.4.74.94.82.10
Email : info@vcd-floridienne.com
www.vcd-floridienne.com



Rapport de gestion

RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION A L'ASSEMBLEE GENERALE
ORDINAIRE DU 6 JUIN 2023

Mesdames, Messieurs,

Nous avons l'honneur de vous présenter le rapport de gestion de notre Groupe et de soumettre à votre approbation les comptes annuels et les comptes consolidés au 31 décembre 2022, tels qu'arrêtés par le Conseil d'Administration du 27 mars 2023. Ce rapport de gestion 2022 comprend également les informations requises par l'article 12 de l'arrêté royal du 14 novembre 2007 portant sur les obligations des émetteurs dont les actions sont admises à la négociation sur un marché réglementé. Toutes les informations devant être incluses dans ce rapport de gestion en vertu des articles 3:6 et 3:32 du Code belge des sociétés et des associations (la déclaration de gouvernance d'entreprise – y compris le rapport de rémunération – les performances financières de l'entreprise et la déclaration sur les informations non financières de Floridienne) sont reprises dans les différents chapitres du rapport annuel.

Floridienne investit dans des marchés de niche, avec une attention particulière pour les secteurs de l'alimentation festive (« Food »), des sciences du vivant (« Life Sciences ») et de la chimie (« Chemicals »). A côté des trois Divisions opérationnelles mentionnées ci-avant, nous renseignons également à titre informatif sous « Division Corporate », l'ensemble d'activités de services et de consultance rendu par Floridienne SA à ses filiales, ainsi que les activités de négoce de produits alimentaires.

La société répartit ses risques d'investissements entre des entreprises rentables, des entreprises à rentabilité émergente et des entreprises à rentabilité potentielle.

Resultats consolidés de l'exercice 2022

Le chiffre d'affaires 2022 de Floridienne Groupe s'élève à € 518,3 millions, en hausse de 46,8% par rapport à € 353,1 millions en 2021. Cette hausse de € 165,2 millions s'explique principalement par la croissance importante de nos trois Divisions et par l'acquisition réalisée en février 2022 par Biobest de Plant Products, un des principaux distributeurs de solutions de lutte biologique intégrée au Canada et aux Etats-Unis. A périmètre constant, nos trois Divisions réussissent à augmenter leur chiffre d'affaires de manière importante et la croissance organique du Groupe est supérieure à 10%.

L'EBITDA s'élève à € 60,4 millions au 31 décembre 2022, en croissance de € 14,7 millions par rapport à € 45,7 millions au 31 décembre 2021, soit une croissance de 32%.

Il traduit le dynamisme des différentes activités et la justesse des choix stratégiques du Groupe qui s'est repositionné sur des marchés porteurs. Les acquisitions récentes réalisées par Biobest pour renforcer sa croissance sur les marchés du biocontrôle aux Etats-Unis et au Canada (Beneficial Insectary, acquis en novembre 2020, et Plant Products, acquis en février 2022) répondent aux attentes et ont permis de réaliser une croissance particulièrement importante en Amérique du Nord.

Les amortissements et pertes de valeur s'élèvent à €24,1 millions et augmentent de €8,8 millions par rapport à l'exercice précédent. Cette augmentation s'explique principalement par l'entrée de périmètre de Plant Products et par l'importance des investissements réalisés par le Groupe. Les amortissements sur les actifs incorporels reconnus dans le cadre de l'allocation du prix d'acquisition de Plant Products s'élèvent à €3,5 millions. Ce dernier élément est d'ordre comptable et est sans impact sur la trésorerie.

La cession de Salm Invest et Gel Manche en date du 22 janvier 2021 avait permis de reconnaître un gain sur cession de € 1,5 million au cours de l'exercice 2021.

La charge des dettes évolue de manière contrôlée en ligne avec les financements obtenus dans le cadre des acquisitions récentes.

Le Groupe clôture ainsi son exercice 2022 sur un résultat net consolidé à € 18,5 millions, stable par rapport à 2021. Le résultat net part du Groupe s'élève à € 12,0 millions.

Les fonds propres consolidés s'élèvent à € 217,5 millions au 31 décembre 2022, contre € 171,9 millions au 31 décembre 2021. Cette augmentation de € 45,6 millions s'explique principalement par le résultat de l'exercice et par l'augmentation de capital réalisée par Biobest en février 2022 et souscrite par Sofina, actionnaire minoritaire (€ 30,0 millions).

La dette financière nette du Groupe a augmenté de € 96,4 millions en 2022, à € 193,7 millions (à l'exclusion des dettes d'obligation locative – IFRS 16). Cette augmentation s'explique principalement par les financements à long terme obtenus dans le cadre de l'acquisition de Plant Products.

La situation de trésorerie consolidée est solide à € 55,9 millions.

Au 31 décembre 2022, le Groupe respecte l'ensemble de ses covenants financiers.

Division Life Sciences

Modifications de périmètre

Augmentation de capital

Dans le cadre du financement de l'acquisition de Plant Products, Sofina a participé à une augmentation de capital de € 30 millions dans Biobest réalisée le 23 février 2022.

A la suite de cette opération, le pourcentage de détention de Floridienne dans sa filiale Biobest s'élevait à 86,79%. Le solde des actions de Biobest est détenu respectivement par Mérieux Equity Partners, actionnaire depuis 2018, par Sofina ainsi que par le management de la société.

Acquisitions réalisées par Biobest

Biobest a acquis en février 2022 une participation de 90% de la société canadienne Morse Leasing Inc., société opérant commercialement sous le nom de Plant Products.

Active depuis plus de 75 ans, Plant Products est un des principaux distributeurs de solutions de lutte biologique intégrée au Canada et aux États-Unis. Cette société commercialise les produits de Biobest et distribue également des engrais, des semences

et des produits conventionnels là où les solutions biologiques ne s'imposent pas. Sur ses marchés, Plant Products est un partenaire privilégié des industries maraîchère, fruitière et de la serriculture au Canada et aux États-Unis.

Située à Leamington (Ontario, Canada) et disposant de succursales à Laval (Québec, Canada), Ancaster (Ontario, Canada) et Westland (Michigan, États-Unis), Plant Products complète utilement le réseau de Biobest sur le marché d'Amérique du Nord en fort développement. Au cours de l'exercice 2022, Biobest a intégré Plant Products avec succès et cette société a généré un chiffre d'affaires supérieur à € 100 millions en 2022.

De plus, Biobest a également conclu plusieurs acquisitions au cours de l'exercice 2022. Une participation majoritaire a été acquise dans Bioresources, un producteur et distributeur d'insectes utiles en Australie. Biopartner (Pologne) et Agronologica (Portugal), distributeurs de solutions de lutte biologique intégrée, ont également rejoint le groupe Biobest au cours de l'exercice. Ces acquisitions sont de taille plus modeste et ont représenté un chiffre d'affaires cumulé de l'ordre de € 3 millions en 2022.

Activité 2022

Le chiffre d'affaires de la Division Life Sciences s'élève à € 337,1 millions au 31 décembre 2022 contre € 191,7 millions au 31 décembre 2021. Cette hausse de 76% s'explique principalement par un changement de périmètre (acquisition de Plant Products) et par une demande forte sur les principaux marchés de la Division Life Sciences.

Comme dit précédemment, Biobest a intégré avec succès la société Plant Products acquise en février 2022 et réalise une croissance particulièrement importante en Amérique du Nord où elle dispose de la plus importante plateforme de production d'insectes utiles. Le dynamisme du marché nord-américain a permis à Biobest d'afficher une activité et une rentabilité en forte croissance malgré un contexte plus difficile dans le nord de l'Europe où certains exploitants ont diminué temporairement leurs cultures sous serre pendant la période hivernale en raison des coûts élevés de l'énergie.

Natix, une nouvelle structure qui regroupe nos activités de R&D, de production et de distribution d'extraits naturels (enzymes, huiles essentielles et bave d'escargots) pour des applications uniques en nutrition, pharma et cosmétique, a bénéficié d'une hausse de la demande de ses principaux clients et a continué à investir dans l'augmentation de ses capacités de production.

L'EBITDA de la Division progresse de 41% à € 47,8 millions au 31 décembre 2022 comparé à € 33,9 millions au 31 décembre 2021. La Division a fait face à certains coûts exceptionnels liés à un contexte inflationniste, en particulier sur les énergies, et réussit toutefois à enregistrer un EBITDA en forte croissance grâce à des ventes importantes et à l'intégration réussie de Plant Products.

Le résultat net de la Division Life Sciences s'élève à € 13,3 millions en 2022 contre € 15,0 millions pour l'exercice précédent. Ce recul s'explique principalement par le coût du financement de l'acquisition de Plant Products (€4,0 millions) et par l'importance des amortissements sur les actifs incorporels reconnus dans le cadre de l'allocation du prix d'acquisition de Plant Products (€3,5 millions). Ce dernier élément est d'ordre comptable et est sans impact sur la trésorerie.

Risques et incertitudes

La procédure opposant Chemcom à Givaudan dans le cadre de la répartition des actifs de leur filiale commune en liquidation TecnoScent suit son cours et aucune évolution défavorable n'a eu lieu. En l'absence d'un risque de « cash-outflow » le Conseil d'Administration n'estime pas devoir provisionner de montants relatifs à ce litige.

Division Food

Activité 2022

Le chiffre d'affaires de la Division Food a augmenté de 11% au cours de l'exercice, à € 135,9 millions contre € 122,5 millions un an plus tôt. Cette augmentation des ventes s'explique par de nouveaux référencements combinés à des hausses de prix et au succès de certains marchés à l'exportation.

La Division Food a dû faire face à une inflation généralisée du coût des matières premières utilisées et à des difficultés d'approvisionnement pour certains produits. Dans un contexte inflationniste, aggravé par la guerre en Ukraine déclenchée par l'invasion russe du 24 février 2022, la Division a vu sa rentabilité diminuer sensiblement au cours du 1er semestre 2022.

Les augmentations tarifaires nécessaires négociées auprès des clients et entrées en vigueur principalement au cours du 2e semestre ont permis de redresser la rentabilité de la Division dès cet instant et de présenter un EBITDA à €6,3 millions pour l'exercice 2022 stable par rapport à l'exercice précédent.

Le résultat net de la Division Food s'élève à € 1,3 million au 31 décembre 2022 contre € 2,2 millions au 31 décembre 2021. Un gain

exceptionnel de € 1,5 million avait été enregistré sur la cession des sociétés Salm Invest et Gel Manche en janvier 2021 et explique la baisse du résultat net constatée en 2022.

Risques et incertitudes

Larzul (société détenue à 50% par le Groupe Floridienne)

Différentes procédures judiciaires sont toujours en cours concernant cette société. Ces procédures, décrites en détail dans notre rapport annuel, ont connu une évolution favorable au cours de l'exercice 2022 avec, entre autres, l'encaissement d'une partie des créances ouvertes envers Larzul pour un montant total de € 0,5 million. Ces procédures ne nous ont toutefois pas encore permis d'exercer nos droits ni de déployer notre stratégie industrielle autour de cette société. En l'absence de pouvoir de contrôle, notre participation dans Larzul est reprise dans les états financiers consolidés du Groupe comme un « actif financier non courant ».

Dans le cadre des procédures en cours, nous avons obtenu des informations financières plus récentes sur la société Larzul. Sur base de ces éléments financiers disponibles, le Conseil est d'avis que la valeur comptable reprise en « Autres actifs financiers non courants » au bilan consolidé (voir note 15 du rapport annuel pour plus d'informations sur cette rubrique) est très proche de la juste valeur de cet actif, estimée sur base des informations disponibles et des multiples de marché. Pour cette raison, le Conseil a décidé de maintenir la valeur de cette participation dans les comptes consolidés inchangées par rapport à sa valeur comptable historique, soit € 2,6 millions. La valeur de notre créance, exigible par jugement de justice, s'élève à € 1,0 million au 31 décembre 2022 (31 décembre 2021 : € 1,5 million).

Division Chemicals

Activité 2022

Le chiffre d'affaires de la Division Chemicals augmente de 17% à € 45,4 millions au 31 décembre 2022 par rapport à € 38,9 millions au 31 décembre 2021. Cette augmentation est principalement due à notre activité recyclage (SNAM).

Les activités de recyclage de SNAM présentent un chiffre d'affaires et une rentabilité en fort progrès grâce à une forte activité et une optimisation des capacités de nos sites de traitement allié à un mix favorable du type de batteries recyclées et à des prix des métaux purifiés élevés.

SNAM met actuellement en œuvre un plan ambitieux d'investissements capacitaires pour lui permettre de répondre à la hausse du volume des

batteries à traiter en provenance entre autres de la mobilité électrique.

Kimflor, notre filiale active dans les stabilisants PVC en Turquie, a progressé et continue d'évoluer favorablement malgré un environnement financier difficile avec une économie désormais considérée comme hyperinflationniste. Le niveau d'activité de cette filiale s'inscrit en progrès avec des perspectives positives liées au dynamisme observé de l'activité de la construction dans cette région.

L'EBITDA et le résultat net après impôts de cette Division sont en progrès et s'élèvent respectivement à € 8,1 millions et € 6,7 millions au 31 décembre 2022 (par rapport à respectivement € 7,9 millions et € 5,0 millions au 31 décembre 2021).

Risques et incertitudes

Une partie significative du chiffre d'affaires de l'activité Stabilisants PVC est réalisée dans des zones géopolitiquement exposées, notamment la Turquie. Notre filiale en Turquie, Kimflor, a montré une belle résilience dans un environnement compliqué au cours de l'année 2022. Elle devrait continuer à évoluer favorablement en 2023.

Corporate

La Division Corporate comprend un ensemble d'activités de services et de consultance rendus par Floridienne à ses filiales, ainsi que des activités de négoce de produits alimentaires.

Comptes statutaires et affectation des résultats

Il n'y a pas eu de modification de l'activité chez Floridienne S.A. en 2022 par rapport au passé. L'activité de cette société consiste en l'investissement dans des marchés de niche dans trois secteurs d'activité, Life Sciences, Food et Chemicals. La société répartit ses risques entre des entreprises rentables, des entreprises à rentabilité émergente et des entreprises à rentabilité potentielle.

L'exercice de Floridienne S.A. se clôture par un bénéfice net de € 607,5 millions contre € 31,2 millions en 2021. Le bénéfice de l'exercice s'explique principalement par des dividendes exceptionnels perçus en 2022 pour € 610,5 millions.

Compte tenu d'un report à nouveau de € 131,3 millions, le bénéfice disponible à affecter s'élève à € 738,7 millions.

Nous vous proposons de répartir le bénéfice à affecter en :

- € 2,5 millions pour la rémunération du capital ;
- € 736,3 millions pour le report à nouveau.

Le Conseil proposera à l'Assemblée générale des actionnaires de distribuer un dividende brut de € 2,5 par action donnant droit à des dividendes (i.e. exclusion faite des actions propres), au titre de l'exercice 2022.

Nous vous proposons de reporter intégralement le bénéfice à affecter.

Achats d'actions propres

Le Groupe n'a pas procédé à l'achat supplémentaire d'actions propres au cours de l'exercice 2022.

Le nombre total d'actions propres détenues par Floridienne au 31 décembre 2022 est de 17.363 sur un total d'actions émis de 996.857, ce qui représente une valeur de € 12,0 millions sur base d'un cours de € 690,0 au 31 décembre 2022.

La valeur moyenne d'acquisition de ces actions propres est de € 107,53 par action.

Les actions propres ont été acquises dans le passé avec l'autorisation de l'Assemblée Générale octroyant au Conseil d'Administration le pouvoir d'acquérir en Bourse ou autrement, un maximum de 180.000 actions de la société, à un prix unitaire qui ne pourra être inférieur de plus de 20% au cours de clôture le plus bas des 20 derniers jours de cotation précédant l'opération, ni supérieur de plus de 20% au cours de clôture le plus élevé des 20 derniers jours de cotation précédant l'opération.

L'Assemblée Générale extraordinaire du 2 juin 2020 a renouvelé pour une période de trois ans l'autorisation au Conseil d'Administration d'acquérir et d'aliéner des actions propres de la société dans les conditions prévues par la loi. Le Conseil proposera à l'Assemblée Générale du 6 juin 2023 de proroger cette autorisation pour une durée de trois ans.

Recherche et développement

Notre effort s'est porté sur l'amélioration qualitative de nos produits, la sécurité, l'anticipation de normes environnementales toujours plus strictes et la mise au point de nouveaux produits en vue de permettre la diversification des activités.

A noter que la plupart des activités de R&D du Groupe sont concentrées dans les Divisions Life Sciences et Chemicals.

Perspectives

L'exercice 2022 a été marqué par des difficultés d'approvisionnement et par une inflation généralisée. Deux longues années de pandémie qui ont mis à mal les chaînes logistiques auxquelles s'ajoute l'invasion de l'Ukraine par les forces armées russes le 24 février 2022 en sont les causes

principales. Ces difficultés d'approvisionnement et cette inflation ont eu un impact négatif sur la croissance des activités de notre Groupe. On observe une détente au niveau des prix de l'énergie et de certaines matières premières que nous espérons durable.

Les perspectives de la Division Life Sciences sont globalement favorables. Les marchés dans lesquels évolue Biobest restent bien orientés, et cette société va continuer activement son programme d'acquisitions soutenue par l'apport de capitaux frais réalisé en mars 2023. Le trimestre restera marqué dans le nord de l'Europe par la décision de certains exploitants de diminuer temporairement leurs cultures sous serre pendant la période hivernale en raison des coûts élevés de l'énergie. Cet effet négatif devrait s'atténuer au cours de l'exercice et être compensé par le dynamisme de nos autres zones géographiques. Nos activités « Extraits naturels » regroupées au sein de Natix ont aujourd'hui une taille et une crédibilité internationale, qui permettent d'accélérer le développement de leurs activités sur les marchés américains et asiatiques.

Après un exercice 2022 inédit marqué par une inflation généralisée du coût des matières premières et à des difficultés d'approvisionnement pour certains produits, la Division Food va continuer à se concentrer en 2023 sur le maintien de ses marges et sur la sécurisation de ses approvisionnements pour répondre aux demandes de ses clients.

Enfin, dans la Division Chemicals, notre filiale SNAM devrait continuer à bénéficier en 2023 des cours élevés des métaux purifiés et va poursuivre ses investissements dans des capacités de production additionnelles. Notre filiale en Turquie, Kimflor, a montré une résilience exceptionnelle dans un environnement particulièrement compliqué. Elle devrait continuer à évoluer favorablement.

Globalement, le Conseil d'Administration est confiant dans l'évolution des activités du Groupe et prévoit des résultats en croissance pour l'ensemble de l'exercice 2023.

Processus de gestion des risques

La politique globale de gestion des risques de Floridienne et de ses filiales dans le monde définit son engagement à assurer un système efficace de gestion des risques à travers le Groupe, dans le but de minimiser autant que possible son exposition aux risques qui seraient de nature à compromettre la réalisation de ses objectifs. Le Comité d'Audit assiste, entre autres, le Conseil d'Administration dans son rôle d'évaluation et de gestion des risques. Il examine régulièrement les domaines dans

lesquels les risques sont susceptibles d'affecter matériellement la stratégie, la réputation et/ou la situation financière du Groupe et surveille l'ensemble du processus de gestion des risques de la société.

En outre, dans le cadre du processus de gestion des risques, le Comité d'audit de Floridienne a mis en place et suivi le processus d'identification et de gestion des risques au niveau de chaque Division et au niveau du Groupe, en ce compris les holdings de contrôle. Ce processus s'est déroulé en plusieurs étapes :

- Identification des risques au niveau de chaque Division, qu'ils soient d'ordre stratégiques, financiers, de conformité ou opérationnels,
- Évaluation de l'importance et de la probabilité des risques afin d'élaborer une matrice des risques par Division,
- Consolidation des risques au niveau du Groupe,
- Évaluation des mesures visant à limiter l'exposition aux risques à un niveau acceptable.

Ce processus d'analyse des risques a été réalisé en pleine collaboration avec les équipes des Divisions, dans un esprit de sensibilisation à la gestion des risques dans leurs entités respectives, ce qui illustre la philosophie du Groupe en la matière.

Chaque étape de ce processus de gestion des risques a été validée par le Comité d'Audit, afin de respecter les règles de bonne gouvernance liées à cet exercice. Les différents résultats et conclusions ont été analysés afin de prendre les mesures financières et non financières nécessaires. Les mesures et systèmes à prendre ou à mettre en place diffèrent d'une Division à l'autre et d'une entreprise à l'autre, en fonction de leurs spécificités, et nécessitent des plans d'action à différents niveaux : actions globales, actions au niveau d'une Division et actions individuelles. Si la formalisation est assez aboutie en matière de reporting des informations financières, elle continue à se développer dans d'autres domaines de risque.

Gestion des risques liés au reporting financier

Sur le plan de la gestion des risques liés au reporting financier, un inventaire des risques principaux est maintenu tant en ce qui concerne les délais légaux, la fiabilité de l'information financière ou l'indépendance des différentes parties impliquées dans ce processus. Ce relevé sert de fil conducteur à la remontée de l'information, selon une procédure stricte. Les rapports financiers sont établis par le département comptable, revus par la Direction financière et présentés au Conseil d'Administration par le Comité de Gestion, après

analyse et sur recommandation du Comité d'Audit. Le département comptable est soutenu par un consultant qui est spécialisé en technique de consolidation. Les différentes vérifications opérées aux divers stades de l'établissement de l'information financière portent sur des sujets aussi variés que l'application des IFRS, les opérations significatives de la période, les procédures de consolidation, etc. Les instructions de clôture sont communiquées aux responsables financiers des différentes filiales et des réunions sont tenues périodiquement. L'ensemble des opérations et processus de vérification fait l'objet d'une checklist de clôture et d'une documentation ad hoc.

En ce qui concerne les engagements financiers, le Groupe adopte également une attitude prudente. Il ne recourt à des opérations de couverture (devises, intérêts ou matières premières) que de façon limitée, et jamais dans un but spéculatif. Les principaux risques et incertitudes auxquels la société est confrontée sont liés à l'évolution des taux de change, des taux d'intérêt (flottants) sur ses lignes de crédit à court terme ainsi qu'à l'évolution des prix des matières premières dans les Divisions Food et Chemicals.

En intégrant les aspects liés au développement durable dans l'évaluation des risques

En 2022, Floridienne a évalué les risques liés au développement durable et a commencé à intégrer cette évaluation dans le cadre de la gestion des risques du Groupe. Les résultats de cette évaluation ont été présentés et discutés par le Conseil d'Administration et par le Comité d'Audit. Cette évaluation est réalisée conformément à nos engagements dans le cadre de la directive sur la publication d'informations extra-financières (« Directive européenne NFRD », « Non Financial Reporting Directive »), tout en travaillant en parallèle au respect de nos obligations futures dans le cadre de la Directive européenne CSRD (« Corporate Sustainability Reporting Directive »).

En 2023, nous continuerons à travailler sur le renforcement de notre gestion des risques liés au développement durable et à explorer la meilleure façon de traiter ces risques dans une perspective à moyen et long terme.

Floridienne a mené diverses activités pour identifier les opportunités et les risques liés au développement durable qui peuvent avoir un impact sur l'entreprise et la stratégie commerciale. Ces activités comprenaient des recherches documentaires et des entretiens avec les dirigeants des filiales et des Divisions. L'étape suivante a consisté à identifier les risques par le biais d'ateliers avec les dirigeants des filiales et des Divisions

afin d'évaluer les opportunités et les risques en fonction de leur impact et de leur probabilité. Des spécialistes du développement durable étaient présents dans ces ateliers pour questionner les participants et évaluer de manière critique leurs évaluations et les hypothèses utilisées. Il en est résulté une synthèse des opportunités et des risques les plus importants en matière de développement durable, ainsi que des matrices de risques correspondantes, qui ont été présentées au Comité d'Audit. Ces résultats permettent à Floridienne de fixer les priorités dans la gestion des risques liés au développement durable qui affectent l'entreprise et d'améliorer les efforts de Floridienne en matière de développement durable. Dans le présent rapport, les risques les plus importants en matière de développement durable sont intégrés dans l'aperçu des risques, classés selon qu'ils sont d'ordre stratégique, opérationnel, de conformité ou financier. En outre, Floridienne a identifié des thèmes de développement durable sur la base de cette évaluation des risques. C'est autour de ces thèmes que s'articule la section « focus sur le développement durable ».

Niveau d'acceptation du risque

Dans le tableau ci-dessous, Floridienne donne un aperçu de du niveau de risque accepté par catégorie de risque décrite dans le présent rapport.

Catégorie de risque	Description du risque	Niveau d'acceptation du risque
Risques stratégiques	Risque découlant des conséquences possibles des décisions stratégiques prises par l'organisation.	Moyen
Risques opérationnels	Risque d'inefficacité des opérations commerciales ou d'échec des processus commerciaux.	Moyen
Risques de conformité	Risque de pertes, voire d'amendes, résultant du non-respect de lois ou de réglementations.	Faible
Risques financiers	Le risque provient d'un changement lié à une condition financière telle que le taux de change, le taux d'intérêt, l'évaluation du risque de défaut d'un client ou le prix d'un bien.	Faible

Évaluation des risques

Floridienne a choisi de rendre compte des risques les plus importants, selon les quatre catégories suivantes : stratégique, opérationnel, conformité ou financier. Floridienne estime que les risques liés au développement durable sont si étroitement liés à l'entreprise qu'ils sont intégrés dans les

quatre catégories de risques définies. Les risques ci-dessous concernent les risques les plus importants, les risques sous-jacents par thème de durabilité sont intégrés dans le rapport dans le paragraphe « focus sur la durabilité ».

Risques stratégiques

Nature de la croissance et modèle d'investissement	Comment nous gérons ce risque
<p>Floridienne reconnaît l'importance d'investir dans des entreprises à forte valeur ajoutée et, à ce titre, entreprend une croissance par le biais d'acquisitions.</p> <p>Il existe un risque que Floridienne ait mal aligné la culture de l'entreprise acquise sur ses propres valeurs ou sur les exigences du marché. Par conséquent, la société acquise pourrait avoir des performances sous-optimales par rapport aux prévisions initiales.</p>	<p>Floridienne effectue des procédures de « Due Diligence » pour vérifier l'alignement des valeurs des sociétés cibles avec les valeurs de Floridienne et pour s'assurer que les synergies attendues pourront être obtenues. Floridienne dispose en outre de divers processus d'intégration post-acquisition pour garantir la maximisation des synergies et la réalisation de la création de valeur prévue.</p>
Pertinence du marché et analyse de l'environnement concurrentiel	Comment nous gérons ce risque
<p>Les consommateurs et la société demandent des produits plus sains et des entreprises plus durables (par exemple, qui s'engagent pour limiter leur influence sur le changement climatique, pour une production durable, pour une économie circulaire, en faveur des droits de l'homme, etc.). En l'absence d'une réponse appropriée et d'investissements suffisants, Floridienne pourrait perdre son avantage concurrentiel, subir une atteinte à sa réputation, ou risquer de voir ses marges diminuer et se trouver dans l'incapacité de concrétiser la vision de l'entreprise et de réaliser ses objectifs stratégiques.</p>	<p>Floridienne investit dans des sociétés ayant une position forte sur le marché et des opportunités de croissance importantes.</p> <p>Floridienne fera de ces entreprises des acteurs de premier plan et le partenaire privilégié de sociétés de pointe dans leurs secteurs respectifs.</p> <p>Floridienne croit fermement que le moteur clé de la croissance à long terme est d'investir dans des produits qui offrent une réelle valeur ajoutée à la société et à l'environnement, c'est pourquoi Floridienne concentre ses investissements sur ces secteurs.</p>

L'environnement	Comment nous gérons ce risque
<p>L'environnement a une influence croissante sur les objectifs stratégiques globaux de Floridienne. Si Floridienne ne s'adapte pas aux développements récents sur ce sujet, cela peut représenter un risque pour la capacité de Floridienne à atteindre ses objectifs. Ce risque peut se matérialiser de manière directe sur Floridienne (comme l'impact du changement climatique) ou indirecte via la tendance vers une économie plus durable pour réduire l'impact des organisations sur l'environnement (comme les règles et les incitants pour réduire les déchets, la pollution, les émissions de gaz à effet de serre). Cependant, en raison de la nature des activités de Floridienne, cela peut également constituer une opportunité pour l'organisation.</p>	<p>Floridienne a intégré les aspects liés au développement durable dans son évaluation des risques. De cette manière, l'organisation a pu mieux comprendre les sujets importants pour le Groupe et en tenir compte dans sa politique de gestion des risques.</p> <p>Une façon importante de gérer les risques liés au développement durable est de se concentrer sur la réduction de l'impact négatif de notre Groupe sur l'environnement (par exemple, en réduisant la consommation d'énergie, en favorisant le passage aux énergies renouvelables, en réduisant les déchets grâce à des emballages plus durables, etc.). Ces investissements se poursuivront dans les années à venir afin de réduire les conséquences négatives des Divisions sur l'environnement et la société.</p>

Risques opérationnels

Santé et sécurité	Comment nous gérons ce risque
<p>Des conditions de travail potentiellement dangereuses et/ou inadaptées peuvent avoir des conséquences sur le bien être des personnes, entraîner un risque d'amendes ou porter atteinte à la réputation du Groupe. Ce risque est particulièrement présent dans la Division Chemicals, notamment en raison des dangers liés au processus de recyclage des batteries.</p>	<p>Pour préserver la santé et la sécurité de ses travailleurs, Floridienne respecte scrupuleusement les normes européennes en matière de santé et de sécurité. Cela inclut des formations dédiées sur les thèmes de la santé et de la sécurité au travail ainsi que la sensibilisation à un environnement de travail sûr.</p>
Attirer les talents	Comment nous gérons ce risque
<p>En raison de la « guerre des talents » actuelle, il peut être difficile d'attirer et de retenir les bonnes personnes, ce qui peut nuire à la capacité d'opérer avec succès.</p>	<p>Floridienne, par la nature de ses activités et la force de ses valeurs, contribue à un monde plus durable. Ceci contribue à attirer les travailleurs que Floridienne recherche, des personnes passionnées et enthousiastes à l'idée de contribuer au développement du Groupe et de ses différentes Divisions.</p>

Risques de conformité

Lutte contre la corruption	Comment nous gérons ce risque
<p>En raison de l'étendue géographique des activités de Floridienne, y compris dans des régions telles que l'Afrique et l'Inde, il existe un risque de corruption dans la chaîne de valeur qui pourrait avoir des conséquences négatives d'un point de vue financier ou réputationnel.</p>	<p>Floridienne respecte les normes les plus strictes en matière d'éthique et de comportement responsable, qui sont ancrées dans la culture de l'organisation. Floridienne implémente actuellement une procédure de signalement interne et un code d'éthique. Ces initiatives seront mises en œuvre au cours du deuxième trimestre de l'exercice 2023.</p>
Attentes sociétales et environnement législatif	Comment nous gérons ce risque
<p>L'évolution du cadre législatif et l'incapacité de répondre aux attentes de nos partenaires externes pourraient avoir des conséquences sur les activités du Groupe et réduire la rentabilité de Floridienne, affectant ainsi sa situation financière, sa réputation ou ses résultats d'exploitation. En outre, Floridienne est soumise à de nombreuses lois et règlements en matière de concurrence dans les territoires où elle opère, qui peuvent avoir une influence ou limiter sa capacité à réaliser certaines acquisitions, désinvestissements, partenariats ou fusions</p>	<p>Floridienne intègre des pratiques commerciales responsables dans son modèle de création de valeur. Dans ce cadre, Floridienne développe une culture qui promeut le respect des lois et des réglementations et qui tient compte de l'effet de ses activités sur toutes les parties prenantes.</p>

Risques financiers

Hausse des prix - inflation	Comment nous gérons ce risque
La guerre en cours en Ukraine a des conséquences importantes sur le coût des matières premières et les prix de l'énergie, ce qui entraîne une hausse des prix et une diminution des marges.	Floridienne s'efforce de travailler, principalement au niveau de ses achats, avec des contrats fixes. En outre, Floridienne a établi des relations avec divers fournisseurs et ne dépend donc pas d'un fournisseur unique pour les matières premières ou les intrants de production.
Érosion des marges	Comment nous gérons ce risque
L'augmentation continue de l'inflation, des coûts des matériaux et des taux d'intérêt ont érodé les marges.	Floridienne offre de nombreux produits et services à ses clients et est attentive à la sensibilité des consommateurs et à leur pouvoir d'achat dans l'environnement économique actuel. Bien que les taux d'inflation et d'intérêt puissent éroder les marges, l'entité estime que les produits qu'elle vend ont une élasticité de prix suffisante pour accepter les augmentations de prix rendues nécessaires par l'inflation des coûts.

L'accent mis sur le développement durable

Le développement durable est au cœur des activités de Floridienne. Les différentes Divisions s'efforcent, chacune dans leur domaine, d'apporter une contribution positive à l'environnement, tout en tenant compte des personnes et de la société, comme décrit plus haut dans ce rapport sous le titre « Un groupe responsable ». Floridienne est consciente qu'elle doit prendre des mesures pour formaliser sa stratégie, ses politiques et ses processus en matière de développement durable afin d'intégrer au mieux cette stratégie au cœur de notre organisation et d'être en mesure de démontrer ses engagements et ses réalisations dans ce domaine. Il s'agit notamment de déterminer les thèmes importants pour Floridienne et d'évaluer les paramètres à utiliser et à suivre pour mesurer l'efficacité de la stratégie de Floridienne dans le domaine du développement durable. Floridienne travaille actuellement à l'amélioration de son organisation interne et des rapports y afférents afin d'être transparente sur son parcours et sa stratégie de développement durable.

Comme indiqué dans la section « Gestion des risques » du présent rapport, Floridienne a analysé au cours de l'exercice 2022 les opportunités et les risques pertinents au Groupe en matière de développement durable. L'ambition est d'intégrer l'évaluation des aspects liés au développement durable dans l'évaluation générale du Groupe en 2023. Sur base de l'évaluation réalisée en 2022, Floridienne a déterminé les risques et les opportunités les plus importants. Les risques sont regroupés en quatre catégories, comme indiqué dans la section « Gestion des risques ». Dans la section ci-dessous, les thèmes de durabilité sont rapportés, en relation avec les risques et les opportunités identifiés. Floridienne n'a pas encore

réalisé d'évaluation de l'importance relative, ni d'évaluation conforme à la Directive sur les rapports de durabilité des entreprises. La raison en est que l'approche prévue (basée sur les normes européennes de durabilité (European Sustainability Reporting Standards) n'a été publiée qu'à la fin de l'année 2022. Floridienne effectuera une évaluation de la matérialité au cours de l'exercice 2023 en s'engageant avec des groupes de parties prenantes plus larges, en tenant compte du principe de double matérialité tel qu'applicable sur base des normes européennes de durabilité. Cette évaluation peut déboucher sur des sujets supplémentaires par rapport à l'année 2022, ce qui n'est pas prévisible pour cette année. Cette évaluation sera le point de départ de l'évaluation de la stratégie de Floridienne et du rapport de durabilité.

Environnement

Changement climatique



Toutes les divisions sont, dans une certaine mesure, exposées à des risques physiques et de transition liés au climat.

Les **risques physiques** du changement climatique sur Floridienne et la chaîne de valeur peuvent être présents (sécheresses extrêmes ou saisons humides), mais aussi à moyen et long terme (déplacement des zones climatiques). Ces évolutions peuvent affecter la stratégie globale et les performances à long terme de Floridienne. L'évaluation des risques réalisée a mis en évidence les risques liés aux impacts systémiques et globaux

du changement climatique, qui peuvent influencer les opérations et l'orientation stratégique de Floridienne.

Les Divisions Life Sciences et Food ont chacune été affectées dans une certaine mesure par le changement des conditions météorologiques. Les sécheresses, par exemple, ont eu un impact sur la qualité et la quantité des matières premières disponibles pour la production.

En réponse aux risques transitoires, Floridienne a commencé à réduire ses émissions de gaz à effet de serre (GES). D'autres mesures seront prises pour réduire la consommation d'énergie et de carburant et pour utiliser davantage d'énergie renouvelable. En outre, Floridienne contribue aux objectifs d'atténuation du changement climatique par le biais de son activité de recyclage de batteries.

Comment nous gérons ces effets

La stratégie d'adaptation de Floridienne aux risques physiques comprend la diversification de ses fournisseurs afin d'éviter une dépendance à l'égard d'un petit nombre de fournisseurs pour l'approvisionnement en matières premières.

Dans le cadre des activités d'atténuation, plusieurs filiales ont commencé à investir en 2022 dans des sources d'énergie renouvelables et cherchent à réduire leur consommation d'énergie. Le principal défi consiste à réduire la consommation d'énergie lors du recyclage des batteries, car ce processus est par nature énergivore. Biobest, qui fait partie de la Division Life Sciences, a commencé en 2022 à collecter des données sur les émissions des champs d'application 1, 2 et 3 afin de mieux comprendre l'impact des gaz à effet de serre. L'objectif est que ces données soient prêtes pour les rapports externes, conformément aux exigences de la Directive européenne CSRD (« Corporate Sustainability Reporting Directive »), et que la collecte de données débute pour les autres Divisions.

Perspectives / Voie à suivre

Nous sommes conscients de notre rôle dans la transition vers une économie à faible émission de carbone. Floridienne a pour objectif de

- Développer une stratégie, avec des politiques, des plans d'action et des objectifs sous-jacents, pour réduire les émissions de gaz à effet de serre.
- Faire rapport des émissions des champs d'application 1 et 2 de Floridienne dans les années conformément à la Directive européenne CSRD (« Corporate Sustainability Reporting Directive »).
- Continuer à mettre en œuvre des initiatives en matière d'efficacité énergétique et à investir dans l'utilisation de sources d'énergie renouvelables.

Eau



Dans la chaîne d'approvisionnement du Groupe, la disponibilité et la qualité de l'eau ont une influence sur la disponibilité et la qualité des matières premières, ainsi que sur le traitement des produits finis. Ce phénomène est particulièrement présent dans les Divisions Food et Life Sciences.

Principalement dans l'agriculture en Afrique et en Asie, où l'eau peut se raréfier, les pénuries d'eau peuvent avoir un impact sur la disponibilité et la qualité des matières premières.

Comment nous gérons ce risque

Au niveau du Groupe, aucun indicateur de performance clé n'est actuellement défini. Au sein de la Division Life Sciences, Biobest a mis en place un rapport interne sur la consommation d'eau par type de sources. En outre, Biobest a commencé à mesurer sa consommation d'eaux grises et à intégrer cette dimension dans ses rapports internes. L'objectif est que ces données soient prêtes pour les rapports externes, conformément aux exigences de la Directive européenne CSRD (« Corporate Sustainability Reporting Directive »), et que la collecte de données débute également pour les autres Divisions.

Des initiatives positives sont lancées dans ce domaine. A titre d'exemple, Biobest partage l'extraction de l'eau de puits avec les villages environnants les sites où elle opère. De cette manière, elle s'assure que les communautés locales ont accès à l'eau des puits.

Perspectives / Voie à suivre

Floridienne comprend l'importance d'une gouvernance efficace de l'eau. Cela souligne l'importance de l'eau dans notre approche de gestion responsable. Floridienne a pour objectif de

- Mettre en œuvre des objectifs en matière d'eau cohérent avec les contraintes locales
- Mettre en œuvre des solutions innovantes dans nos opérations pour surveiller la consommation d'eau, réduire son utilisation et gérer de manière appropriée cette ressource rare.

Utilisation des ressources et économie circulaire



Tenant compte du caractère limité des ressources mondiales, Floridienne évalue les initiatives permettant de réduire les conséquences négatives de ses activités et les opportunités pour augmenter l'impact positif de notre Groupe. L'activité de recyclage des batteries contribue à l'objectif de création d'une économie circulaire. En raison des grandes quantités de batteries sur le marché, il existe des opportunités importantes pour Floridienne. Toutefois, en raison des innovations rapides dans la technologie des batteries, les processus de recyclage pourraient devenir moins attrayants à l'avenir.

Les Divisions Food et Life sciences dépendent d'emballages robustes pour le transport et la livraison des produits. Par conséquent, un équilibre doit être trouvé entre la sécurité nécessaire lors de la livraison des produits et le caractère réutilisable / recyclable des emballages. Certains produits commercialisés nécessitent encore actuellement l'utilisation d'emballages en plastique (comme par exemple, les ruches produites et distribuées par Biobest pour favoriser la pollinisation) ou en polystyrène. Floridienne s'efforce activement de remplacer et d'éliminer ces emballages de sa chaîne de valeur et de les remplacer par des emballages plus durables.

Comment nous gérons ces effets

Au niveau du Groupe, aucun indicateur de performance clé n'est actuellement défini pour mesurer la circularité de l'activité de recyclage de notre Division Chemicals ou évaluer la gestion des déchets des activités du Groupe. Au sein de la Division Life Sciences, Biobest a mis en place un rapport interne sur les déchets générés par ses différents sites. L'objectif est que ces données soient prêtes pour les rapports externes, conformément aux exigences de la Directive européenne CSRD (« Corporate Sustainability Reporting Directive »), et que la collecte de données débute également pour les autres Divisions. En outre, Floridienne suit de près l'évolution technologique des batteries afin d'évaluer les investissements nécessaires dans les processus de recyclage.

Aucune évaluation du cycle de vie n'a été réalisée pour les produits des différentes Divisions. Les Divisions ont une certaine connaissance du volume et du type de déchets générés tout au long de la

chaîne de valeur. Au cours des deux prochaines années, ce sujet sera étudié en détail afin de rassembler des éléments quantitatifs.

Perspectives / Voie à suivre

Floridienne a pour objectif de :

- Mettre en œuvre des solutions innovantes dans nos opérations pour contrôler et gérer les déchets et mettre en place un reporting sur cet aspect.
- Favoriser l'efficacité et l'innovation en matière d'emballages afin de remplacer autant que faire se peut les emballages à base de pétrole.

Aspects sociaux et emploi

Santé et sécurité

Conditions de travail



Floridienne s'efforce de créer un environnement de travail sain et sûr pour ses travailleurs. L'accent est mis sur la sécurité physique, mais aussi mentale. En tant qu'employeur d'une main-d'œuvre importante, Floridienne doit veiller à ce que les nombreuses normes et protocoles en matière de santé et de sécurité au travail soient respectés.

Floridienne doit notamment respecter les droits des travailleurs, maintenir des conditions de travail sûres et appliquer la législation du travail en vigueur. Bien que cela soit important pour toutes les Divisions, les efforts les plus importants portent sur la santé et la sécurité dans les Divisions Chemicals (entre autres le recyclage des batteries) et le travail en laboratoire en raison de la nature de certaines recherches.

Floridienne dispose d'un code d'honneur comprenant cinq règles qui constituent la base de la collaboration au sein de notre Groupe. Au cours de l'exercice 2022, le Groupe a commencé à élaborer un code de conduite, qui devrait être mis en œuvre au deuxième trimestre 2023.

Floridienne est consciente de l'importance d'un salaire décent. A titre d'exemple, Floridienne a commencé à évaluer l'adéquation des salaires appliqués pour ses activités en Afrique et en Inde par rapport au coût de la vie localement.

Comment nous gérons ces effets

Toutes les Divisions sont soumises à des normes strictes en matière de santé et de sécurité. Les responsables de filiales sont conscients des

exigences en matière de conditions de travail qui doivent être respectées pour se conformer aux lois locales. Les managers locaux suivent sur base régulière les données relatives à la santé et la sécurité sur le lieu de travail, telles que les rapports d'accidents et d'incidents. Ces données ne sont toutefois pas consolidées au niveau du Groupe.

La santé et la sécurité au travail ainsi que des conditions de travail équitables font partie intégrante de la stratégie du Groupe en matière de ressources humaines. La culture de Floridienne encourage et favorise une politique de la porte ouverte, dans laquelle les griefs et les problèmes liés au personnel peuvent être communiqués le long des lignes managériales.

Perspectives / Voie à suivre

Floridienne termine la rédaction d'un code de conduite qui sera partagé à travers le Groupe. Cet élément supplémentaire permettra de formaliser un peu plus l'approche de Floridienne sur ce sujet afin de garantir à nos collaborateurs des conditions de travail équitables dans le respect de critères stricts de sécurité et de santé.

Formation et éducation

Liens avec les communautés



Floridienne entretient des liens étroits avec les communautés où elle opère. Le Groupe reconnaît que les personnes sont une ressource essentielle pour assurer le succès continu de Floridienne.

Floridienne est consciente de son rôle sociétal et tient à apporter une contribution positive au bien-être et au développement des communautés locales, notamment par la création d'emplois et l'amélioration de la situation des communautés locales (en particulier pour nos filiales actives au Congo, en Indonésie ou au Maroc par exemple).

Au Congo, par exemple, Floridienne est associée au Parc des Virunga, où l'on s'efforce de lutter contre le braconnage et d'autres formes de trafic. Floridienne offre aux populations locales, vivant autour du parc, des sources de revenus stables, en leur garantissant un prix d'achat fixe ce qui leur permet de subvenir à leurs besoins.

Comment nous gérons ces effets

Floridienne estime qu'elle peut jouer un rôle crucial dans le développement des communautés locales.

Par conséquent, nous facilitons plusieurs initiatives qui ont un impact positif sur le bien-être et l'éducation des communautés locales et nous contribuons activement au partage des connaissances. Un exemple de partage des connaissances est la plateforme de lutte intégrée contre les parasites (IPM). Pour encourager le développement de son propre personnel et des communautés locales, Biobest a installé une plateforme d'apprentissage sur la lutte intégrée contre les parasites. Les clients et autres parties externes ont également accès à cette plateforme.

Perspectives / Voie à suivre

Afin d'assurer une collaboration continue avec les communautés dans lesquelles il opère, le Groupe entend rester impliqué dans les programmes de formation et d'éducation par le biais de partenaires universitaires et de la plateforme IPM. En outre, Biobest souhaite sensibiliser le public aux besoins agricoles et à la lutte contre les parasites.

Droits de l'homme

Respect des droits de l'homme

Egalité des chances

Diversité



Le respect des droits de l'homme a toujours fait partie de la philosophie de Floridienne en matière de gestion responsable, par principe. Floridienne opère dans des zones telles que l'Afrique et l'Indonésie, qui ont été identifiées comme des territoires où le risque de violation des droits de l'homme est plus élevé. L'ensemble du Groupe se doit de respecter l'engagement de respect des droits de l'homme et d'égalité de traitement.

Les effets directs et indirects sur les droits de l'homme sont pris en compte lors des échanges avec les partenaires commerciaux et lors de l'analyse des investissements. Comme le Groupe opère dans des pays où le risque de violation des droits de l'homme est plus élevé, Floridienne travaille en étroite collaboration avec les acteurs de la chaîne de valeur pour réduire le risque de violations.

En outre, Floridienne est consciente du risque qu'un manque de diversité dans l'organisation pourrait conduire à une inégalité des chances pour les femmes et les minorités au sein du Groupe.

Comment nous gérons ces effets

Floridienne s'est dotée d'un code d'honneur comprenant cinq principes fondamentaux à respecter. Dans le cadre de ses engagements, le groupe s'efforce de sensibiliser l'ensemble de son personnel au respect des droits de l'homme et à l'égalité des chances. Floridienne promeut et encourage une politique d'ouverture permettant d'aborder les griefs et les questions relatives au personnel.

Ces principes et valeurs ne sont pas encore formalisés dans des politiques et procédures. Floridienne travaille à l'élaboration d'un code de conduite et d'une politique de signalement qui seront mis en œuvre au second trimestre 2023.

Au cours de l'année, aucun incident, violation ou plainte concernant les droits de l'homme n'a été signalé aux responsables de Division ou au Groupe.

Perspectives / Voie à suivre

Pour s'assurer que Floridienne continue à respecter et à soutenir les droits de l'homme, Floridienne mettra en œuvre un code de conduite, une politique de signalement et commencera à établir des rapports centralisés sur les indicateurs clés de diversité et d'inclusion.

Gouvernance

Lutte contre la corruption



Floridienne a des activités via ses filiales ou partenaires dans des territoires où le risque de corruption risque d'être plus élevé (en particulier, Afrique et Inde). Floridienne n'accepte aucune implication dans des faits de corruption ou de pots-de-vin.

Comment nous gérons ces effets

Grâce à l'évaluation des risques liés au développement durable et à la présence de spécialistes lors de ces sessions, Floridienne a réévalué les risques de paiement de pots-de-vin et de corruption et a envisagé différentes mesures pour limiter de tels risques. Floridienne n'a toléré et ne tolère aucun acte de corruption. Floridienne s'attend à ce que les cadres du Groupe ou les cadres locaux respectent les règles d'éthique qu'elle a établies.

Perspectives / Voie à suivre

Floridienne a pour objectif de formaliser les contrôles relatifs à la prévention des pots-de-vin et à la corruption. Floridienne mettra en œuvre un code de conduite et une politique de signalement interne au cours du second trimestre 2023.

Feuille de route vers un groupe plus durable

Les activités de notre Groupe contribuent à une économie plus durable. De plus, nous investissons également dans des projets pour réduire les effets négatifs des activités du Groupe. Par exemple, nous réduisons notre consommation d'énergie non renouvelable et de combustibles fossiles et nous utilisons davantage d'emballages biodégradables au lieu de plastiques.

Nous travaillons actuellement pour pouvoir donner davantage d'informations sur les effets positifs et négatifs du Groupe sur l'environnement et la société et sur la manière dont nous structurons notre gouvernance. Nous avons lancé un projet en 2022 pour mieux comprendre les risques et les opportunités liés au développement durable.

Nous travaillons actuellement sur les mesures à mettre en place pour continuer à développer une activité plus durable et aligner nos procédures internes sur les obligations de la Directive européenne CSRD (« Corporate Sustainability Reporting Directive »). Dans le cadre de ce processus, nous avons défini les étapes suivantes :

- Déterminer les sujets matériels liés au développement durable en collaboration avec nos partenaires,
- Fixer les objectifs que nous voulons atteindre en matière de développement durable,
- (Ré)organiser notre gouvernance afin d'intégrer davantage la réflexion sur le développement durable dans notre stratégie, mais aussi dans notre prise de décision quotidienne,
- Formaliser les politiques, mettre en place des plans d'action et définir des indicateurs pour mesurer l'état d'avancement dans la réalisation de nos objectifs,
- Organiser des processus et des contrôles internes pour garantir des données fiables afin de rendre compte des indicateurs clés sur les aspects liés à la durabilité.

Taxonomie de l'union européenne

Pour favoriser les investissements durables et atteindre les objectifs du Green Deal, le règlement Taxonomie (règlement (UE) 2020/852, le « Règlement ») établit un système de classification commun à l'Union européenne permettant d'identifier les activités économiques considérées comme durables.

Les informations fournies par Floridienne pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2022 ont été préparées conformément à la liste des activités éligibles à la Taxonomie et des activités non éligibles à la Taxonomie en relation avec les trois indicateurs clefs de performance (ventes, dépenses d'exploitation et dépenses d'investissement). Nous faisons référence aux notes aux états financiers concernant les règles appliquées pour déterminer les activités incluses dans les chiffres financiers correspondants.

Le Règlement délégué 2021/2139 de la Commission du 4 juin 2021 (« Climate Delegated Act ») complète le Règlement par les critères d'examen technique. Après avoir déterminé les activités économiques décrites dans ce Règlement, Floridienne a évalué les activités décrites dans les annexes I (atténuation du changement climatique) et II (adaptation au changement climatique) et les codes NACE correspondants. Floridienne a estimé que les activités éligibles à la taxonomie les plus pertinentes étaient liées à la fabrication de batteries, y compris le recyclage de ces matériaux. Ces activités représentent environ 5 % du chiffre d'affaires total de Floridienne.

Pour déterminer si ces activités concernent également des activités alignées sur la taxonomie, il convient d'évaluer si les critères techniques de sélection, y compris les critères de contribution substantielle, le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » (ci-après le « principe DNSH » (pour « Do No Significant Harm ») et les garanties minimales sont remplis. Actuellement, les garanties minimales sont respectées mais Floridienne n'est pas en mesure d'évaluer précisément les autres critères. En outre, Floridienne a effectué des investissements dans son activité de recyclage de batteries et dans des actions d'atténuation des changements climatiques, telles que des investissements dans des panneaux solaires. Les systèmes d'information actuels ne permettent toutefois pas à Floridienne de collecter les informations au niveau de l'intégralité du Groupe de manière à ce qu'elles soient fiables pour les rapports externes. Floridienne travaille à la mise en place des processus nécessaires à la collecte de telles informations. L'objectif est de consolider toutes les informations financières pour

déterminer les montants et les pourcentages sur l'alignement à la Taxonomie à la fin de l'exercice 2023. Des efforts seront faits pour évaluer le principe DNSH au plus tard au cours de l'exercice 2024. Ce délai tient compte du temps nécessaire à rassembler des informations plus détaillées sur les effets réels, par exemple, sur les émissions de gaz à effet de serre.

Bien que Floridienne ait des activités économiques importantes qui ne sont pas couvertes par la Taxonomie européenne actuelle, comme celles des Divisions Life Sciences, on peut s'attendre à ce qu'au moins une partie de ces activités soient éligibles au titre des objectifs environnementaux supplémentaires lorsqu'ils seront adoptés par les autres thèmes de la Taxonomie. La Taxonomie de l'Union Européenne étant récente, Floridienne continuera à suivre les développements législatifs.

Les charges de maintenance des actifs immobiliers, de R&D et de location (relatives aux contrats court terme) représentent une part non significative des charges opérationnelles totales du Groupe. À ce titre, Floridienne a appliqué l'exemption de matérialité sur les Opex.

Les tableaux requis par le Règlement sont présentés en Annexes ci-après.

Tableau 1 – Chiffre d'affaires

Part du chiffre d'affaires issue de produits ou de services associés à des activités économiques alignées sur la taxonomie – Informations pour l'année 2022

Activités économiques	Code(s)	Chiffre d'affaires absolu en milliers d'euros	Part du chiffre d'affaires %	Critères de contribution substantielle					
				Atténuation du changement climatique %	Adaptation au changement climatique %	Ressources aquatiques et marines %	Économie circulaire %	Pollution %	Biodiversité et écosystèmes %
A. ACTIVITÉS ÉLIGIBLES À LA TAXONOMIE									
A.1. Activités durables sur le plan environnemental (alignées sur la taxonomie)									
Chiffre d'affaires des activités durables sur le plan environnemental (alignées sur la taxonomie) (A.1)									
A.2. Activités éligibles à la taxonomie mais non durables sur le plan environnemental (non alignées sur la taxonomie)									
Recyclage des batteries	C27.2, E38.32	32 375	6%						
Chiffre d'affaires des activités éligibles à la taxonomie mais non durables sur le plan environnemental (non alignées sur la taxonomie) (A.2)		32 375	6%						
Total A.1. + A.2.		32 375	6%						
B. ACTIVITÉS NON ÉLIGIBLES À LA TAXONOMIE									
Chiffre d'affaires des activités non éligibles à la taxonomie (B)		485 936	94%						
Total (A + B)		518 311	100%						

L'éligibilité du chiffre d'affaires est calculée conformément à la définition de l'article 8 du Règlement. La ligne « chiffre d'affaires », telle qu'elle est incluse dans le compte de résultat consolidé, est l'équivalent du chiffre d'affaires selon la

taxonomie du Règlement. Nous faisons référence à la description des principes comptables significatifs reprise dans le rapport financier pour la description des principes de comptabilisation des revenus.

Critères d'absence de préjudice important (DNSH – Does Not Significantly Harm)										
Atténuation du changement climatique	Adaptation au changement climatique	Ressources aquatiques et marines	Économie circulaire	Pollution	Biodiversité et écosystèmes	Garanties minimales	Part du chiffre d'affaires alignée sur la taxonomie année N	Part du chiffre d'affaires alignée sur la taxonomie année N-1	Catégorie (activité habilitante)	Catégorie (activité transitoire)
O/N	O/N	O/N	O/N	O/N	O/N	O/N	%	%	H	T
							6%	8%	H	
							6%	8%		

Tableau 2 – CAPEX

Part des dépenses CapEx issue des produits ou services associés à des activités économiques alignées sur la taxonomie – Informations pour l'année 2022

Activités économiques	Code(s)	CapEx absolues en milliers d'euros	Part des CapEx %	Critères de contribution substantielle					
				Atténuation du changement climatique %	Adaptation au changement climatique %	Ressources aquatiques et marines %	Économie circulaire %	Pollution %	Biodiversité et écosystèmes %
A. ACTIVITÉS ÉLIGIBLES À LA TAXONOMIE									
A.1. Activités durables sur le plan environnemental (alignées sur la taxonomie)									
CapEx des activités durables sur le plan environnemental (alignées sur la taxonomie) (A.1)									
A.2. Activités éligibles à la taxonomie mais non durables sur le plan environnemental (non alignées sur la taxonomie)									
Recyclage des batteries	C27.2, E38.32	4 926	17%						
CapEx des activités éligibles à la taxonomie mais non durables sur le plan environnemental (non alignées sur la taxonomie) (A.2)		4 926	17%						
Total A.1. + A.2.		4 926	17%						
B. ACTIVITÉS NON ÉLIGIBLES À LA TAXONOMIE									
CapEx des activités non éligibles à la taxonomie (B)		24 638	83%						
Total (A + B)		29 564	100%						

Nous avons déterminé l'éligibilité et l'alignement des dépenses d'investissement conformément à la définition de l'article 8 du Règlement. Les dépenses d'investissement comprennent les acquisitions d'actifs corporels et incorporels au cours de l'exercice financier considéré avant dépréciation, amortissement et toute réévaluation, y compris celles résultant de réévaluations et de dépréciations, pour l'exercice financier concerné, et à l'exclusion des variations de la juste

valeur. Il comprend également les acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles résultant de regroupements d'entreprises, mais exclut les acquisitions de goodwill. Nous faisons référence à la description des principes comptables significatifs reprise dans le rapport financier pour la description des principes de comptabilisation des investissements.

Tableau 3 – OPEX

Part des OpEx concernant des produits ou services associés à des activités économiques alignées sur la taxonomie – Informations pour l'année 2022

Activités économiques	Code(s)	OpEx absolues en milliers d'euros	Part des OpEx %	Critères de contribution substantielle					
				Atténuation du changement climatique %	Adaptation au changement climatique %	Ressources aquatiques et marines %	Économie circulaire %	Pollution %	Biodiversité et écosystèmes %
A. ACTIVITÉS ÉLIGIBLES À LA TAXONOMIE									
A.1. Activités durables sur le plan environnemental (alignées sur la taxonomie)									
OpEx des activités durables sur le plan environnemental (alignées sur la taxonomie) (A.1)									
A.2. Activités éligibles à la taxonomie mais non durables sur le plan environnemental (non alignées sur la taxonomie)									
Recyclage des batteries	C27.2, E38.32	33 299	7%						
OpEx des activités éligibles à la taxonomie mais non durables sur le plan environnemental (non alignées sur la taxonomie) (A.2)		33 299	7%						
Total A.1. + A.2.		33 299	7%						
B. ACTIVITÉS NON ÉLIGIBLES À LA TAXONOMIE									
OpEx des activités non éligibles à la taxonomie (B)		455 931	93%						
Total (A + B)		489 230	100%						

Le Règlement définit les dépenses d'exploitation comme des coûts directs non capitalisés liés à la recherche et au développement, aux mesures de rénovation des bâtiments, aux baux à court terme, à l'entretien et aux réparations, ainsi qu'à toute autre dépense directe liée à l'entretien quotidien des immobilisations corporelles par l'entreprise ou

par un tiers auquel les activités sont sous-traitées et qui est nécessaire pour assurer le fonctionnement continu et efficace de ces actifs. Cette définition diffère de la définition plus large utilisée dans les états financiers consolidés en tant que charges d'exploitation ou autres charges d'exploitation (voir note 8).

Critères d'absence de préjudice important (DNSH – Does Not Significantly Harm)										
Atténuation du changement climatique	Adaptation au changement climatique	Ressources aquatiques et marines	Économie circulaire	Pollution	Biodiversité et écosystèmes	Garanties minimales	Part des OpEx alignée sur la taxonomie, année N	Part des OpEx alignée sur la taxonomie, année N-1	Catégorie (activité habilitante)	Catégorie (activité transitoire)
O/N	O/N	O/N	O/N	O/N	O/N	O/N	%	%	H	T
							7%	9%	H	
							7%	9%		

Directive OPA

Dans le cadre de l'information requise en vertu de l'article 34 de l'arrêté royal du 14 novembre 2007, nous n'avons repris que les informations ci-dessous, les autres informations étant sans objet pour Floridienne.

1. Structure du capital

En vertu de la Loi du 1er avril 2007 relative aux offres publiques d'acquisition, les actionnaires sont tenus de notifier annuellement toute modification de leur participation de contrôle à la FSMA et à la société concernée. Dans ce contexte, ils ont adressé à Floridienne une mise à jour de la structure de l'actionariat de contrôle. La structure de l'actionariat à la date de clôture des comptes, telle qu'elle résulte des notifications reçues, est reprise ci-dessous :

Beluflo S.A.	392 004	39,32%
Philippe de Spoelberch	166 428	16,70%
Gaëtan Waucquez	22 928	2,30%
Signataires de la convention d'actionnaires	581 360	58,32%
Floridienne S.A.	17 363	1,74%
Marinvest S.A.	90 800	9,11%
SRIW	81 524	8,18%
BM Albatros	37 500	3,76%
Autres actionnaires	188 310	18,89%
Nombre d'actions	996 857	100,00%

2. Titres au porteur

Depuis l'entrée en vigueur de la Loi du 14 décembre 2005, il n'existe plus de titres au porteur de Floridienne SA.

3. Accord entre actionnaires

La convention d'actionnaires entre Beluflo (39,32%), Gaëtan Waucquez (2,30%) et Philippe de Spoelberch (16,70%) a été renouvelée le 24 février 2023. Dans ce cadre, les différents signataires se sont échangé des droits de préemption et des droits de suite.

4. Restrictions légales ou statutaires au transfert des titres

Il n'existe pas de restriction légale ou statutaire au transfert des titres de Floridienne S.A.

5. Restrictions légales ou statutaires à l'exercice du droit de vote

Chaque action donne droit à un vote. Il n'existe pas de restriction légale ou statutaire à l'exercice du

droit de vote et il n'y a pas de titres comprenant des droits de contrôle spéciaux.

6. Pouvoirs de l'organe d'administration

Lors de l'Assemblée Générale extraordinaire du 2 juin 2020, les pouvoirs suivants ont été octroyés au Conseil d'Administration :

- Création, pour une durée de cinq ans, d'un nouveau capital autorisé de € 4 850 000,00 pour une durée de cinq ans.
- Dans le cadre du capital autorisé, autoriser le Conseil d'Administration à procéder à des augmentations de capital par incorporation de réserves, à procéder à des émissions d'obligations convertibles ou avec droits de souscription, ainsi qu'à des droits de souscription ou warrants attachés ou non à une autre valeur mobilière, et à limiter ou supprimer le droit de préférence des actionnaires, y compris en faveur d'une ou plusieurs personnes déterminées quand bien même celles-ci ne seraient pas membres du personnel de la société ou d'une de ses filiales.
- Le Conseil d'Administration est autorisé à acquérir les actions ou titres bénéficiaires entièrement libérés de la société lorsque cette acquisition est nécessaire pour éviter à la société un dommage grave et imminent. Cette autorisation est valable trois ans à dater de l'Assemblée Générale du 2 juin 2020.
- Le Conseil peut aliéner les actions de la société en Bourse ou de toute autre manière dans les cas prévus par la loi, sans autorisation préalable de l'Assemblée Générale. Le Conseil est en outre autorisé, conformément à la loi, à céder les actions de la société à une ou plusieurs personnes déterminées autres que le personnel.
- Le Conseil d'Administration est autorisé, conformément à la loi, pendant une période de trois ans à dater de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 2 juin 2020 à aliéner les titres de la société, aux fins d'éviter à la société un dommage grave et imminent.
- Ces autorisations sont valables pour les acquisitions et aliénations d'actions de la société faites par les filiales visées par le Code des Sociétés et des Associations.
- Dans le cadre du capital autorisé, proroger l'autorisation au Conseil d'Administration pour une période de trois ans, de faire usage du capital autorisé (avec faculté de limiter ou supprimer le droit de préférence aux actionnaires) en cas d'offre publique d'acquisition portant sur des titres déjà émis par la société.

Le Conseil proposera à l'Assemblée Générale du 6 juin 2023 de proroger pour une durée de trois ans l'autorisation d'acquérir les actions ou titres bénéficiaires entièrement libérés de la société lorsque cette acquisition est nécessaire pour éviter à la société un dommage grave et imminent.

7. Article 74 de la loi du 1er avril 2007 relative aux offres publiques d'acquisition.

En date du 23 septembre 2007, Floridienne a été avisée par la SA Beluflo que cette dernière détenait 296 997 titres Floridienne soit 34,37% du capital de la société.

En date du 27 août 2018, la SA Beluflo a confirmé détenir 392 035 titres avec droit de vote émis par la SA Floridienne, soit 39,33% du capital.

Au 31 décembre 2022, le nombre de titres détenus par Beluflo s'élevait à 392 004.

Informations requises en vertu de l'article 7:96 du code belge des sociétés et des associations

Politique en matière de conflit d'intérêts

La Charte de Gouvernance d'entreprise, mise à jour le 25 mars 2021, décrit dans sa partie IV la politique relative aux transactions ou autres relations contractuelles entre la Société, en ce compris les sociétés liées, et les administrateurs lorsque ces transactions ou autres relations contractuelles ne sont pas couvertes par des dispositions légales en matière de conflit d'intérêts. Elle prévoit également l'application des procédures particulières prévues par les articles 7 :96 et 7 :97 du Code des sociétés et des associations.

Au cours de l'année 2022, nous n'avons pas à mentionner de conflits d'intérêts intervenus lors des différents Conseils d'Administration, tels que visés par l'article 7 :96 et 7 :97 du Code des sociétés et des associations.

Déclaration de gouvernance d'entreprise

En tant qu'entreprise belge cotée sur Euronext Brussels, Floridienne est tenue de respecter les critères les plus élevés en matière de gouvernance d'entreprise, et est tenue par la loi belge de respecter le Code belge de Gouvernance d'Entreprise.

1. Application du Code de gouvernance d'entreprises

Le Groupe applique le code 2020, en vigueur depuis le 1er janvier 2020. Le Code 2020 remplace les éditions précédentes de 2004 et de 2009 (« Code 2009 »). Tout comme son édition de 2009, le Code 2020 est fondé sur le principe de « se conformer ou expliquer ». Le droit belge des sociétés et le Code belge de gouvernance d'entreprise exigent tous deux que Floridienne adopte et publie une Charte de gouvernance d'entreprise et, sur base annuelle, une déclaration de gouvernance d'entreprise à inclure dans le rapport annuel. Celui-ci est disponible sur le site de la Commission Corporate Governance. Le « Code 2020 » est applicable à partir du 1 janvier 2020 et Floridienne a adapté sa charte de Corporate Governance en conséquence.

La charte de Corporate Governance de Floridienne mise à jour est disponible sur notre site internet www.floridienne.be.

2. Non-respect des dispositions du Code (principe « comply or explain »)

Conformément à l'approche « comply or explain » du Code, le Conseil d'Administration attire toutefois l'attention sur les exceptions suivantes au Code 2020 :

Une réflexion globale sur la gouvernance de Floridienne a été menée au cours de l'exercice 2022 à laquelle ont participé le Comité d'Audit, le Comité de Nomination et de Rémunération et le Conseil d'Administration. Cette réflexion a abouti à des propositions concrètes de changements à réaliser en matière de gouvernance qui ont été approuvées par le Conseil d'Administration du 21 décembre 2022. Ces changements vont réduire à l'avenir fortement le nombre d'exceptions au Code 2020 et contribueront à une bonne gouvernance du Groupe. Ces changements à venir sont décrits ci-dessous.

Plans de succession (Dispositions 2.10 et 2.13)

Floridienne ne dispose pas de plans de succession formels pour le CEO, les autres membres du management exécutif et les administrateurs.

Au cours de l'exercice 2023, le Comité de Nomination et de Rémunération va superviser la mise en place d'un plan de succession pour le CEO et pour les fonctions clés dans les filiales dont la taille le permet. Il va également définir les principes applicables dans le cadre de la succession des administrateurs.

Code de conduite (Disposition 2.18)

Floridienne n'a – à ce jour – pas encore formalisé un code de conduite. Floridienne attend une adhésion totale de la part de ses Managers Groupe ou locaux, aux règles d'éthique. La culture Groupe est basée sur des valeurs éthiques fortes adoptées par tous les membres du personnel, et en particulier pour les personnes en charge des postes à responsabilités du Groupe.

Un code de conduite est en cours d'élaboration et sera présenté à l'ensemble du Groupe en 2023.

Administrateurs non exécutifs et management (Disposition 3.11)

Au cours de l'année 2022, les administrateurs non exécutifs ne se sont pas réunis de manière formelle sans la présence du Comité de Gestion. Les administrateurs non-exécutifs ont toutefois eu des contacts informels fréquents sans la présence du Comité de Gestion.

Séparation des pouvoirs (Disposition 3.12)

Au cours de l'exercice 2022, Marc-Yves Blanpain a exercé les fonctions de Président du Conseil d'Administration et de membre du Comité de Gestion.

Le Conseil d'Administration du 21 décembre 2022 a décidé de modifier fondamentalement la composition du Comité de Gestion afin de garantir la séparation des pouvoirs entre le Conseil d'Administration et le Comité de Gestion.

En conséquence, le Comité de Gestion de Floridienne S.A. a été renouvelé le 1 janvier 2023 et est désormais composé des fonctions suivantes: CEO, CFO, HR et consolidateur. Il se réunit sur base trimestrielle.

Son rôle couvre:

- Centralisation de l'information financière au niveau du Groupe et suivi des budgets,
- Identification des opportunités d'investissements et de désinvestissements,
- Structuration des financements du Groupe,
- Définition de politiques Groupe en matière de gestion des ressources humaines, de gestion des risques et de contrôle interne.

Composition du Comité d'Audit (Disposition 4.3)

Au cours de l'exercice 2022, le Comité d'Audit était composé de deux personnes. Le Comité d'Audit de Floridienne fait rapport au Conseil d'Administration de ses travaux et de ses conclusions (y compris en cas d'opinions dissonantes) et n'a pas eu à prendre des décisions à la majorité.

Le Conseil d'Administration du 21 décembre 2022 a toutefois décidé d'ajouter un troisième membre au

Comité d'Audit afin de répondre à la Disposition 4.3. du Code 2020 qui précise que le Comité d'Audit doit être composé au minimum de trois membres. Le Conseil d'Administration a demandé à Stéphanie Montenair, représentante permanente de Samanda S.A., de rejoindre le Comité d'Audit et d'y apporter son expertise financière. Ce changement est effectif depuis le 1 janvier 2023. Stéphanie Montenair, actuellement Investment Manager au sein de Wallonie Entreprendre, dispose des compétences requises en matière de comptabilité et d'audit grâce à son parcours académique (master d'Ingénieur de Gestion de Solvay Brussels School of Economics and Management) et professionnel (entre autres chez BNP Paribas Fortis au sein du retail et private banking de 2013 à 2018 et chez BDO où elle a travaillé en corporate finance jusqu'en 2020).

Dispositifs spécifiques pour les lanceurs d'alerte (Disposition 4.13)

Compte tenu de la taille limitée du Groupe, il n'y avait pas de mécanisme formel pour les lanceurs d'alertes en 2022. La communication interne se passe principalement par des canaux directs moins formels.

Vu la croissance des activités du Groupe et les évolutions législatives, un mécanisme formel pour les lanceurs d'alerte sera mis en place au cours du premier semestre 2023.

Audit Interne (Disposition 4.14)

Le Code 2020 prévoit qu'une fonction d'audit interne indépendante soit mise en place et que ses ressources et ses compétences soient adaptées à la nature, à la taille et à la complexité de la société. Si la société n'a pas de fonction d'audit interne, la nécessité d'en créer une est évaluée au moins annuellement.

Floridienne ne dispose pas d'une fonction séparée d'audit interne contrairement à ce qui est prévu dans le Code. En revanche, le processus de gestion des risques (opérationnels) est suivi de très près par le Comité d'Audit (nous faisons aussi référence, dans ce cadre-là, à la rubrique « Contrôle interne et gestion des risques dans le cadre du processus d'établissement de l'information financière » ci-dessous.

Les actions suivantes seront entreprises au cours de l'exercice 2023 pour garantir un contrôle interne adéquat: (i) mise en place d'un questionnaire d'auto-évaluation des équipes locales, (ii) mise en place de checklists de clôture à l'attention des filiales et, (iii) en fonction des risques identifiés, des mesures spécifiques seront prises par l'équipe centrale.

Rémunération des administrateurs non exécutifs et des managers exécutifs (Dispositions 7.6. et 7.9)

La rémunération de tous les membres du Conseil d'Administration est exclusivement octroyée en numéraire et ne comprend aucune action de la société. Le Conseil d'Administration n'a pas fixé de seuil minimum d'actions que les dirigeants de la société doivent détenir. Il note toutefois qu'une part importante des administrateurs non exécutifs et des managers exécutifs ont fait le choix d'être également actionnaires et détiennent des parts du Groupe.

Clauses de recouvrement des émoluments du CEO et des managers exécutifs (Disposition 7.12)

Le droit belge limite fortement la portée de clauses qui seraient reprises dans les contrats du CEO et des autres managers exécutifs et qui permettraient à la société de recouvrer des émoluments variables payés, ou de surseoir au paiement d'émoluments variables. En conséquence, aucune clause de ce type n'est incluse dans les contrats du CEO et des autres managers exécutifs.

Evaluations périodiques des administrateurs (Dispositions 9.1 et 9.2)

Contrairement à ce qui est prévu dans le Code, la contribution individuelle des administrateurs ne fait pas encore l'objet d'évaluations périodiques formalisées. Le Conseil d'Administration estime qu'une telle évaluation individualisée n'est pas requise à ce jour pour assurer le bon fonctionnement du Conseil d'Administration. Le Président du Conseil d'Administration établit régulièrement des contacts bilatéraux avec chacun des administrateurs en dehors des réunions du Conseil d'Administration. Il procèdera toutefois à de telles évaluations formalisées si, au vu de circonstances particulières, cela s'avère nécessaire ou requis.

Le Conseil d'Administration a décidé le 21 décembre 2022 de mettre en place un processus d'évaluation du fonctionnement du Conseil d'Administration dès l'exercice 2023.

3. Contrôle interne et gestion des risques dans le cadre du processus d'établissement de l'information financière

La société a mis en place une structure de contrôle interne et de gestion des risques du processus d'établissement de l'information financière adaptée à sa taille.

Environnement de contrôle

Le Conseil d'Administration représente l'organe de gestion de la société et assure son leadership entrepreneurial dans un cadre de contrôle prudent et d'identification, d'évaluation et de gestion des risques. Au sein du Conseil d'Administration, la

société dispose d'un Comité de Gestion qui était composé jusqu'au 31 décembre 2022 du président exécutif et de l'administrateur délégué. Comme indiqué ci-avant, le Conseil d'Administration du 21 décembre 2022 a décidé de modifier fondamentalement la composition du Comité de Gestion afin de garantir la séparation des pouvoirs entre le Conseil d'Administration et le Comité de Gestion. En conséquence, le Comité de Gestion a été renouvelé le 1 janvier 2023 et est désormais composé des fonctions suivantes: CEO, CFO, HR et consolidateur. Il se réunit sur base trimestrielle.

Le Comité de Gestion est épaulé par la Direction financière du Groupe, et au sein de chaque Division, par un Comité Division. Le Comité de Gestion est chargé de mettre en place et de maintenir les contrôles internes appropriés et adaptés à la taille du Groupe pour s'assurer de manière efficace que les objectifs sont atteints en matière de fiabilité des informations financières, et de conformité aux lois et aux règlements.

Le Comité d'Audit, instauré en application de l'article 7:99 du Code des Sociétés et des Associations est composé d'administrateurs non exécutifs et assiste le Conseil d'Administration dans la surveillance de la gestion de la société et de l'ensemble du Groupe, dans le contrôle de l'efficacité de l'ensemble des processus de contrôle interne et externe de la société et dans la surveillance du processus de suivi global. Ce Comité dispose de sa propre charte de fonctionnement. Le Comité d'Audit fait rapport de ses travaux au Conseil lors de chaque réunion.

La société publie son information financière traditionnellement au travers des rapports financiers semestriels et annuels.

Par ailleurs, elle prépare pour chaque exercice un budget annuel qui est discuté et approuvé par le Conseil d'Administration. Les divergences par rapport au plan et par rapport aux prévisions antérieures sont régulièrement mises à jour et analysées par le Comité de Gestion, puis présentées, expliquées et validées par le Conseil d'Administration.

Les responsabilités de chaque organe peuvent être décrites comme suit :

	Conseil d'Administration	Comité d'Audit	Comité de Gestion	Comités Pole
Information financière et budget	Validation des comptes, deux fois par an et approbation du budget. Définition des règles d'évaluation du Groupe	Discussion des problématiques d'évaluation	Centralisation de l'information financière au niveau du Groupe et suivi des budgets	Collecte de l'information financière et élaboration des budgets
Stratégie	Définition des axes stratégiques du Groupe		Détermination des politiques et follow up	Mise en œuvre des politiques définies et reporting
Investissements	Validation des développements majeurs, organiques ou par croissance externe		Identification des opportunités	Identification des opportunités
Désinvestissements	Décisions de cession d'activité		Identification des Opportunités	Identification des opportunités
Financement	Structure financière consolidée et objectifs		Structuration des financements du Groupe	Structuration des besoins de financement opérationnels
Gestion des risques, contrôle interne, audit interne	Validation des plans d'actions proposés	Propositions au Conseil d'Administration en cas de manquements observés		
Ressources humaines	Le Comité de Nomination et de Rémunération est responsable de la rémunération des membres du Comité de Gestion		Responsable de la rémunération et de l'évaluation des Comités Pôle	Responsables de l'évaluation et des rémunérations au sein de leurs pôles respectifs

Processus de gestion des risques

La politique globale de gestion des risques de Floridienne et de ses filiales dans le monde définit son engagement à assurer un système efficace de gestion des risques à travers le Groupe, dans le but de minimiser autant que possible son exposition aux risques qui seraient de nature à compromettre la réalisation de ses objectifs. Le Comité d'Audit assiste, entre autres, le Conseil d'Administration dans son rôle d'évaluation et de gestion des risques. Il examine régulièrement les domaines dans lesquels les risques sont susceptibles d'affecter matériellement la stratégie, la réputation et/ou la situation financière du Groupe et surveille l'ensemble du processus de gestion des risques de la société. Ce processus est décrit ci-avant dans le rapport de gestion.

Activités de contrôle

Les activités de contrôle mises en œuvre reposent sur deux aspects qui sont une supervision rapprochée des opérations financières par le management ainsi qu'une culture Groupe basée sur des valeurs éthiques fortes adoptées par tous les membres du personnel, et en particulier pour les personnes en charge des postes à responsabilités du Groupe.

Comme décrit ci-dessus, l'établissement des rapports financiers semestriels et annuels suit un calendrier précis, selon un format bien défini, et parcourt différentes étapes de vérification par des organes internes et externes spécialisés. Ainsi, l'identification des problèmes comptables se fait par le département comptable central en charge de

la consolidation, assisté par un consultant externe spécialisé en IFRS pour les aspects techniques et par le Comité de Gestion pour les questions relatives à l'évaluation globale.

Au niveau des risques généraux liés au business de chaque société, outre la conscientisation des équipes locales à la gestion par les risques, le Groupe engage un processus de contrôle interne sur le sujet. En raison de la taille limitée du Groupe et de ses ressources humaines, ce processus est mis en place afin de couvrir progressivement l'ensemble des aspects opérationnels.

Information et communication

Le Groupe est attentif à l'information financière et aux communications transmises aux marchés. Une attention particulière est portée à l'exhaustivité de cette information afin que les acteurs du marché soient parfaitement informés de toutes les évolutions du Groupe. Les délais de communication avec les marchés font également l'objet d'un contrôle attentif. Le Groupe considère que l'information financière est un instrument de communication essentiel et a établi dans ce sens des règles et des contrôles permettant de s'assurer que les informations financières importantes soient conformes et disponibles.

Ces procédures sont coordonnées par la Direction financière, préalablement à la publication des comptes semestriels et annuels. Les résultats de ces procédures sont examinés de façon attentive par le Comité de Gestion et ensuite avec le Comité d'Audit. Un suivi approprié est donné à chaque problème potentiel identifié et une évaluation d'ajustements éventuels à l'information financière projetée est réalisée.

En ce qui concerne la communication interne au Groupe, celle-ci se passe principalement par des canaux directs quoique moins formels compte tenu de la taille limitée du Groupe Floridienne. Cette communication plus informelle est considérée positivement par Floridienne dans la mesure où en créant le contact entre les personnes, elle favorise l'échange et une culture d'entreprise forte. La communication informelle accélère également fortement les processus décisionnels, ce qui constitue une des forces de Floridienne aujourd'hui.

Pilotage

Le Comité d'Audit est chargé du suivi de l'efficacité des systèmes de contrôles internes et de gestion des risques.

Le Comité de Gestion et les Comités Divisions sont chargés de la surveillance et de la mise en œuvre du contrôle interne et de la gestion des risques.

Suite à l'analyse des risques menée par le Comité d'Audit, ces organes ont pu vérifier les structures de contrôle interne mises en place au sein du Groupe, aux différents niveaux et selon des formes diverses. De même, le potentiel d'amélioration en termes d'efficacité a été identifié et des mesures d'amélioration mises à l'étude.

Un travail d'analyse de best practices et de formation des entités du Groupe sont des points qui doivent encore faire l'objet d'une uniformisation au sein du Groupe afin de faciliter le monitoring de l'application des procédures instaurées.

4. Conseil d'Administration

Au 1^{er} janvier 2023, le Conseil d'Administration était composé comme suit :

Chevalier (Marc-Yves) Blanpain
Nommé jusqu'en 2025
Président

W. Invest S.A. (Monsieur Gaëtan Waucquez)
Nommé jusqu'en 2025
Administrateur délégué

Comte Paul Cornet de Ways Ruart
Nommé jusqu'en 2024
Non exécutif et indépendant
Membre du Comité d'Audit et du Comité de Nomination et de Rémunération

Madame Caroline de Laet Derache
Nommée jusqu'en 2025
Non exécutive et représentant l'actionnaire

Vicomte Philippe de Spoelberch
Nommé jusqu'en 2025
Non exécutif et représentant l'actionnaire

Madame Catherine Pycke
Nommée jusqu'en 2025 lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue le 19 octobre 2021
Non exécutif et indépendant

Beluflo S.A. (Monsieur Loïc Waucquez)
Nommé jusqu'en 2025
Non exécutif et représentant l'actionnaire
Président du Comité d'Audit

Freshwater Bay Management S.P.R.L. (Monsieur Herman Wielfaert)
Nommé jusqu'en 2025
Non exécutif et indépendant

Président du Comité de Nomination et de Rémunération
Samantha S.A. (Madame Stéphanie Montenair)
Nommé jusqu'en 2025
Non exécutif et indépendant

Commissaire

RSM Réviseurs d'entreprises SRL
Représenté par Gert Van Leemput
Nommé jusqu'en 2024 (Assemblée Générale
Ordinaire qui approuvera les comptes pour
l'exercice clos au 31 décembre 2023)

Marc-Yves Blanpain étant membre du Conseil
d'Administration depuis plus de 12 années et W.
Invest S.A. (représentée par Gaëtan Waucquez)
ayant un rôle exécutif via sa participation au
Comité de Gestion ne sont pas considérés comme
indépendants conformément aux dispositions
prévues par l'article 7 :87 du Code des Sociétés
et des associations et la disposition 3:5 du Code
2020.

Beluflo S.A. (représentée par Loïc Waucquez),
Philippe de Spoelberch et Caroline de Laet
Derache représentent les actionnaires > 10% et ne
sont donc pas considérés comme indépendants
conformément aux dispositions prévues par
l'article 7 :87 du Code des Sociétés et des
associations et la disposition 3:5 du Code 2020.

Paul Cornet de Ways Ruart, Catherine Pycke,
Freshwater Bay Management S.P.R.L. (représentée
par Herman Wielfaert) et Samanda S.A.
(représentée par Stéphanie Montenair) répondent
à l'ensemble des critères définis par la loi
concernant les critères d'indépendance tels que
décrites par l'article 7 :87 du Code des Sociétés
et des associations et la disposition 3:5 du
Code 2020. Ils sont donc considérés comme
indépendants au sein du Conseil d'Administration.

Gouvernance

Diversité du Conseil d'Administration et du
Management Exécutif

Engagement

Floridienne met en œuvre les dispositions de
gouvernance d'entreprise. Cela comprend des
organes de gestion (Conseil d'Administration
et Comité de Gestion) composés de membres
expérimentés en matière de gouvernance,
disposant de profils variés, et apportant une réelle
contribution à la gestion du Groupe Floridienne.
Ceci, nonobstant la présence d'un actionnaire de
contrôle.

La diversité est dès lors un critère repris dans
la sélection des nouveaux administrateurs et
du Management Exécutif. Floridienne ne tolère
aucune discrimination, de quelque nature que ce
soit.

Mise en œuvre

Depuis quelques années, Floridienne s'est
engagée à renforcer progressivement la
présence des femmes au sein de son Conseil
d'Administration, qui désormais compte 3 femmes
sur un total de 9 membres. Cette composition
est conforme aux quotas d'un tiers (arrondi
au nombre entier le plus proche) de membres
féminins prescrits par la Loi du 28 juillet 2011.

En 2022, le Conseil d'Administration s'est réuni
5 fois selon le tableau des présences suivant :

	24 janvier	28 mars	13 juin	29 septembre	21 décembre
Marc-Yves Blanpain	P	P	P	P	P
W Invest S.A. (Gaëtan Waucquez)	P	P	P	P	P
Paul Cornet de Ways Ruart	P	P	P	P	P
Caroline de Laet Derache	P	P	P	P	P
Philippe de Spoelberch	P	P	P	P	P
Catherine Pycke	P	P	P	P	P
Beluflo (Loïc Waucquez)	P	P	P	P	P
Freshwater Bay Management S.R.L. (Herman Wielfaert)	P	P	P	P	P
Samanda S.A. (Stéphanie Montenair)	P	P	A	P	P

P=Présent R=représenté A=Absent NA=non-membre du Conseil d'Administration

Il a été débattu de :

- résultats sociaux et consolidés ;
- budget de l'année suivante ;
- projets d'investissements et désinvestissements ;
- politique et pratiques de Corporate Governance ;
- questions de financement du Groupe ;
- organisation de la société ;
- simplification de notre structure ;
- rémunération des membres du Conseil d'Administration et du management exécutif ;
- situation de l'actionariat ;
- procédures à l'encontre de Floridienne Groupe ;
- situation et mise à jour des risques dans le Groupe ;
- points divers.

5. Comité d'Audit

Conformément à l'article 7 :99 du Code des sociétés et des associations, le Conseil d'Administration a mis en place un Comité d'Audit lors de sa réunion du 27 mars 2009. Ce Comité est composé comme suit :

- Beluflo S.A. représentant permanent Loïc Waucquez, Président (administrateur non exécutif) ;
- Paul Cornet de Ways Ruart (administrateur non exécutif et indépendant).

Beluflo S.A., Président du Comité d'Audit, siège en qualité de non exécutif et représentant de l'actionnaire. Son représentant permanent, Loïc Waucquez, est Ingénieur Commercial de l'Université Libre de Bruxelles (Solvay) et a obtenu la Certification Européenne d'Analyste Financier (CEFA). Loïc Waucquez a travaillé au sein du cabinet de conseil PricewaterhouseCoopers (Corporate Finance Executive) et a exercé des responsabilités financières dans une société active dans les télécommunications. A ce titre, il dispose des compétences requises (comptabilité et audit) par le Code des Sociétés et des Associations pour la composition du Comité d'Audit.

Paul Cornet de Ways Ruart siège en qualité de non exécutif et répond aux critères d'indépendance tels que fixés par l'article 7 :87 du Code des Sociétés et des associations et la disposition 3:5 du Code 2020. Il dispose des compétences requises en matière de comptabilité et d'audit grâce à son parcours académique (master d'Ingénieur Commercial de l'Université Catholique de Louvain et MBA de la University of Chicago) et professionnel (entre autres chez Yahoo! de 2006 à 2011 où il était responsable du Corporate Development pour l'Europe avant

d'accepter d'autres fonctions en tant que Senior Financial Director for Audience et Chief of Staff).

Comme indiqué ci-avant, le Conseil d'Administration du 21 décembre 2022 a décidé d'ajouter un troisième membre au Comité d'Audit afin de répondre à la Disposition 4.3. du Code 2020 qui précise que le Comité d'Audit doit être composé au minimum de trois membres. Le Conseil d'Administration a demandé à Stéphanie Montenair, représentante permanente de Samanda S.A., de rejoindre le Comité d'Audit et d'y apporter son expertise financière. Ce changement est effectif depuis le 1 janvier 2023. Stéphanie Montenair, actuellement Investment Manager au sein de Wallonie Entreprendre, dispose des compétences requises en matière de comptabilité et d'audit grâce à son parcours académique (master d'Ingénieur de Gestion de Solvay Brussels School of Economics and Management) et professionnel (entre autres chez BNP Paribas Fortis au sein du retail et private banking de 2013 à 2018 et chez BDO où elle a travaillé en corporate finance jusqu'en 2020).

L'ensemble de ces administrateurs ont été choisis au sein du Comité d'Audit en vertu de leurs compétences reconnues dans les domaines de la comptabilité et de Corporate Governance.

Le Comité d'Audit est chargé des missions suivantes :

1. suivi du processus d'élaboration de l'information financière ;
2. suivi de l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de la gestion des risques de la société ;
3. suivi de l'audit interne et de son efficacité ;
4. suivi du contrôle légal des comptes annuels et des comptes consolidés ;
5. examen et suivi de l'indépendance du commissaire, en particulier en ce qui concerne la fourniture de services complémentaires à la société.
6. recommandation au Conseil d'Administration pour la désignation du commissaire conformément à l'article 16 §2 du règlement n° 537/2014.

Au cours de l'année 2022, le Comité d'Audit s'est réuni à trois reprises. Une quatrième réunion prévue en décembre a été tenue début janvier 2023 pour des questions d'agenda. Un membre du Comité de Gestion et le Directeur Financier ont assisté à toutes les réunions. Le Commissaire de la Société a participé à deux réunions.

Lors de ces réunions, le Comité d'Audit examine l'exactitude et la sincérité des comptes sociaux et des états financiers consolidés de Floridienne et exerce ses responsabilités de suivi en matière de

contrôle au sens le plus large du terme, notamment la qualité du contrôle interne et de l'information délivrée aux actionnaires et aux marchés.

En 2022, le Comité a notamment abordé les sujets suivants :

- analyse de la situation de l'audit interne et externe au sein de Floridienne et de ses filiales ;
- analyse de la situation financière et l'endettement consolidé de Floridienne ;
- examen des procédures pour l'établissement des comptes consolidés ;
- revue des valorisations des participations et management estimates dans les comptes consolidés et sociaux au 31 décembre 2021 ;
- examen des comptes consolidés et sociaux au 31 décembre 2021 ;
- examen des comptes consolidés au 30 juin 2022 ;
- revue des risques et évaluation par le commissaire de l'efficacité des systèmes de contrôle interne ;
- examen et suivi de l'indépendance du commissaire, analyse des changements réglementaires relatifs à l'audit légal ;
- évaluation de la gouvernance du Groupe et propositions d'adaptations de la gouvernance au Conseil d'Administration pour tenir compte de l'évolution du Groupe et des pratiques de gouvernance d'entreprise.

6. Comité de Nomination et de Rémunération

Conformément à la loi du 6 avril 2010 entrée en vigueur le 23 avril 2010, le Conseil d'Administration a mis en place un Comité de Rémunération lors de sa réunion du 10 décembre 2010 et a décidé d'élargir le rôle de ce Comité pour qu'il assure également la fonction de Comité de Nomination à partir du 1 avril 2021.

Ce Comité est composé comme suit :

- Freshwater Bay Management S.P.R.L., représenté par Herman Wielfaert, Président ;
- Paul Cornet de Ways Ruart

Freshwater Bay Management S.P.R.L., Président du Comité de Nomination et de Rémunération, siège en qualité de non exécutif et répond aux critères d'indépendance tels que fixés par l'article 7 :87 du Code des Sociétés et des associations.

Paul Cornet de Ways Ruart siège en qualité de non exécutif et répond aux critères d'indépendance tels que fixés par l'article 7 :87 du Code des Sociétés et des associations.

L'ensemble de ces administrateurs ont été choisis au sein du Comité de Nomination et de Rémunération en vertu de leurs compétences en matière de ressources humaines et de politique de rémunération.

Au cours de l'année 2022, le Comité de Nomination et de Rémunération s'est réuni à deux reprises.

7. Comité de Gestion

Le Comité de Gestion était composé jusqu'au 31 décembre 2022 de Marc-Yves Blanpain, Président du Conseil, et de Gaëtan Waucquez, administrateur-délégué. Ce Comité s'est réuni à 19 reprises au cours de l'année 2022. Il assure la gestion journalière de la société, assisté éventuellement des différentes personnes composant le Comité dans chaque Division lorsque la décision requiert des informations spécifiques à la Division concernée.

Le Comité de Gestion est seul responsable de la composition des Comités de chaque Division et de l'exécution des décisions prises par le Conseil d'Administration au niveau du Groupe et dans chaque Division. Les Comités de chaque Division sont chargés de l'exécution des décisions du Comité de Gestion et ce uniquement dans leur Division respective.

Le Comité de Gestion met en œuvre la stratégie du Groupe telle que définie par le Conseil d'Administration. Dans ce cadre, il gère les moyens de financement du Groupe et les alloue aux investissements et aux développements des Divisions ou du Groupe.

Le Comité de Gestion fait en sorte que le Conseil d'Administration puisse exercer ses responsabilités, en entretenant avec lui, en permanence, une interaction, un dialogue et un climat de respect, de confiance et d'ouverture. Il soumet au Conseil d'Administration des propositions concernant les sujets sur lesquels le Conseil d'Administration est le seul à pouvoir se prononcer.

Le Comité de Gestion est aussi le principal interlocuteur de Floridienne vis-à-vis du monde extérieur.

8. Rapport de rémunération

Le Comité de Rémunération a établi le présent rapport de rémunération qui comprend des informations détaillées concernant la politique de rémunération et la rémunération des administrateurs et du management exécutif. Ce dernier étant représenté par le Comité de Gestion (composé de Marc-Yves Blanpain et Gaëtan Waucquez) étant donné que lui seul est visé par la réglementation du 6 avril 2010.

8.1. Politique générale de rémunération et procédure interne

Pour atteindre les objectifs de notre entreprise dans un environnement entrepreneurial hautement concurrentiel, nous devons pouvoir compter sur des dirigeants qualifiés et talentueux ayant une forte culture de la performance. Afin de maintenir pleinement leur engagement, il est essentiel de disposer d'une politique globale de rémunération compétitive.

Les objectifs de la politique globale de rémunération de Floridienne sont les suivants :

- être juste et équitable, en conformité avec les pratiques du marché
- reconnaître et récompenser les meilleures performances
- lier le niveau de rémunération des dirigeants à la réalisation de leurs objectifs prédéfinis et adoptés ainsi qu'au succès global de l'entreprise qui est mesuré sur base de la rentabilité de ses fonds propres
- motiver afin de renforcer notre stratégie commerciale et d'assurer la réalisation de nos objectifs d'entreprise, et
- nous permettre d'attirer et de retenir les meilleurs talents au niveau global.

Notre politique globale de rémunération reflète cet engagement et cette vision.

a. Pour les administrateurs non exécutifs

Les administrateurs non exécutifs de Floridienne perçoivent une rémunération annuelle forfaitaire, en fonction des tâches qu'ils réalisent au sein des organes décisionnels du Groupe. Ils ne perçoivent pas de tantièmes ni de rémunération variable liée aux résultats du Groupe. Cette rémunération fixe est non-indexée et est restée inchangée au cours des 10 dernières années.

Le Comité de Nomination et de Rémunération est attentif à maintenir un niveau de rémunération des administrateurs non exécutifs à la fois motivant et suffisamment attractif pour intéresser des candidats de valeur. La politique de rémunération ne devrait pas être modifiée de façon radicale dans les prochaines années.

b. Pour le Comité de Gestion

La rémunération des membres du Comité de Gestion est arrêtée par le Conseil d'Administration sur proposition du Comité de Nomination et de Rémunération qui peut s'appuyer, lorsqu'il le demande, sur les recommandations formulées par un consultant spécialisé.

La rémunération des membres du Comité de Gestion peut comporter deux parties : une partie

fixe et une partie variable. Seul Gaëtan Waucquez bénéficie à l'heure actuelle d'une rémunération variable, qui est plafonnée à un an de rémunération fixe.

En ce qui concerne la rémunération fixe de l'administrateur-délégué, celle-ci est évaluée périodiquement par le Comité de Nomination et de Rémunération en fonction de sa performance individuelle (performance commerciale et contribution au développement à long terme de la société) et de l'évolution du marché.

La performance commerciale est évaluée sur base de la conquête de nouveaux marchés, de la croissance du chiffre d'affaires et sur la rentabilité de l'activité (EBITDA). La contribution au développement à long terme de la société est évaluée sur base de changements structurels dans le groupe (réalisation d'une acquisition transformative, augmentation de capital réalisée auprès de tiers dans une participation pour assurer son développement, cession d'une participation historique).

La rémunération est revue tous les trois ans ou en cas de changements structurels dans le Groupe. Une analyse effectuée par un cabinet spécialisé est effectuée de manière occasionnelle pour s'assurer de l'attractivité des conditions proposées par le Groupe.

En ce qui concerne la rémunération variable de l'administrateur-délégué, celle-ci est alignée avec la création de valeur à long terme du Groupe et combine dès lors des objectifs de performance à court terme et à long terme.

En d'autres mots, la rémunération variable approuvée par le Comité de Nomination et de Rémunération se base sur les éléments suivants :

- la performance financière de l'exercice (résultat net part du Groupe sur fonds propres > 10%), ce critère financier est une indication de la performance financière du Groupe et de la justesse des choix stratégiques opérés dans la politique d'investissements et dans la gestion des participations ce qui est aligné avec la stratégie de long terme du Groupe ;
- critères qualitatifs définis par le Comité de Nomination et de Rémunération en fonction de la stratégie du Groupe établie par le Conseil d'Administration qui permettent de positionner la société sur une création de valeur durable à long terme.

Le Comité de Nomination et de Rémunération a évalué la part variable attribuée en 2022 pour la performance 2021 sur base des résultats financiers qui constituaient un record historique en 2021 et sur base des critères qualitatifs suivants : entrée de LHS dans le capital de SNAM en novembre 2021 et

augmentation de capital de Biobest souscrite par Mérieux en juin 2021.

Dans l'article 15 des statuts de Floridienne, il est prévu que la rémunération variable peut être basée entièrement sur des critères de prestation sur une période d'un an. Il n'est pas prévu un droit de recouvrement de la rémunération variable attribuée sur base d'informations financières erronées étant donné que cette rémunération est versée après approbation des comptes par l'Assemblée Générale.

Il n'existe pas pour les membres du Comité de Gestion de politique d'attribution d'actions, d'options ou tous autres droits d'acquiescer des actions.

Il n'existe pas non plus, pour les membres du Comité de Gestion, de plans de pension.

Gaëtan Waucquez exerce ses fonctions au travers d'une société de Management.

La politique de rémunération ne devrait pas être modifiée de façon radicale dans les deux prochaines années.

8.2. Rémunération des administrateurs non exécutifs

Les montants indiqués dans le tableau ci-dessous représentent des rémunérations brutes avant retenue des charges fiscales ou les rémunérations facturées si le mandat est exercé par une personne morale.

Elles sont attribuées pour l'année calendrier avant l'Assemblée Générale et payables après l'Assemblée ayant approuvé les comptes. Les rémunérations du Conseil d'Administration sont proportionnelles à la durée de mandat exercé.

Aucun montant de dépense ou autre avantage quelconque ne s'y ajoute, notamment pour le cas de retrait de mandat ou fonction.

En euros	Conseil d'Administration	Comité d'Audit et Comité de Rémunération
Marc-Yves Blanpain	15.000	
W Invest SA	15.000	
Paul Cornet de Ways Ruart	15.000	3.000
Caroline de Laet Derache	15.000	
Philippe de Spoelberch	15.000	
Catheryne Pycke	15.000	
Beluflo SA	15.000	3.500
Freshwater Bay Management S.R.L.	15.000	3.500
Samanda S.A.	15.000	

8.3. Rémunération des membres du Comité de Gestion

Les rémunérations des membres du Comité de Gestion pour les prestations de l'exercice

2022 reprennent pour l'administrateur-délégué les montants des rémunérations facturées car ses fonctions sont exercées via une société de management et reprennent pour Marc-Yves Blanpain sa rémunération brute car ses fonctions sont exercées en personne physique :

En euros	Rémunération fixe	Rémunération variable
Marc-Yves Blanpain	45 000	-
Gaëtan Waucquez	376 336	357 714

Les rémunérations ci-dessus ne comprennent pas les rémunérations perçues en leur qualité d'administrateur de la société. Aucune autre rémunération ou avantage quelconque ne s'y ajoute.

Le tableau ci-dessous reprend l'évolution de la rémunération des membres du Comité de Gestion et de la rémunération moyenne des salariés du Groupe au cours des 5 dernières années :

En euros	2018	2019	2020	2021	2022
Président	64 439	65 450	47 000	45 000	45 000
Administrateur délégué	407 082	443 823	480 670	607 714	734 050
Rémunération moyenne des salariés du Groupe	27 926	26 936	27 809	28 607	31 999

Le rapport entre la rémunération du CEO et la plus faible rémunération d'un salarié du Groupe est de 180,27 pour l'exercice 2022. Il est le reflet des

disparités salariales existantes entre certains pays où le Groupe est actif.

8.4. Indemnité de départ

Aucune indemnité de départ, que ce soit sur base conventionnelle, statutaire, réglementaire, légale ou autre, n'est prévue à l'échéance du mandat des administrateurs non exécutifs, que ce soit volontaire, contraint, anticipé ou à son terme normal. En ce qui concerne les indemnités de départ de Gaëtan Waucquez, il est prévu une indemnité correspondant à un an de rémunération fixe en cas de rupture de contrat à l'initiative de Floridienne.

Aucune indemnité de départ n'est prévue pour le président du Conseil d'Administration et membre du Comité de Gestion, Marc-Yves Blanpain.

Les membres du Comité de Gestion ne bénéficient d'aucun autre avantage que ceux décrits dans le présent rapport de rémunération.

8.5. Politique de rémunération pour les exercices sociaux 2023 et 2024

Il n'est pas prévu de modification significative dans la politique de rémunération de Floridienne au cours des prochaines années.

Dans le cadre de la loi du 28 avril 2020, la politique de rémunération du Groupe pour la période 2021-2025 a été soumise aux votes des actionnaires et approuvée lors de l'assemblée générale du 1 juin 2021.

Rémunération du commissaire

Durant l'exercice 2022, et conformément à l'article 3:65 du Code des sociétés et des associations, le commissaire (RSM Réviseurs d'entreprises SRL et son réseau) a reçu des honoraires d'audit s'élevant à € 424.000 pour l'ensemble du Groupe (dont € 49.560 au niveau de Floridienne S.A.). Les honoraires pour les autres missions d'attestation s'élèvent à € 5.000. La répartition des honoraires entre RSM Réviseurs d'entreprises SRL et les membres de son réseau est la suivante :

- RSM Réviseurs d'entreprises SRL (auditeur statutaire) : € 191.000
- Membres de son réseau : € 238.000

L'Assemblée Générale du 1 juin 2021 a nommé RSM Réviseurs d'entreprises SRL représenté par G. Van Leemput, comme commissaire pour un mandat de 3 années.

Opérations sur titre floridienne

Au cours de l'année 2022, 100 actions Floridienne ont été vendues par des personnes liées au Groupe.

Aucune action Floridienne n'a été achetée par des personnes liées au Groupe au cours de l'exercice.

Ces transactions ont été renseignées à la FSMA conformément à la législation en vigueur.

Événements survenus après la date de clôture

Biobest a réalisé le 30 mars 2023 une augmentation de capital pour un montant total de €98,5 millions souscrits par Sofina et par des investisseurs privés. Ces fonds permettront à Biobest de poursuivre sa stratégie ambitieuse de croissance organique ainsi que de nouvelles acquisitions.

Cette opération valorise le groupe Biobest à € 1 milliard (« pre-money equity value »). La dette financière nette du groupe Biobest au 31 décembre 2022 s'élevait à environ € 150 millions. A la suite de cette augmentation de capital, le pourcentage de participation de Floridienne dans Biobest s'élève aujourd'hui à 79,00% (contre 86,79% au 31 décembre 2022) et le solde des actions de Biobest est détenu respectivement par Mérieux Equity Partners, Sofina, de nouveaux investisseurs privés et le management de Biobest.

Un mécanisme d'ajustement est prévu pour une partie de l'investissement. Ce mécanisme peut se traduire par une dilution ou une relution de la participation des actionnaires actuels en fonction de la valorisation future de Biobest. En vertu de ce mécanisme, la dilution maximale possible diminuerait le pourcentage de participation de Floridienne à 78,00% et la relution maximale possible augmenterait le pourcentage de participation de Floridienne à 79,76%.

En ce qui concerne les acquisitions, Biobest a clôturé en janvier 2023 deux acquisitions de taille modeste pour un investissement total inférieur à € 5 millions. Biobest a acquis la totalité des actions de Real IPM UK, société dans laquelle elle détenait déjà une participation de 33,80% au 31 décembre 2022. Real IPM UK s'occupe actuellement de l'enregistrement en Europe de biopesticides qui présenteraient un potentiel de commercialisation intéressant. Biobest entend poursuivre l'enregistrement de ces biopesticides dans le but de les commercialiser sur le marché européen. Biobest a également acquis la société Sierra Biologicals, distributeur de produits de lutte biologique intégrée basé aux Etats-Unis.

Contacts

Kimflor A.S.

Aydin Karayolu, 35. Km
N°23
35875 Yazibasi - Torbali
Izmir Turkey
Tél. : +90.232.853.90.66
www.kimflor.com

SNAM S.A.S.

Avenue Jean Jaurès, 4
F-12110 Viviez - France
Tél. : +33 5 65 43 77 30
www.snam.com

Vera Chimie Développements S.A.S.

VCD - Vera Chimie
Développements
35-45 rue de la
Garenne
F-38297
Saint Quentin Fallavier
Tel : +33.4.74.94.82.10
Email : info@vcd-
floridienne.com
www.vcd-floridienne.
com

Groupe française de gastronomie

Siège administratif

2, Allée d'Helsinki,
CS 80072 Schiltigheim
F-67013 Strasbourg -
France
Tél. : +33.3.88.59.30.60
www.francaise-de-
gastronomie.fr

Siège de production

Le Clos Saint-Anne
F-43100 Vieille Brioude
Tél. : +33.4.71.50.80.00
Fax : +33.4.71.50.42.41
Grand Rue 118 -
F-89400 Bassou -
France
Tél. : +33.3.86.73.37.00

L'escargot Courbeyre S.A.S

Impasse Blaise-Pascal
F-15000 Aurillac
Tél. : +33.4.71.64.97.90
www.courbeyre.fr

Larzul S.A.S.

Rue Henri Lautredou
F-29720 Ploneour
Lanvern France
Tél. : +33.2.98.82.68.68
www.groupe-larzul.
com

Gartal S.A.S.

Z.A. de Troyalach
F-29170 St. Evarzec -
France
Tél. : +33.2.98.94.61.25

Simon Dutriaux S.A.S. Simon Selection S.A.S.

Parc d'activité du Bois
Rigault Rue Gustave
Eiffel - F-BP34 -
62880 Vendin-le-Vieil
(LENS)
France
Tél. : +33.3.21.14.24.80
www.simon-dutriaux.
com

Turita Ood

21 Hristo G. Danov
Street
4101 Kuklen-Plovdiv
Bulgaria

Karras S.A.

Avenue de Lambusart
11
B-6220 Fleurus -
Belgique
Tél. : +32.71.81.61.80
www.karrasgroup.be

Pomarom S.R.L.

Str. Liverzii 37 -
2500 Alba Iulia -
Rumania
Tél. : +40.25.88.11.200

UAB Camargo

Vilniaus r. sav. -
Pakalnes g. 7
Bezdonys, Bezdoniu
sen,
15201 Lithuania
Tél. : +370.52.69.64.46

Menetrel

Bilecik - Turkey
Tél. : +90.22.82.16.02.09

Delka S.A. Altesse Quality Food

Rue de Battice 22B
B- 4800 Petit Rechain
Tél. : +32 87 76 63 38
www.delka.be

Natix S.A.

116 rue de Waremme
B-4530 Villers-Le-
Bouillet - Belgique
Tél. : +32.4.259.93.30
www.natix.life

Biobest S.A.

Ilse Velden 18 - B-2260
Westerlo - Belgique
Tél. : +32.14.25.79.80
www.biobest.be

Sotecna S.A.

Rue des Gaulois 7B
7822 Meslin-l'Evêque
Belgique
Tel : +32 68 28 31 02
www.sotecna.com

Chemcom S.A.

Route de Lennik 802 -
B-1070 Bruxelles -
Belgique
Tél. : +32.2.353.00.28
www.chemcom.be

Enzybel International S.A.

116 rue de Waremme
B-4530 Villers-Le-
Bouillet - Belgique
Tél. : +32.4.259.93.30
www.enzybel.com

Enzybel Pharma

116 rue de Waremme
B-4530 Villers-Le-
Bouillet Belgique
Tél. : +32.4.259.93.30
www.enzybel.com

Enzymco Private Ltd

#395, Lakshmi Nagar,
SIDCO Industrial Estate,
Malumichampatti,
Coimbatore
641 050, India
Tél.: +91 86674 26 977
www.enzymco.in

Enzybel Asia Pacific Limited

4/F Oxford House,
Taikoo Place
979 King's Road, Island
East, H.K.
Tél. : +852.37.57.75.28
www.enzybel.com

P.T. Bromélaine

Jl. Raya Lintas Timur
KM. 77,
Terbanggi Besar
Lampung Tengah
34165 -
Indonesia

HOLDING

Floridienne S.A. Siège social

Drève Richelle 161 P,
bte 4
B-1410 Waterloo
RPM Nivelles -
TVA BE-0403 064 593
Tél. : +32 2 353 00 28
www.floridienne.be



RAPPORT
FINANCIER
2022



FLORIDIENNE
GROUP

COMPTES CONSOLIDÉS 2022

SOMMAIRE

ÉTAT CONSOLIDÉ DE LA SITUATION FINANCIÈRE	79
COMPTE DE RÉSULTATS CONSOLIDÉS	80
ÉTAT CONSOLIDÉ DU RÉSULTAT GLOBAL	81
TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉ	82
ÉTAT CONSOLIDÉ DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES	83
NOTES	84
1 Présentation de l'entreprise	84
2 Base de préparation	84
3 Principes comptables significatifs	86
4 Gestion du capital	93
5 Informations sectorielles	94
6 Produits et charges opérationnel(le)s	96
7 Amortissements et pertes de valeur	97
8 Résultat sur cession d'actifs financiers non courants	97
9 Résultat financier et charge des dettes	97
10 Impôt sur le résultat	98
11 Immobilisations incorporelles et goodwill	99
12 Immobilisations corporelles et actifs au titre du droit d'utilisation	101
13 Participations mises en équivalence	104
14 Actifs et passifs d'impôts différés	106
16 Actifs non courants détenus en vue de la vente	108
17 Stocks - stocks biologiques	108
18 Autres actifs financiers courants	109
19 Trésorerie et équivalents de trésorerie	109
20 Dettes portant intérêt	109
21 Provisions	111
22 Autres passifs	111
23 Capitaux propres	112
24 Bénéfice par action	112
25 Actifs et passifs éventuels, droit et engagements	113
26 Instruments financiers et gestions des risques financiers	113
27 Informations relatives aux parties liées	118
28 Événements postérieurs à la date de clôture	119
29 Filiales et entreprises associées	120
30 Données relatives à l'emploi	121
31 Relative aux impacts de changements de périmètre	122
32 Comptes statutaires Floridienne S.A.	124
33 Lexique - mesure de performance alternative (APM)	127
RAPPORT DU COMMISSAIRE	128
CALENDRIER FINANCIER	135

ÉTAT CONSOLIDÉ DE LA SITUATION FINANCIÈRE

ACTIFS En EUR milliers	Note	31/12/22	31/12/21
ACTIFS NON COURANTS		356.562	221.325
Immobilisations incorporelles	11	84.597	19.732
Goodwill	11	134.026	98.711
Actifs au titre du droit d'utilisation	12	13.751	5.722
Immobilisations corporelles	12	97.284	80.011
Participations mises en équivalence	13	3.330	2.861
Actifs d'impôts différés	14	9.363	1.441
Autres actifs	15	14.211	12.846
ACTIFS COURANTS		251.560	196.049
Stocks	17	87.160	50.039
Stocks biologiques	17	3.359	3.322
Créances commerciales	26	84.932	64.500
Actifs d'impôts courants		9.290	11.927
Autres actifs financiers	18	647	1.322
Trésorerie et équivalents de trésorerie	19	55.886	52.949
Autres actifs	15	10.286	11.990
TOTAL DE L'ACTIF		608.122	417.374

CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS En EUR milliers	Note	31/12/22	31/12/21
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES	23	217.482	171.905
Capitaux propres de Floridienne		161.113	131.611
Intérêts minoritaires		56.369	40.294
PASSIFS		390.640	245.469
Passifs non courants		236.263	143.776
Dettes portant intérêts	20	189.130	119.808
Dettes d'obligation locative	20	10.740	4.156
Subsides reçus		2.470	5.235
Provisions	21	1.092	1.375
Avantages du personnel		2.479	1.837
Passifs d'impôts différés	14	18.250	5.166
Autres dettes long terme	20	12.104	6.200
Passifs courants		154.376	101.693
Dettes portant intérêts	20	60.425	30.399
Dettes d'obligation locative	20	3.462	1.606
Subsides reçus		188	234
Provisions	21	56	56
Avantages du personnel		1.065	804
Dettes commerciales	26	56.688	38.130
Passifs d'impôts courants		6.748	7.533
Autres passifs	22	25.744	22.931
TOTAL DU PASSIF		608.122	417.374

Les capitaux propres de Floridienne sont en augmentation et s'élèvent à €217,5 millions au 31 décembre 2022, contre €171,9 millions au 31 décembre 2021. Cette augmentation de €45,6 millions s'explique principalement par le résultat de l'exercice et par l'augmentation de capital réalisée par Biobest en février 2022 et souscrite par Sofina, actionnaire minoritaire (€30,0 millions). La dette financière nette du Groupe a augmenté de €96,4 millions en 2022, à €193,7 millions (à l'exclusion des dettes d'obligation locative – IFRS 16).

Cette augmentation s'explique principalement par le financement des investissements réalisés au cours de l'exercice, et en particulier, le financement de l'acquisition du groupe Plant Products par notre filiale BIOBEST. La situation de trésorerie consolidée est solide à €55,9 millions.

COMPTE DE RÉSULTATS CONSOLIDÉS

	Note	31/12/22	31/12/21
PRODUITS OPÉRATIONNELS		525.518	362.779
Chiffre d'affaires	6	518.311	353.094
Autres produits opérationnels	6	7.207	9.684
CHARGES OPÉRATIONNELLES (-)		-465.111	-317.035
Approvisionnements et matières premières		-268.834	-157.202
Frais de personnel		-100.208	-79.905
Autres charges opérationnelles	6	-96.069	-79.928
EBITDA		60.407	45.744
Amortissements et pertes de valeur	7	-24.119	-15.286
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL		36.288	30.458
Résultat sur cessions d'actifs non courants	8	395	1.465
Charge des dettes	9	-8.966	-4.818
Autres résultats financiers	9	-2.182	-247
Quote-part dans le résultat net des participations mises en équivalence	13	236	53
RÉSULTAT AVANT IMPÔTS		25.770	26.911
Impôt sur le résultat	10	-7.251	-8.318
RÉSULTAT CONSOLIDÉ DE LA PÉRIODE		18.519	18.593
Attribuable aux actionnaires de Floridienne		12.036	13.173
Attribuable aux intérêts minoritaires		6.483	5.420
Résultat net part Floridienne par action de base	24	12,29	13,45
Résultat net part Floridienne par action diluée	24	12,29	13,45

Le chiffre d'affaires 2022 de Floridienne Groupe s'élève à €518,3 millions, en hausse de 46,8% par rapport à €353,1 millions en 2021. Cette hausse de €165,2 millions s'explique principalement par la croissance importante de nos trois Divisions et par l'acquisition réalisée en février 2022 par Biobest de Plant Products, un des principaux distributeurs de solutions de lutte biologique intégrée au Canada et aux États-Unis. À périmètre constant, nos trois Divisions réussissent à augmenter leur chiffre d'affaires de manière importante et la croissance organique du Groupe est supérieure à 10%.

L'EBITDA s'élève à €60,4 millions au 31 décembre 2022, en croissance de €14,7 millions par rapport à €45,7 millions au 31 décembre 2021.

Il traduit le dynamisme des différentes activités et la justesse des choix stratégiques du Groupe qui s'est repositionné sur des marchés porteurs. Les acquisitions récentes réalisées par Biobest pour renforcer sa croissance sur les marchés du biocontrôle aux États-Unis (Beneficial Insectary, acquis en novembre 2020, et Plant Products, acquis en février 2022) répondent aux attentes et ont permis de réaliser une croissance particulièrement importante en Amérique du Nord.

Les amortissements et pertes de valeur s'élèvent à €24,1 millions et augmentent de €8,8 millions par rapport à l'exercice précédent. Cette augmentation s'explique principalement par l'entrée de périmètre de Plant Products et par l'importance des investissements réalisés par le Groupe. Les amortissements sur les actifs incorporels reconnus dans le cadre de l'allocation du prix d'acquisition de Plant Products s'élèvent à €3,5 millions. Ce dernier élément est d'ordre comptable et est sans impact sur la trésorerie.

La cession de Salm Invest et Gel Manche en date du 22 janvier 2021 avait permis de reconnaître un gain sur cession de €1,5 million au cours de l'exercice 2021.

La charge des dettes évolue de manière contrôlée en ligne avec les financements obtenus dans le cadre des acquisitions récentes.

Le Groupe clôture ainsi son exercice 2022 sur un résultat net consolidé à €18,5 millions, stable par rapport à 2021.

ÉTAT CONSOLIDÉ DU RÉSULTAT GLOBAL

	31/12/22	31/12/21
Résultat consolidé de l'exercice	18.519	18.593
Éléments pouvant être reclassés dans le compte de résultats durant les exercices ultérieurs		
Gain/perte (net) sur les couvertures de flux de trésorerie	-1.896	-1.314
Écarts de conversion liés aux sociétés consolidées	-3.113	-114
Éléments ne pouvant pas être reclassés dans le compte de résultats durant les exercices ultérieurs		
TOTAL DU RÉSULTAT GLOBAL POUR LA PÉRIODE APRÈS IMPÔTS	13.510	17.165
Imputable aux:		
Actionnaires de Floridienne	8.730	12.662
Minoritaires	4.780	4.503

Les écarts de conversion sont essentiellement liés aux écarts de change par rapport au CAD et USD pour l'exercice 2022. Suite à l'application du traitement comptable de l'hyperinflation pour les filiales en Turquie pour la première fois dans ces états financiers consolidés, aucun écart de conversion n'est enregistré en 2022 par rapport au TRY.

TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉ

	Notes	31/12/22	31/12/21 Révisé	31/12/21 Publié
Résultat de l'exercice avant impôts		25.770	26.911	26.911
Amortissements - pertes de valeur	7, 11	24.119	15.624	16.844
Perte de valeur sur stock		57	1.219	-53
Résultat des sociétés mises en équivalence	13	-236	-53	283
Provisions	21	277	283	-1.950
Plus/moins values sur cessions d'actifs	8	-205	-1.950	-7.871
Impôts de l'exercice	10	-9.889	-7.871	6.057
Charges financières	9	12.370	6.057	-2.424
Autres		-2.785	-2.424	0
MARGE BRUTE D'AUTOFINANCEMENT		49.479	37.798	37.798
Variation actifs/passifs circulants				
Stocks	17	-15.739	-4.754	-4.754
Créances et autres	25	3.399	-8.085	-8.084
Dettes	25	-5.479	8.553	571
VARIATION DU BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT		-17.820	-4.285	-12.266
CASH FLOW NET RELATIF AUX ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES		31.659	33.513	25.532
Opérations d'investissements				
Acquisitions d'immobilisations incorporelles	11	-3.130	-1.568	-1.568
Acquisitions d'immobilisations corporelles	12	-26.434	-23.486	-26.071
Acquisitions d'immobilisations financières sous déduction de trésorerie acquise	13, 15	-96.098	-18.427	-10.445
Acquisitions d'autres immobilisations financières	13, 15	-250	-7.991	-7.991
Nouveaux prêts	15	-913	-302	-302
TOTAL DES INVESTISSEMENTS		-126.825	-51.774	-46.377
Opérations de désinvestissements				
Cessions d'immobilisations incorporelles	11	151	0	0
Cessions d'immobilisations corporelles	12	690	1.709	1.749
Cessions d'immobilisations financières sous déduction de trésorerie cédée	13, 15	395	5.967	5.966
Revenus de participations		0	0	0
Remboursement de prêts	15	378	58	58
TOTAL DES DÉINVESTISSEMENTS		1.614	7.735	7.774
TRÉSORERIE D'INVESTISSEMENT		-125.211	-44.039	-38.603
Opérations de financement				
Augmentations de capital des minoritaires (participations ne donnant pas le contrôle)		29.536	20.812	20.812
Acquisitions et cessions d'actifs financiers courants		691	-639	-639
Nouveaux emprunts	20	79.622	11.638	15.246
Remboursement des dettes financières		-17.692	-13.882	-10.868
Variation dues subsides		989	3.955	
Variation du découvert bancaire	20	21.526	4.188	4.188
Charges financières		-12.370	-5.936	-6.057
Dividendes versés par la maison mère		-2.449	-2.253	-2.253
Dividendes versés par les filiales aux minoritaires		-2.288	-3.434	-3.434
TRÉSORERIE DE FINANCEMENT (+/-)		97.565	14.451	16.996
VARIATION DE TRÉSORERIE		4.013	3.924	3.924
Trésorerie à l'ouverture de l'exercice		52.949	49.477	49.477
Variation nette		4.013	3.924	3.924
Écarts de conversion		-1.076	-453	-453
Trésorerie à la clôture de l'exercice		55.886	52.949	52.949

Le Groupe a publié un tableau de flux de trésorerie consolidé révisé par rapport à la version reprise dans le rapport financier 2021. Les corrections apportées portent sur la présentation du paiement du solde d'acquisition (€8,0 millions) de Beneficial Insectary qui aurait dû être repris dans le cash-flow net relatif aux activités d'investissement, plutôt que dans le cash-flow net relatif aux activités opérationnelles ainsi que sur la mise en page des composants du cash-flow net relatif aux activités opérationnelles.

Le tableau des flux de trésorerie consolidé révisé pour l'exercice 2022 fait apparaître :

- un cash-flow net relatif aux activités opérationnelles de €31,7 millions, soit une augmentation de €8,0 millions par rapport au cash-flow publié dans le rapport annuel 2021;
- un cash outflow net relatif aux activités d'investissement de €44,0 millions, soit des investissements supérieurs de €5,4 millions par rapport au cash-flow publié précédemment;
- un cash-flow net relatif aux activités de financement de €14,5 millions, soit une diminution de €2,5 millions de la trésorerie de financement par rapport au cash-flow publié précédemment.

ÉTAT CONSOLIDÉ DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES

	Capital	Prime d'émission	Réserves de réévaluation	Actions propres	Réserves de conso- lidation	Écarts de conver- sion	Capitaux propres de Floridienne	Intérêts minoriti- naires	Capitaux propres totaux
Solde d'ouverture au 01/01/2021	4.855	30.570	277	(1.868)	99.281	(15.824)	117.291	25.592	142.883
Résultat de l'exercice					13.173		13.173	5.420	18.593
Autres éléments du résultat global			(1.314)			802	(512)	(917)	(1.429)
Résultat global total	-	-	(1.314)	-	13.173	802	12.661	4.503	17.165
Augmentations de capital							-		-
Augmentation de capital filiales souscrite par des tiers							-		-
Dividendes					(2.252)		(2.252)	(3.203)	(5.455)
(Achats)/ventes d'actions propres							-		-
Réestimation des dettes liées aux options de ventes et d'achats avec les minoritaires					(2.548)		(2.548)		(2.548)
Opérations avec les minoritaires					6.458		6.458	13.402	19.860
Solde de clôture au 31/12/2021	4.855	30.570	(1.037)	(1.868)	114.112	(15.022)	131.610	40.294	171.905
Solde d'ouverture au 01/01/2022	4.855	30.570	(1.037)	(1.868)	114.112	(15.022)	131.610	40.294	171.905
Résultat de l'exercice					12.036		12.036	6.483	18.519
Autres éléments du résultat global			(1.896)			(1.410)	(3.306)	(1.703)	(5.009)
Résultat global total	-	-	(1.896)	-	12.036	(1.410)	8.730	4.780	13.510
Augmentations de capital							-		-
Augmentation de capital filiales souscrite par des tiers							-	-	-
Dividendes					(2.449)		(2.449)	(2.287)	(4.736)
(Achats)/ventes d'actions propres							-		-
Réestimation des dettes liées aux options de ventes et d'achats avec les minoritaires					(947)		(947)		(947)
Ajustements monétaires liés à l'hyperinflation					909		909	452	1.361
Opérations avec les minoritaires					23.260		23.260	13.130	36.390
Solde de clôture au 31/12/2022	4.855	30.570	(2.933)	(1.868)	146.921	(16.432)	161.113	56.369	217.482

Les capitaux propres s'élèvent à €217,5 millions au 31/12/2022 et augmentent de €45,6 millions au cours de l'exercice en raison principalement des éléments suivants:

- Le résultat consolidé de l'exercice à concurrence de €18,5 millions,
- Le dividende versé par la maison-mère aux actionnaires de Floridienne S.A. (€-2,4 millions) au titre de l'exercice 2021 et les dividendes payés aux actionnaires minoritaires dans certaines participations consolidées (€-2,3 millions),
- La réestimation des dettes liées aux options de vente et d'achats avec les minoritaires (€-0,9 million),
- L'augmentation de capital de Biobest réalisée en février 2022 (€30,0 millions),
- Le mouvement des réserves de couverture lié à la réévaluation des instruments de couverture sur dettes long terme (€-1,9 million),
- La variation des écarts de conversion (€-3,1 millions),
- Les ajustements monétaires liés à l'hyperinflation pour nos filiales actives en Turquie (€0,9 million),
- La reconnaissances des intérêts minoritaires sur les sociétés acquises en 2022 (principalement Plant Products).

Concernant l'exercice 2022, le Conseil d'Administration de Floridienne proposera à l'Assemblée générale de Floridienne de payer un dividende brut de €2,5 par action.

NOTES

NOTE 1: PRÉSENTATION DE L'ENTREPRISE

FLORIDIENNE S.A. est une société anonyme dont le siège social est établi en Belgique, Drève Richelle 161 P Boîte 4 à 1410 Waterloo (n° d'entreprise 0403.064.593).

Les états financiers consolidés de la Société au 31 décembre 2022 portent sur une période de 12 mois clôturée le 31 décembre 2022 et regroupent ceux de la Société ainsi que des sociétés incluses dans le périmètre de consolidation tel que décrit dans le rapport annuel.

FLORIDIENNE est un Groupe industriel belge qui occupe des positions de leader européen ou mondial dans des niches de marché ou des marchés de niche. Ses activités se concentrent sur trois secteurs: Food, Life Sciences et Chemicals. Floridienne vise des participations majoritaires ou à 50/50 avec des partenaires adhérant à ses valeurs d'esprit d'entreprise, de respect des personnes et des engagements, d'ouverture sur le monde et d'innovation au service du développement durable.

Le Groupe est coté à la Bourse Euronext Bruxelles (ISIN BE 0003215143), ce qui lui donne une visibilité internationale et un accès aux marchés des capitaux lui permettant de mener à bien son développement.

La Société est détenue à 78,55% par des actionnaires nominatifs privés et à 8,18% par la Société Régionale d'Investissement Wallonne (S.R.I.W.). Floridienne détient 1,74% de ses propres titres. Le solde des titres (11,53%) se trouve sous une forme dématérialisée.

Les états financiers consolidés ont été arrêtés par le Conseil d'Administration en date du 27 mars 2023 selon le principe de continuité d'exploitation, en milliers d'euros, arrondis au millier d'euros le plus proche.

NOTE 2: BASE DE PRÉPARATION

Déclaration de conformité

Le Conseil d'Administration atteste qu'à sa connaissance:

- Les états financiers au 31 décembre 2022 établis conformément aux normes comptables applicables, donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats de Floridienne et des entreprises comprises dans la consolidation.
- Le rapport de gestion contient un exposé fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation de Floridienne et des entreprises comprises dans sa consolidation, ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquels ils sont confrontés.
- Le rapport de gestion contient un exposé fidèle des événements importants et des principales transactions entre parties liées qui ont eu lieu pendant l'exercice, et de leur incidence sur les états financiers.

Principes généraux et normes applicables

Les états financiers consolidés ont été établis conformément aux normes IFRS (International Financial Reporting Standards) et aux interprétations IFRIC telles qu'adoptées par l'Union Européenne.

Les états financiers sont présentés en milliers d'euros, arrondis au millier le plus proche.

La préparation des états financiers consolidés en conformité avec les normes IFRS requiert l'utilisation de certaines estimations comptables critiques. Elle exige également de la direction quelle exerce son jugement dans le cadre du processus d'application des conventions comptables du Groupe. Les domaines impliquant un niveau plus élevé de jugement ou de complexité, ou les domaines dans lesquels les hypothèses et les estimations sont importantes pour les états financiers consolidés, sont repris dans la Note 2.

Changements obligatoires de méthodes comptables

Les normes, interprétations et modifications qui sont devenus obligatoires pour la première fois à partir de l'exercice comptable débutant au 1 janvier 2022 n'ont pas été repris dans ces états financiers consolidés en raison de leur caractère non-applicable ou non-significatif pour les états financiers consolidés du Groupe.

Textes en vigueur après la date de clôture

Le Groupe n'a pas anticipé l'application de normes nouvelles et amendées qui entrent en vigueur après le 31 décembre 2022. Un certain nombre d'amendements aux normes sont en vigueur pour les périodes annuelles commençant après le 1 janvier 2023 mais n'ont pas été repris du fait de leur immatérialité ou leur non-applicabilité aux états financiers consolidés du Groupe.

Recours à des estimations et jugements

Dans le cadre de la préparation des états financiers selon les normes IFRS, il incombe à la direction du Groupe d'établir un certain nombre d'estimations et d'hypothèses. Celles-ci ont une incidence sur l'application des principes ainsi que sur les montants rapportés en termes d'actifs et de passifs mais aussi en termes de charges et de produits.

Ces estimations et hypothèses s'appuient sur des expériences passées et sur divers autres éléments pouvant être considérés comme pertinents.

Les estimations et les hypothèses qui les sous-tendent sont examinées et révisées chaque année. Tout changement d'une estimation est comptabilisé au cours de la période pendant laquelle il est opéré, à la condition qu'il n'ait d'incidence que sur cette période.

Plus spécifiquement, les informations sur les principales sources d'estimation, d'incertitude et de jugements critiques lors de l'application des principes comptables, et qui ont un impact le plus important sur les montants comptabilisés dans les états financiers sont relatives aux :

- Tests de perte de valeur. Lors de la clôture de nos états financiers nous avons réalisé une valorisation de nos différentes unités génératrices de trésorerie selon la méthode DCF (basée sur des budgets approuvés par le Conseil d'Administration des entités juridiques) pour laquelle nous détaillons la méthode et les résultats dans la Note II.
- Investissements en capital évalués à la juste valeur et dont les variations sont comptabilisées en capitaux propres (société non cotée). Les investissements qui ne sont pas cotés sur un marché actif et dont la juste valeur ne peut être évaluée de manière fiable par une autre technique de valorisation sont maintenus au coût historique si ce coût historique est la meilleure évaluation de la juste valeur de ces investissements.
- Impôts. Les actifs d'impôts différés sur les pertes fiscales à récupérer sont comptabilisés dans la mesure où il est établi sur base des business plans des entités qu'il existe une probabilité élevée que les bénéfices imposables des 3 prochaines années permettent aux pertes fiscales et crédits d'impôts d'être utilisés.
- Provisions. L'impact des obligations environnementales dans le secteur chimique est estimé sur base des meilleures données disponibles à la clôture, en tenant compte des charges probables liées à l'adaptation des processus de production et au renouvellement des permis d'exploitation.

Évaluation du contrôle sur les filiales, co-entreprises et entreprises associées. Conformément à la norme IFRS 10 (IFRS 10.B80-B83), le Groupe met régulièrement à jour son appréciation sur le « contrôle » exercé sur les filiales et co-entreprises.

Monnaie fonctionnelle et de présentation

Les états financiers de chaque entité du Groupe sont présentés dans la devise principale de l'environnement économique dans lequel la société exerce ses activités (sa devise fonctionnelle). Les états financiers consolidés sont exprimés dans la devise fonctionnelle de Floridienne, à savoir l'Euro, qui est la devise de présentation des états financiers consolidés.

La détermination de la devise de l'environnement économique (devise fonctionnelle) fait l'objet d'un jugement du management sur base de facteurs spécifiques liés aux transactions réalisées par la société. Dans les cas où la devise fonctionnelle devrait être modifiée, l'entité appliquerait la nouvelle devise fonctionnelle de façon prospective.

NOTE 3 : PRINCIPES COMPTABLES SIGNIFICATIFS

Les états financiers consolidés, établis avant répartition bénéficiaire, comprennent ceux de FLORIDIENNE S.A. et de ses filiales (le « Groupe »), ainsi que les intérêts du Groupe dans les co-entreprises et entreprises associées mises en équivalence. Les filiales, co-entreprises et entreprises associées importantes clôturent leurs comptes au 31 décembre.

1. Principes de consolidation

Le Groupe exerce le contrôle sur une filiale, quand les critères suivants sont rencontrés :

- pouvoir sur l'autre entité ;
- exposition, ou droits, à des rendements variables de cette autre entité, et
- capacité d'utiliser son pouvoir afin d'impacter ses rendements.

Sociétés contrôlées

Les sociétés contrôlées sont les entités pour lesquelles le Groupe est exposé à des rendements variables en raison de ses liens avec ces entités et dispose de la capacité d'influer sur ces rendements du fait du pouvoir que FLORIDIENNE détient sur ces entités. Les sociétés contrôlées sont consolidées.

Les soldes et transactions intra-groupe ainsi que les résultats latents sont éliminés. Les sociétés nouvellement acquises sont consolidées dès la date de prise de contrôle.

Co-entreprises

Une coentreprise est une entreprise sur laquelle FLORIDIENNE exerce un contrôle conjoint avec une ou plusieurs autres parties et pour laquelle les parties ont des droits sur l'actif net de l'entreprise. Le contrôle conjoint est le partage contractuellement convenu du contrôle exercé sur une entreprise, qui n'existe que dans le cas où les décisions concernant les activités pertinentes requièrent le consentement unanime des parties partageant le contrôle.

Ces coentreprises sont comptabilisées dans les états financiers consolidés selon la méthode de mise en équivalence.

Entreprises associées

Si le Groupe a une influence notable dans une société, la participation détenue dans celle-ci est considérée comme une entreprise associée. L'influence notable est le pouvoir de participer aux décisions relatives aux politiques financières et opérationnelles, sans toutefois exercer un contrôle ou un contrôle conjoint sur ces politiques.

Les entreprises associées sont comptabilisées dans les états financiers consolidés selon la méthode de la mise en équivalence.

Une participation est comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence à partir de la date à laquelle elle devient une participation dans une entreprise associée ou une co-entreprise. Selon la méthode de la mise en équivalence, la participation dans une entreprise associée ou une co-entreprise est comptabilisée au coût lors de la comptabilisation initiale. En l'absence de définition dans les normes de la notion de coût, le Groupe considère en cas de passage d'une participation disponible à la vente à une entreprise associée, la juste valeur à la date de la première mise en équivalence comme le coût. La réserve de réévaluation constituée jusqu'à cette date est transférée en réserves consolidées.

Cession de filiales

Lorsque le Groupe cesse d'exercer un contrôle sur une filiale, la participation restante détenue dans celle-ci est réévaluée à la juste valeur à la date de la transaction, et la variation par rapport à la valeur comptable de cette participation est constatée dans les fonds propres (Autres éléments du résultat global – OCI) (FVOCI-option), sans reclassement en compte de résultat ultérieure. La valeur comptable initiale est considérée, car elle n'est pas significativement différente de la juste valeur, à des fins de comptabilisation ultérieure de la participation retenue comme une entreprise liée, une co-entreprise ou un actif financier.

2. Regroupements d'entreprises et Goodwill

Quand le Groupe acquiert une entité, les actifs et passifs identifiables de l'entité acquise sont comptabilisés à leur juste valeur à la date d'acquisition.

La contrepartie transférée dans un regroupement d'entreprises correspond à la juste valeur des actifs transférés (y compris la trésorerie), des passifs assumés et des instruments de capitaux propres émis par le Groupe en échange du contrôle de l'entité acquise. Les coûts directement liés à l'acquisition sont généralement comptabilisés en résultat.

Le goodwill est évalué comme étant la différence positive entre les deux éléments suivants :

- la somme de (i) la contrepartie transférée et, le cas échéant, (ii) du montant des participations ne donnant pas le contrôle (intérêts minoritaires) dans l'entité acquise et (iii) de la juste valeur des participations déjà détenues par le Groupe préalablement à la prise de contrôle ;
- et le montant net à la date d'acquisition des actifs et passifs identifiables acquis et assumés.

Si, après confirmation des valeurs, cette différence s'avère négative (« Badwill »), ce montant est immédiatement comptabilisé en résultat en tant que profit.

Le goodwill est porté à l'actif du bilan, sous la rubrique « Goodwill » et fait l'objet d'un test de dépréciation annuel (« impairment test ») qui consiste à comparer la valeur recouvrable des unités génératrices de trésorerie (« UGT ») auxquelles le goodwill a été affecté à leur valeur comptable (y compris le goodwill). Si cette dernière est supérieure, une dépréciation est constatée en résultat. Le goodwill sur les participations mises en équivalence est intégré dans la valeur des participations mises en équivalence.

Dans l'évaluation du goodwill telle qu'exposée ci-dessus, le montant des participations ne donnant pas le contrôle peut être évalué (i) à la quote-part de l'actif net identifiable de l'entité acquise (principe de « partial goodwill method ») ou

(ii) à leur juste valeur (principe de « full goodwill »). L'application d'une approche selon le principe de « partial goodwill » ou de « full goodwill » est déterminée par transaction.

Lors d'une prise de contrôle réalisée par phases, le goodwill est dégagé à chaque opération sur base des actifs nets identifiables des entreprises concernées. À la date de prise de contrôle, les actifs et passifs identifiables des entreprises acquises sont reconnus à leur juste valeur et les ajustements éventuels de juste valeur relatifs aux intérêts comptabilisés antérieurement sont comptabilisés en résultat net.

3. Monnaies étrangères

Les comptes du Groupe sont présentés en milliers d'euro (KEUR).

Les transactions en monnaies étrangères sont initialement converties dans les comptes des sociétés du Groupe au taux de change applicable à la date de la transaction. Les gains et pertes de change résultant du règlement de telles transactions et de la conversion d'actifs et passifs monétaires libellés en d'autres devises sont portés au compte de résultat comme « revenus financiers » ou « charges financières ».

Les postes monétaires du bilan sont, à la date de clôture des comptes, convertis au cours de fin de période.

Dans le cadre de la consolidation, les actifs et passifs des entités étrangères sont convertis en EUR au cours de fin de la période. Les résultats sont convertis en EUR au cours moyen de la période. Les écarts de conversion qui apparaissent sont transférés à la rubrique « écarts de conversion » en autres éléments du résultat global.

Les principaux taux utilisés sont au 31 décembre 2022:

Devises	Taux Clôture		Taux Moyen	
	2022	2021	2022	2021
USD - Dollar américain	1,0666	1,1326	1,0539	1,1835
CAD - Dollar canadien	1,4440	1,4393	1,3703	1,4835
MXN - Peso mexicain	20,8560	23,1438	21,2046	23,9903
HKD - Dollar de Hong Kong	8,3163	8,8333	8,2512	9,1980
TRY - Livre Turque	19,9649	15,2335	17,3849	10,4670
RON - Leu roumain	4,9495	4,9490	4,9317	4,9209
GBP - Livre sterling	0,8869	0,8403	0,8526	0,8600
MAD - Dirham marocain	11,1908	10,5509	10,6757	10,6389
AUD - Dollar australien	1,5693	1,5615	1,5174	1,5747

Information financière dans les économies hyper-inflationniste

En avril 2022, la Livre Turque a subi une sévère dévaluation entraînant une inflation cumulée sur trois ans de la Turquie supérieure à 100%, ce qui impose l'obligation de passer au traitement comptable de l'hyperinflation selon la norme IAS 29 Information financière dans les économies hyper inflationnistes à compter du 1^{er} janvier 2022. Le principe de base de IAS 29 est que les états financiers d'une entité dont la monnaie fonctionnelle est celle d'une économie hyper- inflationniste doivent être exprimés dans l'unité de mesure ayant cours à la fin de la période de reporting. Ainsi, les actifs et passifs non-monnaïres évalués au coût historique, les capitaux propres et le compte de résultats des filiales opérant dans des économies hyperinflationnistes sont retraités pour tenir compte de l'évolution du pouvoir d'achat de la devise locale en appliquant un indice général des prix. Les éléments monétaires déjà exprimés en unité de mesure en vigueur à la fin de l'exercice ne sont pas retraités. Ces rubriques revalorisées sont utilisées pour la conversion en EUR au taux de change en vigueur à la date de clôture de la période.

Par conséquent, l'entreprise a appliqué le traitement comptable de l'hyperinflation pour ses filiales en Turquie pour la première fois dans ces états financiers consolidés selon les exigences d'IAS 29 comme suit:

- Le traitement comptable de l'hyperinflation a été appliqué à partir du 1^{er} janvier 2022; Les actifs et passifs non- monétaires évalués au coût historique (par exemple les immobilisations corporelles et incorporelles, etc.) et les capitaux propres des entités en Turquie ont été retraités en appliquant un indice général des prix. Les effets de l'hyperinflation résultant de l'évolution du pouvoir d'achat général jusqu'au 31 décembre 2021 sont inclus dans les résultats reportés et les effets de l'évolution du pouvoir d'achat général à partir du 1^{er} janvier 2022 sont inclus au compte de résultats dans une rubrique spéciale pour les ajustements monétaires liés à l'hyperinflation dans les éléments financiers (voir aussi Note 9 Résultat Financier et Charge des dettes); Le compte de résultats est ajusté à la fin de chaque exercice en prenant en compte l'évolution de l'indice général des prix et est converti au taux de change en vigueur à la date de clôture de chaque période (plutôt qu'au taux moyen de la période dans le cas des économies non hyperinflationnistes), retraitant ainsi le compte de résultat de la période tant pour l'indice d'inflation que pour la conversion en devise.

4. Avantages postérieurs à l'emploi

Le Groupe a mis en place plusieurs plans de pension de retraite ou indemnités de départ à la retraite. Ces plans existent en Belgique, France, Turquie et Mexique. Ces plans sont soit à cotisations définies, soit à prestations définies.

Assurance groupe (Belgique)

Au sein du Groupe, différentes filiales belges ont souscrit des contrats d'assurance groupe au profit de leur personnel. La législation belge prévoit que l'employeur doit garantir un rendement sur la contribution de l'employeur et sur la contribution personnelle, ce qui crée un passif potentiel pour l'employeur. Ce rendement (légal) s'élevait au 31 décembre 2015 à 3,25% pour la contribution de l'employeur et à 3,75% pour la contribution personnelle. Au 1^{er} janvier 2016, le rendement est fixé sur une base annuelle avec un minimum de 1,75% et un maximum de 3,75%. À partir de l'exercice 2016, le rendement a été fixé à 1,75% pour les 2 types de contributions. Étant donné que ces filiales devront effectuer des paiements supplémentaires si le rendement minimum légal sur les contributions patronales et sur les contributions personnelles n'est pas atteint, ces plans qualifient comme des « hybrid plan ».

Régimes à cotisations définies

Le Groupe participe, selon les lois et usages de chaque pays, à la constitution de réserves pour la retraite de son personnel en versant, sur une base obligatoire ou facultative, des cotisations à des organismes extérieurs tels que des caisses de retraite, des compagnies d'assurance ou des établissements financiers.

Ces régimes, sans garantie sur le niveau des avantages versés, constituent des régimes à cotisations définies. Ces cotisations sont comptabilisées dans le poste « Frais de personnel ».

Régimes à prestations définies

Dans certains pays (principalement en France et Turquie) des plans d'indemnités de départ à la retraite existent. Ces plans ou obligations ne sont pas « funded » et font l'objet d'une constitution de provision selon la méthode « Projected Unit Credit » chaque année. Au 31 décembre 2022, le DBO (Defined Benefit Obligation) total s'élève à € 3,4 millions (net DBO € 2,6 millions). En raison de l'impact non significatif et de simplification, les gains/pertes de réestimation pour ces plans sont pris en résultat de l'exercice.

5. Impôts

Les impôts sur les bénéfices de la période regroupent les impôts courants et les impôts différés. Ils sont inscrits en compte de résultat sauf s'ils portent sur des éléments inscrits directement en capitaux propres. Dans ce cas, ils sont comptabilisés dans les capitaux propres.

Les impôts courants désignent les impôts à payer sur les bénéfices imposables de la période ainsi que les éventuelles régularisations des périodes antérieures. Ces impôts sont calculés selon les normes fiscales des pays de chaque entité.

Les impôts différés sont calculés sur base des différences temporaires entre les valeurs fiscales et consolidées des éléments de bilan. Ils sont évalués au taux d'imposition en vigueur à la date de clôture du bilan. L'impôt différé n'est pas comptabilisé lorsque les différences temporelles proviennent d'un goodwill non déductible fiscalement, de la comptabilisation initiale d'éléments d'actifs ou de passifs relatifs à une transaction qui n'est pas un regroupement d'entreprises et n'affecte ni le bénéfice comptable, ni le bénéfice imposable au moment de la transaction, ou d'investissements dans des filiales tant qu'il est probable que la différence temporelle ne s'inversera pas dans un avenir prévisible.

Les impôts différés repris au bilan sont compensés par unité fiscale.

Les actifs d'impôts différés sur les pertes fiscales à récupérer sont comptabilisés dans la mesure où il est établi sur base des business plans des entités qu'il existe une probabilité élevée que les bénéfices imposables des 3 prochaines années permettent aux pertes fiscales et crédits d'impôts d'être utilisés.

6. Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont enregistrées à leur coût historique déduction faite des amortissements.

Le Groupe ne recourt pas à la réévaluation de ses actifs.

Les frais de recherche sont comptabilisés en charge de la période au cours de laquelle ils sont encourus. Les frais de développement sont inscrits à l'actif si, et seulement si, toutes les conditions (IAS 38) suivantes sont remplies :

- le coût de l'actif peut être évalué de façon fiable;
- la faisabilité technique du produit a été démontrée;
- le produit ou procédé sera commercialisé sur le marché ou utilisé en interne;
- les actifs généreront des avantages économiques futurs (un marché potentiel existe pour le produit ou, s'il est destiné à être utilisé en interne, son utilité future a été démontrée);
- les ressources techniques, financières et autres nécessaires à l'achèvement du projet sont disponibles.

Les dépenses de développement englobent les frais de personnel, le coût des matières premières et des services directement attribuables aux projets.

Les immobilisations incorporelles sont amorties à partir du moment où l'actif est disponible, c'est-à-dire lorsqu'il est dans l'état nécessaire pour permettre son exploitation de la manière prévue par la direction (« available for use »). Les dépenses de développement qui ne répondent pas aux conditions susmentionnées sont comptabilisées en charge lorsqu'elles sont encourues.

Sur base des caractéristiques propres à chaque immobilisation incorporelle, le Groupe a identifié certaines marques détenues par des sociétés acquises dont la durée d'utilité est illimitée.

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à l'actif si elles sont contrôlées en vertu d'un titre de propriété qui transfère les risques et avantages inhérents à la propriété. Les immobilisations corporelles sont initialement évaluées au coût d'acquisition ou de production.

Le coût des immobilisations corporelles incorpore le coût des emprunts finançant leur construction ou production lorsqu'elles nécessitent une durée d'élaboration prolongée

Les dépenses d'entretien et de réparation sont immédiatement comptabilisées en charges sous la rubrique « Autres produits et charges d'exploitation ». Le coût des immobilisations corporelles intègre, notamment pour les installations industrielles satellites construites sur les terrains de clients, la valeur actualisée de l'obligation de réhabilitation ou démantèlement, lorsqu'une obligation actuelle existe. Les immobilisations corporelles sont ultérieurement évaluées au coût, diminué des amortissements et des éventuelles pertes de valeur cumulés.

Les amortissements sont répartis systématiquement sur la durée d'utilité attendue des différentes catégories d'immobilisations corporelles en utilisant la méthode linéaire. Les durées d'utilité estimées des éléments les plus significatifs des immobilisations corporelles se situent dans les intervalles suivants :

Immobilisations incorporelles

• marques	10 à 20 ans ou illimité en fonction des caractéristiques de l'actif
• listes de clients	5 à 10 ans
• dépenses de développement	max. 5 ans
• know-how ou procédés de fabrication	5 à 10 ans
• logiciels développés pour l'exploitation	max. 5 ans

Immobilisations corporelles

• terrains	illimité
• constructions	20 ans
• agencements et aménagements des constructions	10 à 15 ans
• installations industrielles	3 à 10 ans
• matériel et outillage	3 à 8 ans
• matériel de transport	3 à 5 ans
• matériel de bureau	5 à 10 ans
• matériel informatique	3 à 5 ans
• mobilier de bureau	5 à 10 ans
• autres	max. 20 ans

Les terrains ne font pas l'objet d'amortissements.

Sauf pour les immobilisations incorporelles qui ne font pas l'objet d'un amortissement et qui sont alors soumises à un test de perte de valeur annuel, les immobilisations corporelles et incorporelles font l'objet d'un test de perte de valeur uniquement quand il existe un indicateur montrant que leur valeur comptable ne pourrait pas être recouvrable par leur utilisation ou leur vente. S'il existe une indication en ce sens, le montant de l'actif recouvrable est estimé afin de chiffrer la perte de valeur éventuelle.

Si un actif ne génère pas de flux de trésorerie indépendant de ceux d'autres actifs, le Groupe procède à une estimation du montant recouvrable de l'unité génératrice de trésorerie à laquelle appartient cet actif. La valeur recouvrable est la valeur la plus élevée entre la juste valeur diminuée des coûts de la vente et de la valeur d'utilité. Si la valeur recouvrable d'un actif (unité génératrice de trésorerie) est estimée être inférieure à sa valeur comptable, la valeur comptable de l'actif (unité génératrice de trésorerie) est réduite à sa valeur recouvrable. Une perte de valeur est immédiatement comptabilisée en résultat.

Lorsque la perte de valeur est reprise ultérieurement, la valeur comptable de l'actif (unité génératrice de trésorerie) est augmentée pour atteindre l'estimation révisée de sa valeur recouvrable, sans toutefois être supérieure à la valeur comptable qui aurait été déterminée si aucune perte de valeur n'avait été comptabilisée pour cet actif (unité génératrice de trésorerie) au cours d'exercices antérieurs.

Les subventions liées à l'achat d'immobilisations sont présentées au bilan sous un poste distinct du passif.

Leur prise en résultats est enregistrée distinctement en produits, au même rythme que l'amortissement des actifs concernés.

7. Actifs au titre du droit d'utilisation

Tout contrat transférant l'usage d'une immobilisation corporelle non substituable sur une durée déterminée en contrepartie de paiements est comptabilisé en tant qu'actif de droit d'usage en contrepartie d'une dette de location. Ce traitement s'applique à tout contrat de location à l'exclusion des locations non significatives (locations de moins de douze mois et locations d'actifs de faible valeur) dont les redevances sont comptabilisées en charges.

Lors de sa première comptabilisation, l'actif de droit d'usage est évalué pour un montant égal à celui de la dette de location, augmenté le cas échéant des coûts directs de mise en place du contrat et du coût de démantèlement des agencements, si leur enlèvement est requis. La dette de location est égale à la valeur actualisée des redevances futures échelonnées selon la périodicité contractuelle de décaissement, corrigée des périodes de franchise. Les décaissements sont ainsi positionnés jusqu'au terme de location raisonnablement certain qui correspond à la date au-delà de laquelle le contrat cesse d'être juridiquement opposable. Il s'agit du terme de location contractuel, ajusté de toute option de rupture anticipée ou d'extension à la main du preneur et intégrant toute restriction à la main du bailleur. Les redevances prises en compte dans le calcul de la dette de location intègrent les paiements dus de manière inconditionnelle en contrepartie de l'usage de l'actif, ainsi que le coût des options de rupture anticipée, d'extension ou d'achat dont l'exercice est raisonnablement certain.

À défaut de taux d'intérêt implicite disponible, les redevances futures ainsi déterminées sont actualisées au taux d'emprunt marginal du preneur. Lors de la première comptabilisation, des impôts différés actif et passif sont calculés séparément, respectivement sur la dette de location et l'actif de droit d'usage. Après leur première comptabilisation, l'actif de droit d'usage est amorti sous la rubrique « Amortissements et perte de valeur » du compte de résultats consolidé et la dette de location est évaluée au coût amorti, générant une charge d'intérêt comptabilisée en résultat financier.

8. Stocks

Les stocks sont comptabilisés en tant qu'actifs à la date à laquelle les risques, avantages et le contrôle sont transférés au Groupe. Lors de la vente, leur sortie est comptabilisée en contrepartie d'une charge à la même date que le produit correspondant. Les stocks sont évalués au plus bas du coût ou du prix de revient et de la valeur nette de réalisation. Le coût des stocks comprend le coût des matériaux directs et, le cas échéant, les coûts de la main d'œuvre et les frais généraux qui ont été nécessaires pour amener les stocks à l'endroit et dans l'état où ils se trouvent.

La valeur des stocks est déterminée en application de la méthode du prix moyen pondéré ou de l'identification par lot lorsque celle-ci est possible.

Les stocks biologiques (Biobest) sont valorisés conformément à la norme IAS 41 (« Agriculture ») à la juste valeur diminuée des coûts de vente (frais estimés au point de vente).

- Juste valeur. La juste valeur est définie par IFRS 13 comme étant le prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif dans une transaction ordonnée sur le marché principal (ou le plus avantageux) à la date d'évaluation selon les conditions courantes du marché.

Les stocks biologiques consistent en plusieurs variétés de bourdons qui se vendent à des prix différents et sur des marchés (géographiques) différents avec des prix différents pour les mêmes types de bourdons. Il n'y a pas de prix officiels disponibles. Un jugement est donc nécessaire pour déterminer la juste valeur, par type de bourdon. Le Groupe a recours à une valorisation de la juste valeur sur base des données de marchés observables (level 2), principalement les accords avec ses clients sur les prix, par type de bourdon et cela en prenant en considération des prix de vente moyens des transactions récentes. Ces transactions récentes sont les meilleurs indicateurs des prix cotés étant donné le cycle d'élevage relativement court (+/- 10 semaines) et la très grande rotation des stocks. Des ajustements à ces données d'entrée sont apportés pour prendre en compte des facteurs spécifiques, notamment le degré d'achèvement et le pourcentage de survie (déterminé sur base de l'expérience du passé).

- Les frais estimés au point de vente. Il s'agit des frais (frais de production et frais de vente (emballage)) encore à encourir avant que les bourdons ne soient commercialisables.

9. Instruments financiers

Les créances et dettes opérationnelles sont comptabilisées initialement à leur valeur nominale, et ultérieurement au coût amorti (soit généralement à la valeur nominale) déduction faite, pour les créances, des pertes de valeur couvrant les montants non recouvrables.

Pour les créances commerciales et autres actifs financiers, IFRS 9 requiert l'application d'un modèle fondé sur les pertes anticipées (ECL – Expected Credit Loss) aux créances commerciales et autres actifs financiers. En particulier, IFRS 9 exige notamment que le Groupe comptabilise une dépréciation sur créances commerciales et autres actifs financiers dès la date de comptabilisation initiale de celles-ci. L'appréciation des pertes de crédit attendues est effectuée sur une base individuelle ou collective en prenant en compte les données historiques sur les retards de paiement, les informations sur les circonstances actuelles, ainsi que les informations prospectives. Le Groupe a - vu le type de clients et la souscription d'assurances de crédit dans certaines filiales - très peu d'historique de pertes de crédit permettant d'appliquer un modèle fiable de calcul pour les pertes attendues et applique plutôt l'approche individuelle. Le Groupe considère que cette approche ne génère pas de différence significative par rapport à une application stricte de la norme IFRS 9.

La trésorerie comprend la caisse et les comptes à vue. Les équivalents de trésorerie sont des placements à court terme, très liquides, qui sont facilement convertibles en un montant connu de trésorerie, qui ont une échéance inférieure ou égale à trois mois, et qui ne présentent pas un risque important de changement de valeur. Ces éléments sont portés au bilan à la valeur nominale. Les découverts bancaires sont inclus dans les passifs financiers courants.

Les autres actifs financiers courants cotés en Bourse sont considérés comme actifs de « trading » et sont valorisés à leur juste valeur. Les écarts sont immédiatement reconnus en résultats.

Les autres actifs financiers non courants (participations de private equity non détenues à des fins de transactions et sur lesquelles le Groupe n'exerce pas d'influence notable) sont classés comme des investissements en capital évalués à la juste valeur et dont les variations sont comptabilisées en capitaux propres (Financial Assets measured at fair value Through Other Comprehensive Income).

Les emprunts bancaires sont initialement comptabilisés à la juste valeur diminuée des coûts de transaction directement attribuables. Après leur comptabilisation initiale, ils sont évalués à leur coût amorti (montant initial diminué des remboursements en principal et majoré, ou diminué, de l'amortissement cumulé de toute différence entre le montant initial et la valeur à l'échéance).

Les dettes liées aux options d'achat et de vente sur les actionnaires minoritaires (considérées comme des « options croisées ») sont initialement reconnues à la meilleure estimation du montant de règlement (« best estimate of the redemption amount »).

À chaque clôture, l'estimation de ces dettes est revue et le Groupe a retenu comme approche de reconnaître les variations ultérieures de la dette constatée (option de vente / achat sur intérêts minoritaires) en « Autres réserve de consolidation » et non en résultats.

Instruments financiers dérivés

Les filiales du Groupe souscrivent parfois à des instruments financiers, dans le but exclusif de couvrir les risques économiques auxquels elles sont exposées. Les instruments financiers sont comptabilisés à la date de transaction, c'est-à-dire de souscription du contrat de couverture. Toutefois, seuls ceux qui satisfont les critères de comptabilité de couverture définis par la norme IFRS 9 font l'objet des traitements comptables décrits ci-après.

Les variations de juste valeur des instruments financiers dérivés non qualifiés de couverture sont immédiatement comptabilisées en résultat. Toute opération qualifiée de couverture est documentée par référence à la stratégie de couverture en identifiant le risque couvert, l'élément couvert, l'élément de couverture, la relation de couverture et la méthode d'évaluation de l'efficacité de la relation de couverture. L'évaluation de l'efficacité de couverture est mise à jour à chaque date de clôture.

Les dérivés sont évalués à la juste valeur lors de leur comptabilisation initiale. Ultérieurement, la juste valeur est réévaluée à chaque date de clôture par référence aux conditions de marché et à IFRS 13 – Évaluation à la juste valeur.

Les dérivés comptabilisés à l'actif et au passif sont classés dans les rubriques « Autres actifs/passifs non courants » et « Autres actifs/passifs courants » selon leur maturité. La comptabilisation des dérivés de couverture varie selon qu'ils sont désignés de couverture de juste valeur, de couverture de flux de trésorerie ou de couverture d'investissements nets dans des activités à l'étranger.

FLORIDIENNE a recours d'une façon très limitée aux instruments dérivés et peut effectuer des opérations sur des options call ou put. Ces opérations s'effectuent dans le cadre d'une documentation bien établie et font l'objet d'analyses préalables précises et adéquates et d'un suivi systématique.

Les sociétés opérationnelles consolidées utilisent différents types d'instruments financiers dérivés dans diverses stratégies de couverture décrites ci-dessous.

Couverture de juste valeur

Lorsque les variations de juste valeur d'un actif ou passif comptabilisé ou d'un engagement ferme non comptabilisé sont susceptibles d'affecter le résultat, ces variations peuvent être couvertes par une couverture de juste valeur. L'élément couvert et l'instrument de couverture sont réévalués symétriquement en contrepartie du résultat à chaque date de clôture. L'incidence en résultat est limitée à la part inefficace de la couverture.

Couverture de flux de trésorerie

Une couverture de flux de trésorerie permet de couvrir les variations défavorables de flux de trésorerie liés à un actif ou passif comptabilisé ou une transaction future hautement probable, quand ces variations sont susceptibles d'affecter le résultat.

La partie efficace des variations de la juste valeur des instruments de couverture qui sont désignés dans une couverture de flux de trésorerie est comptabilisée dans les autres éléments du résultat global. Le gain ou la perte lié à la partie inefficace est comptabilisé immédiatement en résultat.

Tant que la couverture de flux de trésorerie continue à satisfaire aux critères d'applicabilité, la relation de couverture est comptabilisée comme suit:

- a) La composante distincte des capitaux propres associée à l'élément couvert (la réserve de couverture de flux de trésorerie) est ajustée au plus faible (en valeur absolue) des montants suivants:
 - a. le gain ou la perte cumulé dégagé sur l'instrument de couverture depuis le commencement de la couverture; et
 - b. la variation cumulée de la juste valeur (en valeur actualisée) de l'élément couvert (c'est-à-dire la valeur actualisée de la variation cumulée des flux attendus de trésorerie qui sont couverts) depuis le commencement de la couverture.
- b) La partie du gain ou de la perte sur l'instrument de couverture qui est considérée comme constituant une couverture efficace (c'est-à-dire, la partie qui est compensée par la variation de la réserve de couverture de flux de trésorerie, calculée conformément au point a.) est comptabilisée dans les autres éléments du résultat global.
- c) Tout gain ou perte résiduel sur l'instrument de couverture (ou tout gain ou perte nécessaire pour équilibrer la variation de la réserve de couverture de flux de trésorerie, calculée conformément au point a.), représente une inefficacité de la couverture et est comptabilisé en résultat net.
- d) Le montant cumulé dans la réserve de couverture de flux de trésorerie conformément au point a) est traité comme suit:
 - a. lorsqu'une transaction prévue couverte conduit à comptabiliser ultérieurement un actif non financier ou un passif non financier, le Groupe sort ce montant de la réserve de couverture de flux de trésorerie et l'incorpore directement dans le coût initial ou toute autre valeur comptable de l'actif ou du passif. Il ne s'agit pas d'un ajustement de reclassement et, par conséquent, les autres éléments du résultat global ne sont pas touchés.
 - b. Dans le cas des couvertures de flux de trésorerie autres que celles visées au point a., ce montant est sorti de la réserve de couverture de flux de trésorerie et reclassé en résultat net au titre d'ajustement de reclassement dans la période ou les périodes durant lesquelles les flux attendus de trésorerie couverts influent sur le résultat net (par exemple, les périodes où le produit ou la charge d'intérêt est comptabilisée, ou lorsque la vente prévue se réalise).
 - c. Toutefois, si ce montant est une perte et que le Groupe s'attend à ce que la totalité ou une partie de cette perte ne puisse pas être recouvrée au cours d'une ou de plusieurs périodes futures, le montant qu'il prévoit ne pas pouvoir recouvrer est immédiatement reclassé en résultat net au titre d'ajustement de reclassement.

En cas de déqualification d'un dérivé, c'est-à-dire d'interruption de la comptabilité de couverture, la part efficace de la couverture antérieurement comptabilisée en capitaux propres est amortie en résultat opérationnel ou financier, selon la nature de l'élément couvert.

Couverture d'investissements nets dans des activités à l'étranger

Les variations de change générées par les actifs nets détenus par les sociétés opérationnelles consolidées du Groupe en monnaies étrangères peuvent faire l'objet d'une couverture. À chaque date de clôture, la part efficace de la couverture est comptabilisée en capitaux propres et la part inefficace en résultat. La part efficace en capitaux propres n'est reclassée en résultat qu'en cas de perte de contrôle sur une activité consolidée ou de réduction d'intérêt dans une activité sous influence notable.

10. Provisions

Une provision doit être comptabilisée lorsque:

- une entité a une obligation actuelle (juridique ou implicite) résultant d'un événement passé;
- il est probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation;
- et le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable.

Le montant de la provision correspond à l'estimation la plus précise de la dépense requise pour éteindre l'obligation.

Les provisions sont comptabilisées en contrepartie du résultat, à l'exception de certaines provisions pour réhabilitation dont la contrepartie est incorporée dans le coût des actifs dont la construction a créé l'obligation.

Les provisions dont le règlement est prévu dans les douze mois après la date de clôture ou dont le règlement peut survenir à tout instant ne sont pas actualisées. Les provisions dont le règlement est prévu à plus de douze mois après la date de clôture sont actualisées. Les changements des provisions actualisées dus à une révision du montant de l'obligation, de son échéancier ou de son taux d'actualisation sont comptabilisés en résultat ou, pour les provisions comptabilisées en contrepartie d'éléments d'actifs, en ajustement du coût de ces derniers. La désactualisation est comptabilisée au débit des produits et charges financiers.

Les provisions pour restructuration ne sont comptabilisées que si le Groupe a approuvé un plan de réorganisation détaillé et formel et si la restructuration a commencé ou a fait l'objet d'une annonce publique. Les coûts inhérents aux activités poursuivies par le Groupe ne sont pas pris en compte.

11. Informations sectorielles

L'information relative aux secteurs opérationnels est établie conformément à IFRS 8. Les facteurs utilisés pour identifier les secteurs à présenter de Floridienne sont identiques à ceux décidés par le Conseil d'Administration pour le suivi régulier de ses activités. Nous renvoyons au rapport annuel concernant l'organisation générale de Floridienne. Les types de produits et services de chaque secteur sont :

- Life Sciences
- Food
- Chemicals
- Corporate (division de support)

Le Groupe est principalement actif en Europe et se développe rapidement en Amérique du Nord.

Les méthodes comptables pour les informations par secteur sont identiques à celles appliquées par le Groupe pour son reporting interne.

12. Actifs non courants (ou un groupe destiné à être cédé) détenus en vue de la vente et activités abandonnées

Lorsqu'à la date de clôture, il est hautement probable que des actifs non courants ou des groupes d'actifs et passifs directement liés seront cédés, ils sont désignés comme actifs non courants ou groupes d'actifs détenus en vue de la vente. Leur cession est considérée comme hautement probable si, à la date de clôture, un plan destiné à les mettre en vente à un prix raisonnable par rapport à leur juste valeur a été engagé afin de trouver un acheteur et finaliser de manière inéluctable leur cession dans un délai maximal d'un an. Les actifs non courants ou groupes d'actifs détenus en vue de la vente sont présentés dans des postes distincts des états financiers.

Ils cessent d'être amortis et sont évalués au plus faible de leur valeur comptable et de leur juste valeur nette des coûts de la vente conformément à IFRS 5. Les actifs non courants ou groupes d'actifs destinés à être fermés et non cédés constituent des actifs non courants destinés à être mis au rebut et non détenus en vue de la vente.

Lorsque des actifs non courants faisant l'objet d'une cession ou détenus en vue de la vente ou destinés à être mis au rebut correspondent à une ou plusieurs UGT et doivent être abandonnés dans le cadre d'un plan unique et coordonné, ils sont qualifiés d'activités abandonnées et les flux qui leur sont relatifs font l'objet d'une présentation séparée dans l'état consolidé du résultat global et dans l'état consolidé des flux de trésorerie.

Une activité abandonnée est une composante du Groupe dont le Groupe se serait séparé ou bien qui est classée comme détenue en vue de la vente et qui représente une ligne d'activité ou une région géographique principale et distincte; fait partie d'un plan unique et coordonné dans le cadre de la séparation d'une ligne d'activité ou d'une région géographique principale et distincte; ou est une filiale acquise exclusivement en vue de la revente. Les flux qui leur sont relatifs font l'objet d'une présentation séparée dans l'état consolidé du résultat global et dans l'état consolidé des flux de trésorerie.

13. Constatation des produits

IFRS 15 est applicable sur tous les revenus provenant des contrats avec les clients, sauf si ces contrats sont dans le scope des autres normes. La norme IFRS 15 identifie cinq étapes pour la comptabilisation d'un produit :

- identification du (des) contrat(s) avec un client
- identification des différentes obligations de performance distinctes du contrat
- détermination du prix de la transaction
- affectation du prix de la transaction aux obligations différentes de performance
- comptabilisation du produit lorsque les obligations de performance sont satisfaites

et repose sur deux principes: comptabilisation de la vente lorsque le client prend le contrôle du bien ou du service et évaluation pour le montant du paiement attendu.

Ventes de biens

Les contrats avec clients pour la vente de biens incluent généralement une obligation de performance. Le Groupe conclut que les revenus provenant des ventes de biens doivent être reconnus au moment où le contrôle de l'actif est transféré au client, en général au moment de la livraison des produits. Les bonis de fin d'année ainsi que les remises (cash discounts) sont présentés en déduction du chiffre d'affaires.

Prestations de service

Pour l'activité « Recyclage », une participation fixe forfaitaire aux coûts de retraitement est déduite du coût d'achat des batteries réceptionnées de l'approvisionneur. Il en ressort ainsi un prix d'achat net qui peut être positif ou négatif en fonction du cours des métaux. Dans le cadre de l'analyse nécessaire à la reconnaissance des revenus, le montant de ce revenu (participation fixe aux coûts de traitement) est ajusté afin de reconnaître le revenu lié à ces prestations de recyclage.

Intérêts

Les intérêts sont comptabilisés en fonction du temps écoulé selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Dividendes

Les dividendes sont enregistrés lorsque l'obligation contractuelle de mettre en œuvre le paiement du dividende est établie et que la distribution des dividendes a été approuvée par l'Assemblée Générale des actionnaires.

14. Actifs et passifs éventuels

Les actifs éventuels ne sont pas comptabilisés dans les états financiers mais sont présentés dans les notes lorsque l'entrée d'avantages économiques devient probable. Les passifs éventuels ne sont pas comptabilisés dans les états financiers, sauf s'ils résultent d'un regroupement d'entreprises. Ils sont présentés dans les notes sauf si la possibilité d'une perte est très faible.

15. Actions propres

En cas de rachat (ou cession) d'actions propres, le montant versé (ou obtenu) est porté en diminution (ou augmentation) des capitaux propres. Les mouvements sur ces titres sont justifiés dans l'état consolidé des variations des capitaux propres. Aucun résultat n'est enregistré sur ces mouvements.

16. Dettes à long terme et court terme

Les dettes à long terme (emprunts bancaires et obligations) et à court terme (avances bancaires) sont initialement comptabilisées à leur juste valeur sous déduction, dans le cas d'un passif financier qui n'est pas à la juste valeur par le biais du résultat, des coûts de transaction directement imputables à l'acquisition ou l'émission du passif financier.

Après leur comptabilisation initiale, elles sont évaluées à leur coût amorti (montant initial diminué des remboursements en principal et majoré, ou diminué, de l'amortissement cumulé de toute différence entre le montant initial et la valeur à l'échéance).

Le Groupe n'a pas d'emprunts échangeables et convertibles au 31 décembre 2022. Les dettes commerciales et autres passifs sont évalués au coût amorti.

17. Événements postérieurs à la date de clôture

Les événements survenant après la date de clôture mais avant la date d'autorisation de publication des états financiers sont traduits à la clôture uniquement s'ils fournissent des informations supplémentaires sur la situation du Groupe à la date de clôture. Les événements postérieurs à la clôture qui ne donnent pas lieu à des ajustements sont présentés dans les notes lorsqu'ils sont significatifs.

NOTE 4: GESTION DU CAPITAL

Sur les bénéfices annuels statutaires, tels qu'ils sont constatés conformément au droit comptable, il est prélevé cinq pour cent pour la réserve légale. Ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque le fonds de réserve atteint un dixième du capital social. Il doit être repris si la réserve légale vient à être entamée.

Sur le solde distribuable, tel que déterminé par la loi, il est prélevé la somme que l'Assemblée Générale sur proposition du Conseil d'Administration, jugera éventuellement opportune d'affecter à des fonds de réserve ou au report à nouveau.

Le bénéfice distribuable est constitué par le bénéfice du dernier exercice clôturé, augmenté du report bénéficiaire ainsi que les prélèvements effectués sur des réserves distribuables et diminué des pertes reportées et des réserves légales et indisponibles créées en application de la loi ou des statuts.

Aucune distribution ne peut être faite si l'actif net est ou deviendrait inférieur au montant du capital libéré, augmenté de toutes les réserves que la loi ou les statuts ne permettent pas de distribuer.

Par actif net, il faut entendre le total de l'actif tel qu'il résulte du bilan, déduction faite des provisions et dettes.

Le Conseil d'Administration pourra, sous sa propre responsabilité, décider le paiement d'acomptes sur dividendes aux conditions et modalités prévues par le Code des sociétés.

La politique de Floridienne en matière de gestion du capital est de préserver la capacité du Groupe à poursuivre son exploitation en maintenant un niveau de capitaux propres suffisant par rapport à l'endettement.

NOTE 5 : INFORMATIONS SECTORIELLES

Informations générales

La norme IFRS 8 – Secteurs opérationnels, requiert l'identification de secteurs sur la base de rapports internes présentés régulièrement aux principaux décideurs opérationnels aux fins de prises de décisions concernant l'affectation des ressources aux secteurs et d'évaluation de leurs performances.

Les facteurs utilisés pour identifier les secteurs à présenter de Floridienne sont identiques à ceux décidés par le Conseil d'Administration pour le suivi régulier des activités du Groupe.

Nous renvoyons au rapport annuel concernant l'organisation générale de Floridienne. Conformément à IFRS 8, le Groupe a identifié 4 secteurs:

- Life Sciences – Cette division est active dans la production et la commercialisation de technologies et de produits naturels pour l'agriculture, la parapharmacie, l'agroalimentaire, l'industrie cosmétique et les soins de santé. Certains d'entre eux représentent des alternatives écologiques et durables aux produits chimiques existants. Leader mondial dans les protéases végétales et numéro deux mondial dans la lutte intégrée contre les insectes nuisibles (Integrated Pest Management), la Division investit dans des solutions innovantes telles que la communication chimique au travers des récepteurs liés au goût et à l'olfaction chez l'être humain et les insectes.
- Food – La Division Food regroupe des sociétés de production et de commercialisation de produits alimentaires festifs et gourmets, tels que les escargots, les coquilles Saint-Jacques, les coquillages farcis, le saumon fumé, les feuilletés apéritifs, les sauces froides et chaudes... Depuis un certain nombre d'années, il n'y a plus lieu de faire une subdivision plus détaillée étant donné les nombreuses synergies qui ont été développées entre les différentes entités de la Division.
- Chemicals – Cette division se compose d'entreprises actives notamment dans les additifs pour la stabilisation du PVC. Le Groupe est également présent, à travers cette Division, dans le recyclage des batteries industrielles et automobiles (hybrides et électriques).
- Corporate – Reprend la maison-mère FLORIDIENNE dont l'objet principal est le support et la gestion de participations dans les secteurs précités.

2022 – Secteurs d'activité En EUR milliers	Life Sciences	Food	Chemicals	Corporate	TOTAL
INDICATEURS DE RÉSULTATS					
Chiffre d'affaires externe	337.054	135.855	45.402	0	518.311
Dotations aux amortissements et pertes de valeur	-17.814	-3.256	-2.937	-113	-24.119
Quote-part dans le résultat des participations	231	5	0	0	236
Charge des dettes	-7.360	-1.060	-130	-417	-8.966
Résultat financier (hors charges de dettes)	-2.093	6	511	-606	-2.182
Charges ou produits d'impôts	-7.770	-665	1.148	37	-7.251
Résultat avant impôt	21.118	1.940	5.546	-2.833	25.770
Résultat net	13.347	1.274	6.693	-2.796	18.519
EBITDA	47.764	6.252	8.065	-1.674	60.407
INDICATEURS DE SITUATION FINANCIÈRE					
Actifs	426.806	117.962	60.713	2.640	608.122
Passifs: dettes, provisions et subsides	204.372	26.443	12.343	36.508	279.666
Détail des actifs non courants par secteur d'activité					
Actifs non courants	282.020	44.927	28.888	728	356.562
- immobilisations (in)corporelles	152.044	20.285	22.815	489	195.632
- goodwill	110.420	20.837	3.086	-317	134.026
- participations mises en équivalence	3.192	138	0	0	3.330
- actifs financiers non courants	10.193	3.205	257	556	14.211
- actifs d'impôt différé	6.172	463	2.729	0	9.363

Les immobilisations incorporelles et corporelles reprises ci-dessus comprennent également les actifs au titre du droit d'utilisation.

Les résultats d'un secteur, ses actifs et ses passifs incluent tous les éléments qui lui sont directement attribuables.

2022 En EUR milliers	Europe	Amérique	Autres	Total
CHIFFRES D'AFFAIRES EXTERNE	249.181	205.387	63.743	518.311
ACTIFS	340.322	137.374	130.426	608.122
Actifs non courants	136.946	159.002	60.614	356.562
- immobilisations (in)corporelles	71.985	100.989	22.658	195.632
- goodwill	41.827	57.066	35.133	134.026
- participations mises en équivalence	1.798	0	1.532	3.330
- actifs financiers non courants	13.818	298	94	14.211
- actifs d'impôt différé	7.518	648	1.197	9.363

Le chiffre d'affaires est alloué par pays en fonction du lieu de destination des marchandises livrées.

Dans la Division Food, certains clients représentent plus de 10% du chiffre d'affaires mais il s'agit toujours de clients de premier ordre actifs dans la grande distribution.

Il n'y a pas eu (de reprises) des pertes de valeur comptabilisées au résultat et directement dans les capitaux propres au cours de la période.

2021 - Secteurs d'activité En EUR milliers	Life Sciences	Food	Chemicals	Corporate	TOTAL
INDICATEURS DE RÉSULTATS					
Produits					
Chiffre d'affaires externe	191.663	122.515	38.916	0	353.094
Dotations aux amortissements et pertes de valeur	-9.546	-3.369	-2.259	-111	-15.286
Quote-part dans le résultat des participations	18	35	0	0	53
Charge des dettes	-3.312	-1.053	-77	-377	-4.818
Résultat financier (hors charges de dettes)	-74	-57	714	-829	-247
Charges ou produits d'impôts	-5.969	-1.065	-1.304	19	-8.318
Résultat avant impôt	20.933	3.295	6.287	-3.603	26.911
Résultat net	14.964	2.230	4.984	-3.584	18.593
Cash flow net	24.652	4.175	7.279	-3.249	32.857
INDICATEURS DE SITUATION FINANCIÈRE					
Actifs	242.499	109.719	55.205	9.951	417.374
Passifs: dettes, provisions et subsides	93.365	22.428	14.650	38.625	169.069
Détail des actifs non courants par secteur d'activité					
Actifs non courants	154.252	43.911	23.411	751	222.325
- immobilisations (in)corporelles	66.606	18.250	19.893	718	105.466
- goodwill	75.105	20.837	3.086	-317	98.711
- participations mises en équivalence	2.675	185	0	0	2.861
- actifs financiers non courants	8.987	3.126	382	351	12.846
- actifs d'impôt différé	879	512	50	0	1.441

Les immobilisations incorporelles et corporelles reprises ci-dessus comprennent également les actifs au titre du droit d'utilisation.

2021 En EUR milliers	Europe	Amérique	Autres	Total
CHIFFRES D'AFFAIRES EXTERNE	235.010	70.519	47.565	353.094
ACTIFS	304.584	20.498	92.292	417.374
Actifs non courants	114.913	44.949	61.463	221.325
- immobilisations (in)corporelles	58.858	24.222	22.387	105.466
- goodwill	41.201	20.577	36.933	98.711
- participations mises en équivalence	1.750	0	1.110	2.861
- actifs financiers non courants	12.795	0	50	12.846
- actifs d'impôt différé	309	150	983	1.441

NOTE 6 : PRODUITS ET CHARGES OPÉRATIONNEL(LE)S

En EUR milliers	2022	2021
Chiffre d'affaires	518.311	353.094
TOTAL DU CHIFFRE D'AFFAIRES	518.311	353.094

À l'exception des bonis de fin d'années et remises dans la Division Food, Floridienne n'a pas de contrats significatifs avec ses clients et la reconnaissance des produits comporte peu de jugements significatifs.

Prestations de service

Pour l'activité « Recyclage », une participation fixe forfaitaire aux coûts de retraitement est déduite du coût d'achat des batteries réceptionnées de l'approvisionneur. Il en ressort ainsi un prix d'achat net qui peut être positif ou négatif en fonction du cours des métaux. Dans le cadre de l'analyse nécessaire à la reconnaissance des revenus, le montant de ce revenu (participation fixe aux coûts de traitement) est ajusté afin de reconnaître le revenu lié à ces prestations de recyclage.

Ventes par Divisions En EUR milliers	2022	2021
Food	135.855	122.515
Life Sciences	337.054	191.663
Chemicals	45.402	38.916
Corporate	0	0
TOTAL DES VENTES	518.311	353.094

Ventes par régions géographiques En EUR milliers	2022	2021
Europe - principalement la France, Benelux et l'Allemagne	249.181	235.010
Amérique - principalement USA, le Canada et la Mexique	205.387	70.519
Autres	63.743	47.565
TOTAL DES VENTES	518.311	353.094

Autres produits En EUR milliers	2022	2021
Plus-values sur ventes d'immobilisations	176	505
Prestations de services	875	1.214
Production immobilisée	1.854	1.666
Redevances	12	3
Loyers	780	1.081
Subsides	1.165	992
Différence de change positive	991	2.227
Autres produits opérationnels récurrents	510	1.501
Autres produits opérationnels non récurrents	844	496
TOTAL DES AUTRES PRODUITS OPÉRATIONNELS	7.207	9.684

La diminution de €2,5 millions s'explique en partie par la diminution des gains de change opérationnels enregistrés par Kimflor en 2022 (€1,0 million contre €2,2 millions en 2021) et la plus-value enregistrée en 2021 sur la cession d'un bâtiment d'Enzybel (€0,4 million).

Autres charges opérationnelles En EUR milliers	2022	2021
Taxes d'exploitation	-1.750	-1.390
Fournitures	-9.235	-6.687
Rétributions des tiers (honoraires)	-17.608	-15.888
Transport et frais y afférents	-24.075	-21.000
Locations	-5.429	-4.479
Autres services et biens divers	-11.949	-8.867
Assurances	-2.887	-1.981
Publicité	-5.108	-4.808
Entretiens, réparations	-4.934	-4.492
Intérimaires	-5.958	-6.133
Autres charges opérationnelles récurrentes	-4.623	-2.793
Autres charges opérationnelles non récurrentes	-2.513	-1.411
TOTAL DES AUTRES CHARGES OPÉRATIONNELLES	-96.069	-79.928

Les autres charges opérationnelles augmentent de €16,1 millions à €-96,1 millions, contre €-79,9 millions en 2021. Cette augmentation s'explique principalement par la croissance des activités du Groupe et l'acquisition de la société Plant Products en février 2022.

NOTE 7: AMORTISSEMENTS ET PERTES DE VALEUR

En EUR milliers	2022	2021
Amortissements sur immobilisations incorporelles	-6.552	-2.269
Amortissements au titre de droit d'utilisation	-3.595	-1.902
Amortissements sur immobilisations corporelles	-12.581	-10.397
TOTAL DES AMORTISSEMENTS	-22.728	-14.567
<hr/>		
En EUR milliers	2022	2021
Perte de valeur sur immobilisations incorporelles	-196	-124
Perte de valeur sur immobilisations corporelles	-92	-392
Perte de valeur sur créances	-1.104	-203
TOTAL DES PERTES DE VALEURS	-1.391	-718
TOTAL DES AMORTISSEMENTS ET PERTES DE VALEUR	-24.119	-15.286

Les amortissements et pertes de valeur s'élèvent à €24,1 millions et augmentent de €8,8 millions par rapport à l'exercice précédent. Cette augmentation s'explique principalement par l'entrée de périmètre de Plant Products et par l'importance des investissements réalisés par le Groupe. Les amortissements sur les actifs incorporels reconnus dans le cadre de l'allocation du prix d'acquisition de Plant Products s'élèvent à €3,5 millions. Ce dernier élément est d'ordre comptable et est sans impact sur la trésorerie.

Pour plus d'information sur les amortissements et pertes de valeur sur les immobilisations, nous faisons référence aux notes 11 et 12.

NOTE 8: RÉSULTAT SUR CESSION D'ACTIFS FINANCIERS NON COURANTS

En EUR milliers	2022	2021
Plus-values sur cessions d'immobilisations financières	395	1.478
Moins-values sur cessions d'immobilisations financières	0	-13
TOTAL	395	1.465

La cession de Salm Invest et de Gel Manche en janvier 2021 a permis de reconnaître un gain de €1,5 million.

NOTE 9: RÉSULTAT FINANCIER ET CHARGE DES DETTES

En EUR milliers	2022	2021
Produits d'intérêts sur prêts et trésorerie	100	136
Gains de change réalisés	6.204	4.783
Gains de change non-réalisés	2.798	3.578
Autres produits financiers	2.079	820
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS	11.180	9.317
<hr/>		
Pertes de valeur sur actifs financiers circulants	-315	-339
Pertes de change réalisés	-7.617	-5.469
Pertes de change non-réalisés	-776	-2.508
Autres charges financières	-4.006	-1.249
Ajustements monétaires liés à l'hyperinflation	-647	0
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES	-13.362	-9.564
RÉSULTAT FINANCIER	-2.182	-247

Les pertes de valeur portent principalement sur les créances de certaines de nos activités Life Sciences.

En 2022, le Groupe a bénéficié d'effets de change plus favorables entre les différentes devises par rapport à 2021. Les effets de change sont positifs de €0,6 million.

Nous notons toutefois que la livre turque a continué à se déprécier en 2022, générant des effets de change au cours de l'exercice et perturbant l'analyse de notre filiale turque Kimflor, dont une grande partie des ventes sont réalisées en USD et en EUR. Kimflor continue à utiliser le TRY comme monnaie fonctionnelle en l'absence d'éléments suffisamment déterminants justifiant un changement de monnaie fonctionnelle. Les effets de change liés à l'activité opérationnelle (dans les conditions habituelles) de cette société turque (effet de change sur les créances et dettes commerciales) sont repris en « autres produits d'exploitation » pour un montant de €1,3 million (€2,2 millions en 2021).

Les ajustements monétaires liés à l'hyperinflation s'élèvent à €0,6 million pour l'exercice 2022 et sont relatifs à nos filiales actives en Turquie, principalement Kimflor. En Turquie, les taux d'inflation cumulés sur une période de trois ans ont dépassé 100% en avril 2022. Ceci impose l'obligation de passer à un traitement comptable de l'hyperinflation selon la norme IAS 29 Information financière dans les économies hyper inflationnistes. IAS 29 exige de présenter les résultats des activités en Turquie comme si l'économie était hyper-inflationniste à compter du 1 janvier 2022.

Les ajustements monétaires liés à l'hyperinflation reprennent (i) l'effet de la réévaluation des actifs et passifs non-monétaires évalués au coût historique (par exemple les immobilisations corporelles et incorporelles, etc.) et des capitaux propres des entités en Turquie à partir du 1 janvier 2022 (la réévaluation des actifs et passifs non-monétaires au 1 janvier 2022 est enregistrée directement en résultats reportés) et (ii) l'effet de l'ajustement du compte de résultats à la fin de l'exercice en prenant en compte l'évolution de l'indice général des prix.

En EUR milliers	2022	2021
Charge des dettes	-8.966	-4.818
TOTAL DES CHARGES DES DETTES	-8.966	-4.818

La charge des dettes est en hausse de €4,1 millions en 2022 à €9 millions contre €4,8 millions en 2021. La charge des dettes évolue de manière contrôlée en ligne avec les financements obtenus dans le cadre des acquisitions récentes.

Nous faisons référence à la note 20 pour plus d'informations sur l'évolution des dettes financières.

NOTE 10: IMPÔT SUR LE RÉSULTAT

En EUR milliers	2022	2021
1. Taux d'impôt effectif		
Résultat avant impôts (hors sociétés mises en équivalence)	25.534	26.858
Charge (+) / produit (-) d'impôt	7.251	8.318
TAUX D'IMPÔT EFFECTIF	28,40%	30,97%
2. Impôts sur le résultat comptabilisés au compte de résultats		
Charges d'impôts courants	9.541	7.335
Charges / (Produits) d'impôts antérieurs	348	535
Charges / (Produits) d'impôts différés	-2.638	448
TOTAL DES IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT	7.251	8.318
3. Total des impôts portés directement en fonds propres	0	0

Le Groupe mène des opérations internationales et est donc soumis aux impôts sur le résultat dans de nombreuses juridictions fiscales différentes.

La charge fiscale sur le résultat avant impôts supportée par le Groupe diffère du montant théorique qui serait obtenu en utilisant le taux d'imposition moyen pondéré applicable aux bénéficiaires (pertes) des sociétés consolidées.

Le produit d'impôt différé est dû principalement à l'activation des pertes fiscales dans les filiales où la performance récente et les projections à court terme permettent de prévoir une utilisation de ces pertes reportées dans les 3 ans.

La charge fiscale comptabilisée dans le compte de résultat peut être détaillée comme suit:

En EUR milliers	2022		2021	
	Base	Impôt	Base	Impôt
4) Réconciliation de la base imposable et des impôts				
Résultat avant impôts hors sociétés mises en équivalence	25.534	6.635	26.858	7.359
Taux nominal moyen pondéré		26,0%		27,4%
Dépenses Non Admises (hors impôts)	6.287	1.736	986	324
Impact des pertes fiscales non valorisées et des différences permanentes	9.786	2.289	9.432	2.162
Déduction intérêts notionnels	66	12	0	0
Revenus définitivement taxés	-806	-200	-5.464	-1.377
Revenu IKA taxé Florchim	0	13	0	0
Crédit d'impôt		-19		-31
Impact des IDA (Impôts différés actifs) non reconnus antérieurement		-2.835		
Régularisation		-379		-118
TOTAL BASE IMPOSABLE ET CHARGE D'IMPÔTS EFFECTIVE	40.867	7.251	31.813	8.318
Taux d'impôt effectif		28,4%		31,0%

Le taux d'imposition effectif s'élève à 28,4% en 2022 (2021: 31%). La légère baisse par rapport à 2021 s'explique par la valorisation de pertes fiscales reportées dans certaines de nos filiales au cours de l'exercice 2022.

Les informations relatives aux actifs d'impôts différés sont détaillées dans la note 14.

NOTE II: IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET GOODWILL

Immobilisations incorporelles

En EUR milliers	Goodwill	Fonds de commerce	Coût de développement	Brevets, marques	Logiciels	Autres	Total immobilisations incorporelles
VALEUR D'ACQUISITION							
Au 1^{er} janvier 2021	101.720	2.192	3.028	5.815	3.180	1.419	15.634
Acquisitions			705	568	130	165	1.568
Acquisitions par voie de regroupement d'entreprises	12.008				10	35	45
Cessions et retraits				-2.259	-3	-1	-2.263
Variation de change	1.988	7	6	80	7	713	813
Transferts et autres	-11.690	-721		974	104	15.259	15.616
Au 31 décembre 2021	104.026	1.478	3.739	5.179	3.428	17.590	31.413
AMORTISSEMENTS ET PERTES DE VALEUR							
Au 1^{er} janvier 2021	-5.315	-1.344	-1.409	-5.264	-2.578	-852	-11.446
Amortissements et pertes de valeur		-83	-410	-598	-161	-1.143	-2.394
Acquisitions par voie de regroupement d'entreprises					-10	-5	-14
Cessions				2.259	3	1	2.263
Variation de change			-2	-44	3	-51	-94
Transferts et autres				1		4	6
Au 31 décembre 2021	-5.315	-1.427	-1.821	-3.645	-2.742	-2.045	-11.680
VALEUR NETTE COMPTABLE AU 31 DÉCEMBRE 2021	98.711	51	1.917	1.534	685	15.545	19.732

En EUR milliers	Goodwill	Fonds de commerce	Coût de développement	Brevets, marques	Logiciels	Autres	Total immobilisations incorporelles
VALEUR D'ACQUISITION							
Au 1^{er} janvier 2022	104.026	1.478	3.739	5.179	3.428	17.590	31.413
Acquisitions			2.135	612	126	174	3.048
Acquisitions par voie de regroupement d'entreprises	33.865	48.913		15.396		2	64.311
Cessions et retraits		-138	-9	-6	-284		-437
Ajustements monétaires liés à l'hyperinflation				19	39	11	69
Variation de change	1.450	-159	-8	-216	8	1.168	793
Transferts et autres		17.103		3.419	75	-17.103	3.494
Au 31 décembre 2022	139.341	67.197	5.857	24.403	3.393	1.842	102.691
AMORTISSEMENTS ET PERTES DE VALEUR							
Au 1^{er} janvier 2022	-5.315	-1.427	-1.821	-3.645	-2.742	-2.045	-11.680
Amortissements et pertes de valeur		-1.761	-651	-3.880	-334	-125	-6.750
Cessions		83	2	6	257		347
Ajustements monétaires liés à l'hyperinflation				-16	-38	-12	-66
Variation de change		89	-2	116	6	-31	178
Transferts et autres		-690		-163	10	719	-123
Au 31 décembre 2022	-5.315	-3.706	-2.473	-7.581	-2.841	-1.493	-18.094
VALEUR NETTE COMPTABLE AU 31 DÉCEMBRE 2022	134.026	63.491	3.384	16.822	551	349	84.597

Les régimes d'amortissements propres à chaque catégorie d'actifs incorporels se trouvent détaillés dans la note 3 et 6.

Les immobilisations incorporelles reconnues en 2021 à l'issue de l'allocation du prix d'acquisition (IFRS 3 – Purchase Price Allocation) de Beneficial Insectary étaient présentées au 31 décembre 2021 en « Autres immobilisations incorporelles » et ont été reclassées dans les catégories correspondantes, principalement le fonds de commerce, au cours de l'exercice 2022.

Goodwill

Au 31 décembre 2022, le poste goodwill s'élève à €134 millions, en hausse de €35,3 millions par rapport au 31 décembre 2021. Cette hausse s'explique principalement par le goodwill provisoire reconnu dans le cadre de l'acquisition de la société Plant Products (€32,9 millions) et, dans une moindre mesure, par la variation due aux taux de change. Nous faisons référence à la note 31 sur les regroupements d'entreprises pour plus d'information sur cette acquisition.

Unité génératrice de trésorerie	en millions €
- Biobest	107,1
- Groupe FDG (repreuant plusieurs entités juridiques dans la division "Spécialités gastronomiques")	12,3
- Simon Dutriaux	4,9
- Kimflor	1,1
- Karras	2,0
- Enzymes	3,3
- SNAM	1,6
- Delka group	1,6

Conformément à IAS 36 des tests d'impairment sont réalisés tous les ans sur les goodwills et les immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée des différentes unités génératrices de trésorerie (UGT) du Groupe, et plus souvent quand il y a un indicateur significatif de perte de valeur.

Les unités génératrices de trésorerie (UGT) sont déterminées par la direction générale comme étant les plus petites entités opérationnelles autonomes du Groupe. De manière générale, chaque entité légale correspond à une UGT pour autant que ses activités ne soient pas intégrées à d'autres. Dans ce dernier cas, l'ensemble forme une UGT ((i) UGT Karras, (ii) UGT Delka / Altesse, (iii) UGT FDG / Gartal / Pomarom / UAB Camargo et (iv) UGT Enzybel / BSC / Natix).

Lorsqu'une entité contient plusieurs activités différentes, nous examinons dans quelle mesure chacune d'elle peut constituer une UGT distincte.

Le test de perte de valeur (impairment test) sur les comptes de l'année N se fait, sur base des données budgétaires, par l'actualisation du « free cash-flow », notamment le résultat d'exploitation (EBIT pré-tax) diminué des investissements et augmenté des amortissements et du besoin en fonds de roulement (BFR) calculé sur base des chiffres au 31 décembre de l'année N-1 de chaque unité génératrice de trésorerie (UGT). Le résultat nous donne la « value in use » des différentes UGT. Pour les holdings n'ayant pas d'activité commerciale, nous ne tenons compte que de « l'Enterprise Value » hors BFR.

Le taux d'actualisation utilisé pour calculer la valeur d'utilité (« value in use ») est le coût moyen pondéré du capital avant impôts (pre-tax WACC), basé sur des références de marché (technical market inputs) et sur des données de groupes comparables dans les mêmes secteurs que le Groupe Floridienne (notamment en ce qui concerne le bêta et l'equity risk premium). Comme nous faisons une actualisation en tenant compte de l'EBIT avant impôts, nous calculons le WACC avant impôts (IAS 36.55).

Le budget de la première année suivant l'exercice budgétaire est approuvé en fin d'année par le Conseil d'Administration du Groupe. Pour les années N+2 et N+3, nous utilisons les budgets de chaque UGT ou à défaut, faisons l'hypothèse d'une évolution prudente, sur base des meilleures estimations disponibles. Pour la suite du test, nous utilisons l'estimation établie pour l'année N+3 sans taux de croissance en neutralisant les amortissements et investissements de la valeur terminale. Cette règle générale peut faire l'objet d'exceptions lorsque certains événements exceptionnels justifient le fait que les budgets approuvés soient revus ou que les croissances retenues après l'année N+3 soient différentes de zéro.

Nous obtenons ainsi une « Enterprise Value » qui est comparée à la valeur des actifs immobilisés de cette UGT.

Si ce test est négatif, la situation est présentée au Conseil d'Administration qui doit se prononcer sur la perte de valeur à acter sur le goodwill (ou ensuite sur les actifs) de l'UGT concernée.

Les hypothèses retenues lors de ce test pour le calcul du WACC nous ont été fournies par diverses autres sources financières de référence (market inputs):

- Risk free rate: 2,08% (0,35% en 2021)
- Levered Beta: 1,47% (1,27% en 2021)
- Equity risk premium: 8,79% augmenté d'une prime d'illiquidité de 2%, soit 10,79% (8,74% en 2021)
- Prime Rate 5 ans: 2,08% (0,26% en 2021)
- Premium: 0,40% (2,20% en 2021)
- Debt ratio: 47,81% (39,05% en 2021)
- Pre-Tax WACC: 11,57% (7,63% en 2021)
- Taux croissance à l'infini utilisé dans les DCF: 2% (0% en 2021)

Nous estimons que les budgets sont établis de manière prudente, sur base des meilleures estimations disponibles, et discutés en Conseil d'Administration, particulièrement pour les entités en difficultés. Une analyse ex-post (une procédure de back-testing pour les UGT montrant une grande divergence entre les budgets X-1 et les actuals) a été effectuée sur les différentes UGT du Groupe, comparant les réalisés par rapport aux budgets de l'année N-1. Cette analyse a mené à revoir de manière plus conservatrice les hypothèses budgétaires retenues par certaines UGT, sans que cela ne génère d'indicateurs supplémentaires de perte de valeur. Floridienne suit attentivement l'évolution des filiales dont les performances récentes sont négatives.

Au terme de l'analyse faite par le Comité d'audit et Conseil d'Administration, il a été décidé de ne pas acter de perte de valeur sur le goodwill ainsi que sur les autres actifs non courants.

Test de sensibilité

Parmi les hypothèses utilisées, celles dont la variation a des incidences les plus significatives sur les états financiers sont les flux de trésorerie prévisionnels (qui sont principalement influencés par les hypothèses relatives à l'évolution future du chiffre d'affaires et à l'évolution de la marge brute) et le taux d'actualisation (WACC). Un test de sensibilité a été réalisé sur ces hypothèses, en les faisant varier indépendamment de 1% sans modifier les autres paramètres. Ceci ne mène pas à des conclusions différentes.

Nous indiquons en outre que, par la forte diversification des activités du Groupe, aucune modification d'une hypothèse particulière à une activité ne peut avoir d'impact très significatif, à elle seule, sur l'entièreté du Groupe. Seule la conjonction de plusieurs hypothèses dans différentes activités peut entraîner des impacts significatifs au niveau du Groupe, mais ceci ressort plus d'une analyse « portefeuille » que d'une analyse spécifique à une UGT. Au niveau du portefeuille nous estimons avoir des activités suffisamment peu corrélées entre elles pour minimiser le risque de conjonction d'hypothèses.

Coûts de développement

Les acquisitions reprises en coûts de développement en 2022 (€2,1 millions) portent principalement sur les activités menées par le groupe Biobest et représentent les efforts de « développement » continus pour lesquels les conditions prescrites par IAS 38 ont pu être démontrées et documentées. Ce montant ne représente qu'une (faible) partie de la totalité des activités R&D (Research & Development) menées par ce groupe. En effet, la plupart des efforts R&D sont pris en résultat pendant l'année en absence de documentation formelle des conditions prescrites par IAS 38.

NOTE 12: IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET ACTIFS AU TITRE DU DROIT D'UTILISATION

Immobilisations corporelles

En EUR milliers	Terrains et constructions	Installations, machines et outillage	Mobilier et matériel roulant	Immobilisations corporelles en cours de production	Autres immobilisations corporelles	Total
VALEUR D'ACQUISITION						
Au 1^{er} janvier 2021	61.621	84.508	12.015	6.903	12.423	177.470
Acquisitions	9.269	6.157	1.784	5.062	1.213	23.486
Acquisitions par voie de regroupement d'entreprises	4.659	2.072	371	2	48	7.153
Transfert aux actifs détenus en vue de la vente	-888	-837	-1.007	-43	-144	-2.920
Variation de change	-38	550	-209	9	718	1.031
Transferts et autres	1.392	445	44	-1.913	2	-29
Au 31 décembre 2021	76.016	92.896	12.997	10.019	14.261	206.189
AMORTISSEMENTS ET PERTES DE VALEUR						
Au 1^{er} janvier 2021	-33.353	-61.501	-8.054	-281	-8.023	-111.212
Amortissements de l'année	-2.197	-5.810	-1.708	-2	-1.079	-10.795
Amortissements cumulés acquis par voie de regroupement d'entreprises	-3.406	-1.710	-184		-6	-5.306
Pertes de valeur / dépréciations						
Cessions	56	473	1.037		128	1.694
Variation de change	138	-326	128	-1	-497	-558
Transferts et autres	-12	18	-27	22	-2	-1
Au 31 décembre 2021	-38.773	-68.856	-8.807	-262	-9.480	-126.178
VALEUR NETTE COMPTABLE AU 31 DÉCEMBRE 2021	37.243	24.040	4.190	9.757	4.781	80.012
Dont valeur nette des actifs en location-financement		1.345	184			1.529

En EUR milliers	Terrains et constructions	Installations, machines et outillage	Mobilier et matériel roulant	Immobilisations corporelles en cours de production	Autres immobilisations corporelles	Total
VALEUR D'ACQUISITION						
Au 1^{er} janvier 2022	76.016	92.896	12.997	10.019	14.261	206.189
Acquisitions	7.097	7.913	3.244	5.664	2.516	26.435
Acquisitions par voie de regroupement d'entreprises	1.569	347	1.048	2.050	30	5.045
Cessions	-25	-2.001	-748	-565	-192	-3.532
Ajustements monétaires liés à l'hyperinflation	2.160	1.451	1.025		114	4.750
Variation de change	39	-698	-111	-75	-240	-1.085
Transferts et autres	570	1.485	-229	-5.343	-18	-3.536
Au 31 décembre 2022	87.426	101.392	17.227	11.750	16.471	234.266
AMORTISSEMENTS ET PERTES DE VALEUR						
Au 1^{er} janvier 2022	-38.773	-68.856	-8.807	-262	-9.480	-126.178
Amortissements de l'année	-2.497	-6.679	-2.195	-5	-1.209	-12.585
Cessions	380	1.505	637	14	136	2.672
Ajustements monétaires liés à l'hyperinflation	-600	-845	-622			-2.066
Variation de change	160	568	77	0	204	1.008
Transferts et autres	151	-181	190		5	165
Au 31 décembre 2022	-41.179	-74.488	-10.720	-252	-10.344	-136.983
VALEUR NETTE COMPTABLE AU 31 DÉCEMBRE 2022	46.247	26.904	6.507	11.498	6.127	97.284
Dont valeur nette des actifs en location-financement		2.375	400			2.775

Nous renvoyons à la note 3 des principes comptables en ce qui concerne les méthodes d'évaluation des immobilisations corporelles et leurs régimes d'amortissements.

Le Groupe a poursuivi ses programmes d'investissements en 2022, principalement chez BIOBEST (Division Life Sciences), chez SNAM (Division Chemicals) et chez FDG et Delka (Division Food), mais aussi dans les autres activités du Groupe.

Au 31 décembre 2022, le Groupe a consenti des nantissements fermes (hypothèques) sur des terrains et bâtiments à hauteur de €1,1 million, et des mandats hypothécaires à hauteur de €11 millions. Nous renvoyons à la Note 26 pour plus d'informations.

Pertes de valeur sur actifs non financiers

Le Groupe a procédé, conformément à l'IAS 36, à un examen des valeurs comptables des actifs du Groupe afin d'y déceler d'éventuelles indications d'impairment.

La valeur des immobilisations corporelles du Groupe est évaluée à la valeur la plus élevée entre leur valeur d'utilisation (testée dans le cadre des tests d'impairment des UGT) et leur valeur de marché (valeur recouvrable).

Le test n'a pas relevé d'indicateurs significatifs de pertes de valeur sur des immobilisations corporelles dans le Groupe en 2022.

Actifs au titre du droit d'utilisation (leasing)

En EUR milliers	Terrains et constructions	Installations, machines et outillage	Mobilier et matériel roulant	Autres immobilisations corporelles	Total
VALEUR D'ACQUISITION					
Au 1^{er} janvier 2021	8.901	317	1.863		11.081
Acquisitions	1.987	99	499		2.585
Acquisitions par voie de regroupement d'entreprises	163				163
Cessions	-3.747		-71		-3.818
Cessions par voie de regroupements d'entreprises	-178				-178
Variation de change	356	0	18		373
Transferts et autres	-449	-6	29		-426
Au 31 décembre 2021	7.032	410	2.338		9.780
AMORTISSEMENTS ET PERTES DE VALEUR					
Au 1^{er} janvier 2021	-1.862	-61	-774		-2.697
Amortissements de l'année	-1.356	-61	-458		-1.875
Cessions	110		31		140
Cessions par voie de regroupements d'entreprises	178				178
Variation de change	-106	0	-14		-120
Transferts et autres	297	1	18		316
Au 31 décembre 2021	-2.739	-122	-1.198		-4.058
VALEUR NETTE COMPTABLE AU 31 DÉCEMBRE 2021	4.293	289	1.140		5.722

En EUR milliers	Terrains et constructions	Installations, machines et outillage	Mobilier et matériel roulant	Autres immobilisations corporelles	Total
VALEUR D'ACQUISITION					
Au 1^{er} janvier 2022	7.032	410	2.338		9.780
Acquisitions	5.673	143	1.952		7.768
Acquisitions par voie de regroupement d'entreprises	3.273	81	1.003		4.357
Cessions	-61		-139		-200
Variation de change	-339	-4	-105		-447
Transferts et autres	0	0	-12		-12
Au 31 décembre 2022	15.578	630	5.037		21.245
AMORTISSEMENTS ET PERTES DE VALEUR					
Au 1^{er} janvier 2022	-2.739	-122	-1.198		-4.058
Amortissements de l'année	-2.662	-97	-923		-3.681
Cessions	48	-11	137		174
Variation de change	61	1	22		84
Transferts et autres	1	1	-15		-14
Au 31 décembre 2022	-5.291	-227	-1.976		-7.495
VALEUR NETTE COMPTABLE AU 31 DÉCEMBRE 2022	10.287	403	3.061		13.751

Les actifs au titre du droit d'utilisation augmentent principalement en raison du renouvellement de plusieurs contrats de location en cours par des filiales de Biobest ainsi que suite à l'entrée en périmètre de Plant Products (+ €4,4 millions).

NOTE 13: PARTICIPATIONS MISES EN ÉQUIVALENCE

En EUR milliers	2022	2021
VALEUR D'ACQUISITION		
Au 1^{er} janvier	2.861	2.604
Acquisitions - augmentation capital	208	307
Résultats de l'exercice	236	53
Dividendes versés	-232	-112
Changements de méthode de consolidation/périmètre		-76
Ecart de conversion	9	84
Divers	248	0
Au 31 décembre	3.329	2.861

Les sociétés consolidées par mise en équivalence dans le Groupe en 2022 sont Chemcom, TecnoScent, PT Bromelain, Menetrel, Virunga Enzymes, Real IPM UK, Nema Terra et Terhormon. La liste des entreprises associées et des coentreprises est disponible à la note 29.

En ce qui concerne TecnoScent, société en cours de liquidation, un litige oppose Givaudan à Chemcom concernant le partage des actifs de cette société. Ceci empêche dès lors de finaliser la liquidation de TecnoScent. Plus d'informations concernant ce litige sont disponibles dans le rapport de gestion du présent rapport annuel.

Le test de pertes de valeur (impairment test) décrit dans la note 11, a été réalisé sur les participations mises en équivalence.

Participations dans des entreprises associées et co-entreprises

Les entreprises associées et co-entreprises qui ne sont pas classées comme détenues en vue de la vente/activités abandonnées sont consolidées en appliquant la méthode de la mise en équivalence.

en EUR milliers	2022			2021		
	Co-entreprises	Entreprises associées	TOTAL	Co-entreprises	Entreprises associées	TOTAL
Participations dans des entreprises associées et co-entreprises	1.633	1.697	3.329	1.231	1.630	2.861
Résultats des entreprises associées et co-entreprises	402	-167	236	72	-19	53

Le résultat des co-entreprises associées est en augmentation par rapport à 2021. Cette augmentation est due aux bonnes performances chez PT Bromelain, Real IPM UK et Nema Terra.

Les tableaux ci-dessous présentent le résumé de l'état de la situation financière au 31 décembre 2022 des principales entreprises associées et coentreprises du Groupe.

	2022		
2022 - Co-entreprises	Menetrel	Tecnoscent	PT Bromelain
Pourcentage de détention	50,00%	50,00%	50,00%
Secteur opérationnel	Food	Life Sciences	Life Sciences
Pays	Turquie	Belgique	Indonésie
État de la situation financière (KEUR)			
Total des actifs	495	7	6.215
Total des dettes financières à long terme	Néant	Néant	418
Dividendes reçus	Néant	Néant	Néant
Restrictions contractuelles	Néant	Néant	Néant

	2022				
2022 - Entreprises associées	Chemcom	Real IPM UK	Nema Terra	Terhormon	Virunga Enzymes
Pourcentage de détention	41,57%	33,80%	33,33%	24,75%	30,00%
Secteur opérationnel	Life Sciences				
Pays	Belgique	Royaume-Uni	Belgique	Italie	RDC
État de la situation financière (KEUR)					
Total des actifs	2.499	890	53	8.128	351
Total des dettes financières à long terme	1.111	874	Néant	Néant	150
Dividendes reçus	Néant	Néant	Néant	232	Néant

	2021		
2021 - Co-entreprises	Menetrel	Tecnoscent	PT Bromelain
Pourcentage de détention	50,00%	50,00%	50,00%
Secteur opérationnel	Food	Life Sciences	Life Sciences
Pays	Turquie	Belgique	Indonésie
État de la situation financière (KEUR)			
Total des actifs	555	14	5.272
Total des dettes financières à long terme	Néant	Néant	860
Dividendes reçus	Néant	Néant	Néant
Restrictions contractuelles	Néant	Néant	Néant

	2021				
2021 - Entreprises associées	Chemcom	Real IPM UK	Nema Terra	Terhormon	Virunga Enzymes
Pourcentage de détention	41,56%	33,80%	33,33%	24,75%	30,00%
Secteur opérationnel	Life Sciences				
Pays	Belgique	Royaume-Uni	Belgique	Italie	RDC
État de la situation financière (KEUR)					
Total des actifs	2.126	1.081	87	8.110	767
Total des dettes financières à long terme	133	1.207	Néant	404	Néant
Dividendes reçus	Néant	Néant	Néant	112	Néant

NOTE 14: ACTIFS ET PASSIFS D'IMPÔTS DIFFÉRÉS

Les impôts différés détaillés par différence temporaire sont présentés dans le tableau ci-dessous:

En EUR milliers	Actif		Passif		Net	
	2022	2021	2022	2021	2022	2021
Actifs des régimes de pension	520	52	0	-280	520	332
Immobilisations corporelles	802	267	2.370	862	-1.569	-595
Immobilisations incorporelles	0	0	12.529	5.229	-12.529	-5.229
Stocks	434	178	838	337	-405	-158
Provisions et avantages du personnel	2.291	2.526	820	313	1.470	2.213
Pertes fiscales	4.805	531	525	-87	4.279	618
Créances commerciales et autres débiteurs	31	18	685	922	-654	-904
Compensation par entité fiscale	482	-2.130	482	-2.130	0	0
Actifs / (passifs) d'impôts différés	9.363	1.441	18.250	5.166	-8.887	-3.724

L'augmentation des actifs d'impôts différés s'explique principalement par la reconnaissance des pertes fiscales dans les filiales où la performance récente et les projections à court terme permettent de prévoir une utilisation de ces pertes reportées dans les 3 ans

L'augmentation des passifs d'impôts différés est en grande partie expliquée par les passifs d'impôts différés sur les actifs incorporels reconnus au 31 décembre 2022 dans le cadre de l'allocation provisoire du prix d'acquisition (Purchase Price Allocation - PPA) de Plant Products.

Au bilan, on retrouve les impôts différés suivants:

En EUR milliers	2022	2021
À l'actif	9.363	1.441
Au passif	-18.250	-5.166
Net	-8.887	-3.724

En application des règles IFRS, les actifs et passifs d'impôts différés sont compensés bilancairement par unité fiscale.

Différences temporaires ne donnant pas lieu à la reconnaissance d'impôts différés

Aucun impôt différé passif n'est comptabilisé sur les différences temporelles imposables entre la valeur comptable et la valeur fiscale des titres de participations lorsque le Groupe est en mesure de contrôler la date de reversement de la différence temporelle et qu'il est probable que cette différence ne s'inversera pas dans un avenir prévisible.

Réformes fiscales

Le Groupe tient compte des implications des réformes fiscales adoptées ou quasi adoptées.

Impôts différés sur pertes fiscales

Les actifs d'impôts différés sur les pertes fiscales à récupérer sont comptabilisés dans la mesure où il est établi sur base des business plans des entités qu'il existe une probabilité élevée que les bénéfices imposables des 3 prochaines années permettent aux pertes fiscales et crédits d'impôts d'être utilisés.

Le stock d'impôts différés activés sur pertes fiscales s'élève à €4,8 millions dans le Groupe à fin 2022 (€0,5 million à fin 2021).

Déficits fiscaux non utilisés

Au 31 décembre 2022, le Groupe dispose de pertes fiscales non valorisées dans le bilan qui correspondraient à des actifs d'impôts différés à hauteur de €14,3 millions (2021: €16,7 millions).

Les actifs d'impôts différés non comptabilisés concernent en majorité les entités Floridienne, Courbeyre, Natix et FDG pour lesquelles il n'existe pas aujourd'hui de visibilité suffisante sur la récupérabilité des pertes à terme tenant compte des éléments/critères décrits ci-dessus.

Sur base des budgets et de la législation actuelle, la grande majorité de ces pertes est attendue à être utilisée dans le futur, mais il a été décidé de ne pas reconnaître d'impôts différés sur ces pertes étant donné les perspectives de récupérabilité supérieures à 3 ans.

NOTE 15: AUTRES ACTIFS NON COURANTS ET COURANTS

Autres actifs non courants

En EUR milliers	Actions	Prêts	Autres	Total
VALEUR D'ACQUISITION				
Au 1^{er} janvier 2021	3.455	2.077	1.457	6.988
Acquisitions	7.991	217	93	8.301
Acquisitions par voie de regroupement d'entreprises			6	6
Cessions et retraits	-1	0	-100	-101
Cessions par voie de regroupements d'entreprises		0		0
Variation de change	-1	-18	-6	-25
Transfert d'un poste à un autre				
Juste valeur instrument financier dérivé - hedging	0	2	-701	-699
Au 31 décembre 2021	11.444	2.278	748	14.470
AMORTISSEMENTS ET PERTES DE VALEUR				
Au 1^{er} janvier 2021	-529	-946		-1.474
Pertes de valeur actées		-25	-125	-150
Au 31 décembre 2021	-529	-971	-125	-1.625
VALEUR NETTE COMPTABLE AU 31 DÉCEMBRE 2021	10.915	1.307	623	12.846
VALEUR D'ACQUISITION				
Au 1^{er} janvier 2022	11.444	2.278	748	14.470
Acquisitions	250	923	35	1.207
Acquisitions par voie de regroupement d'entreprises	299		2	301
Cessions et retraits		-845	-53	-898
Variation de change	-1	31	-6	24
Transfert d'un poste à un autre		-361		-361
Juste valeur instrument financier dérivé - hedging			261	261
Divers			-4	-4
Au 31 décembre 2022	11.991	2.025	984	15.001
AMORTISSEMENTS ET PERTES DE VALEUR				
Au 1^{er} janvier 2022	-529	-971	-125	-1.625
Pertes de valeur actées		-1	-125	-126
Cessions		476		476
Transfert d'un poste à un autre		485		485
Au 31 décembre 2022	-529	-11	-250	-790
VALEUR NETTE COMPTABLE AU 31 DÉCEMBRE 2022	11.463	2.014	735	14.211

Les autres actifs non courants ont légèrement augmenté de €1,4 million au 31 décembre 2022 par rapport au 31 décembre 2021.

La rubrique «Actions» comprend principalement:

- les participations minoritaires acquises par Biobest dans des sociétés développant des nouvelles technologies destinées à l'agriculture (Agritech). Biobest a ainsi acquis en avril 2021 une participation de 12% dans la société Arugga AI Farming. Cette start-up, basée en Israël, a été fondée en 2017 et développe des solutions robotiques pour la culture sous serre. La société a concentré ses premiers développements de produits sur la pollinisation robotisée des tomates comme alternative aux bourdons et aux méthodes manuelles. De plus, en août 2021, Biobest a investi CAD 10 millions (€6,7 millions) dans la société canadienne Ecoation Innovative Solutions Inc. active dans l'intelligence artificielle. Notre participation de 50% dans la société française LARZUL (valeur comptable de €2,6 millions) qui reste évaluée au coût historique déprécié, en absence d'une base objective permettant de la valoriser à la juste valeur. Différentes procédures judiciaires sont toujours en cours concernant cette société. Ces procédures, ont connu une évolution favorable au cours de l'exercice 2022 avec, entre autres, l'encaissement d'une partie des créances ouvertes envers Larzul pour un montant total de €0,5 million. Ces procédures ne nous ont toutefois pas encore permis d'exercer nos droits ni de déployer notre stratégie industrielle autour de cette société. En l'absence de pouvoir de contrôle, notre participation dans Larzul est reprise dans les états financiers consolidés du Groupe comme un « actif financier non courant ». Dans le cadre des procédures en cours, nous avons obtenu des informations financières plus récentes sur la société Larzul. Sur base de ces éléments financiers disponibles, le Conseil est d'avis que la valeur comptable reprise en « Autres actifs financiers non courants » au bilan consolidé est très proche de la juste valeur de cet actif, estimée sur base des informations disponibles et des multiples de marché. Pour cette raison, le Conseil a décidé de maintenir la valeur de cette participation dans les comptes consolidés inchangées par rapport à sa valeur comptable historique, soit €2,6 millions. La valeur de notre créance, exigible par jugement de justice, s'élève à €1,0 million au 31 décembre 2022 (31 décembre 2021: €1,5 million).

La rubrique «Prêts» reprend divers prêts à long terme octroyés par le Groupe à certaines de ses participations mises en équivalence, PT Bromelain, Virunga et Chemcom principalement.

Autres actifs courants

En EUR milliers	2022	2021
Autres créances	5.226	8.538
Autres actifs courants	5.060	3.453
TOTAL DES AUTRES ACTIFS COURANTS	10.286	11.990

NOTE 16: ACTIFS NON COURANTS DÉTENUS EN VUE DE LA VENTE

Le Groupe n'a pas d'actif au 31 décembre 2022 qui répondent aux critères nécessitant de les classer comme étant détenus en vue de la vente.

NOTE 17: STOCKS – STOCKS BIOLOGIQUES

En EUR milliers	2022	2021
Matières premières et consommables	33.977	27.964
En cours de fabrication	2.546	2.349
Produits finis	13.774	11.213
Marchandises	36.776	8.417
Autres stocks	86	96
TOTAL DES STOCKS	87.160	50.039
TOTAL DES STOCKS BIOLOGIQUES	3.359	3.322

Les stocks (en ce compris les stocks biologiques) augmentent de €37,1 millions en 2022 par rapport 2021. Cette hausse s'explique principalement par:

- Les entrées en périmètre qui représentent une augmentation de €29,1 millions
- Le reste est une augmentation des stocks marchandises dans la division Food

En dehors des fonds de commerce mis en gage (détaillé dans la note 25), aucun stock n'a été déposé en garantie.

Les stocks biologiques de Biobest portent principalement sur des stocks de bourdons élevés par Biobest, et sont valorisés conformément à la norme IAS 41 («Agriculture») à la juste valeur diminuée des coûts de vente (frais estimés au point de vente).

Nous faisons référence à la note 3, 8. pour plus d'explications sur la méthodologie appliquée dans l'estimation de la juste valeur diminuée des coûts de vente des stocks biologiques.

Au 31 décembre 2022, le montant des réductions de valeur sur stocks et des reprises mises en charge/revenu durant l'exercice se présente comme suit:

En EUR milliers	2022	2021
DOTATIONS RÉDUCTIONS DE VALEUR		
Matières premières et consommables	-643	-177
En cours de fabrication	-1	-71
Produits finis	-29	-516
Marchandises	-5	-425
TOTAL DES DOTATIONS	-677	-1.190
REPRISES RÉDUCTIONS DE VALEUR		
Matières premières et consommables	104	0
En cours de fabrication	66	0
Produits finis	450	13
Marchandises	2	1
TOTAL DES REPRISES	622	14
AJUSTEMENT NET DE L'EXERCICE	-55	-1.176

Le poste reprise s'explique par une reprise de pertes de valeur sur les matières premières chez Courbeyre ainsi qu'une reprise de pertes de valeur sur les produits finis chez Snam.

NOTE 18 : AUTRES ACTIFS FINANCIERS COURANTS

En EUR milliers	2022	2021
Créances diverses	647	1.322
TOTAL DES AUTRES ACTIFS FINANCIERS COURANTS	647	1.322

NOTE 19 : TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

En EUR milliers	2022	2021
Argent en caisse	265	300
Solde bancaire	55.457	52.326
Compte à court terme	164	322
TOTAL	55.886	52.949

NOTE 20 : DETTES PORTANT INTÉRÊT

En EUR milliers	2022	2021	Juste valeur au 31.12.2022
Emprunts bancaires	171.335	107.888	175.258
Emprunts obligataires	22.000	22.000	22.868
Dettes d'obligation locative	14.202	5.762	14.202
Instruments financiers dérivés	0	1.546	0
Contrats de location-financement	3.394	2.273	3.394
Découverts bancaires	36.260	15.073	36.260
Autres emprunts	28.670	7.626	28.670
TOTAL DES DETTES FINANCIÈRES	275.860	162.169	280.652

Évolution de l'endettement du Groupe

Les découverts bancaires sont constitués de dettes à court terme souvent inférieures à 1 et 2 mois et sont destinés à financer une partie de notre besoin en fonds de roulement, principalement en fin d'année où il est le plus élevé en raison de notre forte saisonnalité dans la Division Food. Ils diminuent dès lors fortement dès le mois de janvier, pour réaugmenter progressivement au cours du second semestre de l'exercice.

Les tirages sur découverts bancaires ont augmenté de €21,2 millions au 31 décembre 2022.

Les emprunts bancaires et obligataires sont des dettes à long terme contractées auprès de banques ou d'institutionnels, avec des maturités et des plans de remboursements variables, et généralement à taux fixes. Nos dettes à long terme ont augmenté de €52,3 millions par rapport à 2021. Ceci s'explique principalement par les financements à long terme et à taux fixe obtenus auprès de partenaires financiers pour un total de €64,8 millions dans le cadre de l'acquisition de Plant Products en février 2022.

L'endettement financier du Groupe a globalement augmenté de €113,7 millions en 2022 par rapport à 2021. La trésorerie ayant augmenté de €2,9 millions, la dette nette (Dettes financières - trésorerie) a dès lors augmenté en réalité de €110,8 millions en 2022.

Taux d'intérêt

Les emprunts bancaires à long terme sont souscrits majoritairement à des taux d'intérêts fixes. Le taux moyen pondéré des emprunts bancaires à taux fixe est de 3,44% (2021: 2,92%).

En dehors des €55,9 millions de trésorerie du Groupe, le Holding dispose pour faire face à ses engagements de lignes de crédit auprès d'institutions financières à hauteur de €34,6 millions (€28,7 millions fin 2021).

Les «instruments financiers dérivés» concernent principalement des contrats de couverture de change USD/€ et CAD/€ pris au niveau de Biobest Group et un contrat IRS pris au niveau du Groupe. Ils sont considérés comme des couvertures de flux de trésorerie avec variation de leur juste valeur en autres éléments du résultat global.

Covenants

Floridienne S.A. a signé des covenants bancaires dans le cadre de l'octroi de plusieurs prêts par ses banques. Tous ces covenants étaient respectés au 31 décembre 2022.

Le Groupe Biobest doit respecter un covenant dans le cadre de ses financements bancaires et de ses principaux prêts à long terme. Il s'agit d'un covenant de maintien de son leverage ratio (Dette financière nette / EBITDA), calculé au niveau de Biobest Group. Au 31 décembre 2022, ce covenant était respecté. Il doit être testé au 31 décembre de chaque exercice et il y a un breach en cas de deux dépassements consécutifs.

Enzybel International S.A. a signé un covenant bancaire en 2015 dans le cadre d'un nouveau financement bancaire. Il s'agit d'un covenant de maintien de son ratio de solvabilité. Au 31 décembre 2022, ce covenant était respecté.

Emprunts obligataires

Comme présenté dans le tableau ci-dessous, Floridienne et Biobest ont émis deux emprunts obligataires, en 2015 et 2017. Les détails de ces emprunts obligataires étaient les suivants au 31 décembre 2022:

	Valeur nominale en devise (en milliers)	Taux d'intérêt nominal	Taux d'intérêt effectif	Coté/non-coté	Échéance	Juste valeur
EUR	15.000	4,0%	4,0%	non-coté	2025	15.606
EUR	7.000	3,9%	3,9%	non-coté	2027	7.262

Échéanciers des dettes courantes et non courantes

En EUR milliers	2022	2021
Découverts bancaires	36.202	14.973
Emprunts échéant dans l'année des dettes long terme	27.685	17.032
Emprunts échéant entre la 2 ^e et 5 ^e année	123.729	75.991
Emprunts échéant au-delà de la 5 ^e année	88.245	52.626
Passif financiers non-dérivés	275.860	160.623
Instruments financiers dérivés	0	1.546
Passif financiers dérivés	0	1.546
TOTAL DES DETTES FINANCIÈRES (À COURT ET LONG TERME)	275.860	162.169

Évolution des dettes portant intérêt

En EUR milliers	2022
Au 1^{er} janvier 2022	162.169
Entrée de périmètre	4.392
Augmentation dettes à long terme	79.622
Remboursements de dettes à long terme	-17.692
Variation découvert bancaire	21.526
Impact écart de change	2.204
Variation instrument financier	-1.546
Variation dettes obligations locatives	7.421
Variation put-call	2.113
Autres variations	15.654
Sortie de périmètre	0
Au 31 décembre 2022	275.860

Les autres variations s'expliquent principalement par la reconnaissance des considérations futures dues dans le cadre de l'acquisition de Plant Products, i.e. un prêt vendeur dont la valeur actualisée s'élève à CAD 13,9 millions et un earn out dont la juste valeur a été évaluée à CAD 12,7 millions.

NOTE 21: PROVISIONS**Pour l'exercice clôturé au 31 décembre 2021**

En EUR milliers	Garanties	Contentieux	Environnement	Autres	Total
Au 1^{er} janvier 2021		127	666	553	1.346
dont provisions non courantes		102	666	551	1.319
dont provisions courantes		25		2	27
Dotations	9				9
Acquisitions et variations de périmètre		30		38	68
Autres				9	9
Au 31 décembre 2021	9	157	666	600	1.432
dont provisions non courantes	9	102	666	598	1.375
dont provisions courantes		55		1	56

Pour l'exercice clôturé au 31 décembre 2022

En EUR milliers	Garanties	Contentieux	Environnement	Autres	Total
Au 1^{er} janvier 2022	9	157	666	599	1.432
dont provisions non courantes	9	102	666	598	1.375
dont provisions courantes		55		1	56
Dotations	67				67
Acquisitions par voie regroup. entreprises		24			24
Reprises				-7	-7
Écarts de conversion		-5		7	2
Autres		0		-370	-370
Au 31 décembre 2022	76	176	666	229	1.147
dont provisions non courantes	76	121	666	229	1.092
dont provisions courantes		55		1	56

Les provisions sont en diminution au 31 décembre 2022 par rapport au 31 décembre 2021.

Nous estimons avoir provisionné l'ensemble des risques liés aux différents postes repris ci-dessus et notamment en ce qui concerne les contentieux et l'environnement. Les risques environnementaux ont été évalués et sont mis à jour chaque année sur base des informations disponibles, des législations en vigueur et des conditions de nos permis d'exploitation. La problématique environnementale est un domaine dans lequel les réglementations et contraintes de prévention sont de plus en plus strictes lors du renouvellement des permis. Le Groupe prend les mesures nécessaires pour se conformer à l'ensemble des prescriptions réglementaires en matière d'environnement, notamment par des investissements appropriés et un monitoring structuré. Ces contraintes sont parfois difficiles à quantifier précisément, notamment quand il s'agit d'estimer la valeur actuelle des coûts de remise en état à très longue échéance. Là où cela s'avère nécessaire, nous estimons que les provisions nécessaires sont comptabilisées afin de se conformer aux engagements légaux, en conformité avec le référentiel comptable.

NOTE 22: AUTRES PASSIFS

En EUR milliers	2022	2021
Dettes sociales	12.473	18.103
Acomptes sur commandes	15	22
Autres créditeurs	4.157	3.031
Autres passifs courants	9.099	1.775
TOTAL DES AUTRES PASSIFS	25.744	22.931

NOTE 23 : CAPITAUX PROPRES

Le capital social de la Société est de € 4.854.769,98.

Il est représenté par 996.857 parts sociales sans désignation de valeur.

Le nombre d'actions propres du Groupe détenues par Floridienne S.A. s'élève à 17.363 au 31 décembre 2022. Les actions propres de Floridienne, autrefois détenues par sa filiale Florinvest S.A., avaient été vendues à Floridienne S.A. dans le courant de l'année 2017.

Chaque titre donne droit à une voix.

Les actions sont nominatives ou dématérialisées.

Les actions dématérialisées sont représentées par une inscription en compte au nom de son propriétaire ou de son détenteur auprès d'un teneur de compte agréé.

Il n'existe plus de titres au porteur de Floridienne S.A.. En date du 30 novembre 2015, le commissaire a émis un rapport indépendant constatant la suppression des titres au porteur de Floridienne S.A., conformément aux dispositions visées à l'article 11 de la loi du 14 décembre 2005..

Dividendes payés et proposés

Pour rappel concernant l'exercice 2021 Floridienne avait distribué des dividendes € 2,5 par action (à l'exception des actions propres détenues par Floridienne S.A.), soit pour un montant total de € 2.448.735,0.

Concernant l'exercice 2022, le Conseil d'Administration proposera à l'Assemblée générale de Floridienne de payer un dividende brut de € 2,5 par action (à l'exception des actions propres détenues par Floridienne S.A.), soit pour un montant total de € 2.448.735,0

Les présents états financiers sont présentés avant répartition du résultat de l'exercice.

NOTE 24 : BÉNÉFICE PAR ACTION

	2022	2021
Mouvement du nombre d'actions		
Nombre d'actions, solde d'ouverture	996.857	996.857
Augmentation de capital	-	-
Nombre d'actions, solde de clôture	996.857	996.857
Nombre d'actions propres	17.363	17.363
Nombre moyen pondérés d'actions considérées		
Nombre moyen d'actions	996.857	996.857
Données de base	979.494	979.494
Données diluées	979.494	979.494
Résultat de base attribuable aux actionnaires (en KEUR)	12.036	13.173
Résultat ajusté attribuable aux actionnaires (en KEUR)	12.036	13.173
Résultat de base par action ¹	12,29	13,45
Résultat dilué par action ²	12,29	13,45

Le nombre moyen pondéré d'actions considérées ci-dessus tient compte des actions propres détenues par Floridienne.

¹ Le résultat de base par action se calcule en divisant le résultat attribuable aux actionnaires de la Société par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation durant l'exercice, à l'exclusion des actions ordinaires acquises par la Société et détenues comme actions propres.

² Étant donné que la Société n'a pas d'actions potentielles (dettes convertibles, ...) ni de plans d'options le résultat dilué par action est égal au résultat de base par action (pas d'ajustements nécessaires).

NOTE 25: ACTIFS ET PASSIFS ÉVENTUELS, DROIT ET ENGAGEMENTS

Au 31 décembre	2022	2021
En EUR milliers		
Hypothèques	1.075	1.480
Mandats hypothécaires	10.985	4.715
Gages sur fonds de commerce	4.340	5.258
Autres	9.289	11.602
TOTAL DES GARANTIES ET ENGAGEMENTS	25.689	23.054

Contrats de location simple

Les engagements de location simple correspondent à des engagements de paiement de loyers futurs dans le cadre de contrats de location de biens immobiliers, de biens d'équipement et de matériel roulant. Depuis le 1^{er} janvier 2019, la plupart des contrats correspondants à ces engagements est incluse dans le champ d'application de la norme IFRS 16. À partir de cette date, il ne subsiste plus hors bilan que les engagements de paiements de loyers futurs exclus de la dette de location.

Options sur actions

- Dans le cadre de l'acquisition de la société Bugs for Bugs par Biobest en janvier 2019, des options d'achat et de vente ont été échangées avec les actionnaires historique pour 19% exerçables 2022 et 51% exerçables en 2025. Biobest a exercé ses options en 2022 et a ainsi augmenté son pourcentage de participation dans cette société à 49%. Ces options sont considérées comme des options «croisées» et comptabilisées comme si le contrôle de l'actionnaire minoritaire a déjà été transféré au Groupe. Ceci est également justifié par les faits et circonstances qui démontrent que le Groupe a pris le contrôle sur les activités principales de la société. La juste valeur de ces options est estimée à chaque clôture. La dette correspondante et actualisée a été comptabilisée dans les autres dettes long terme du bilan consolidé.
- Dans le cadre de l'acquisition de la société IVOG par Biobest en janvier 2018, des options d'achat et de vente ont été échangées sur la participation toujours détenue par le minoritaire. Biobest a exercé les options qui étaient à maturité en 2022 et a ainsi augmenté son pourcentage de participation à 80%. Les termes et conditions d'exercice de ces options étant identiques, elles ont été considérées comme des options «croisées», et comptabilisées comme si le contrôle de cette minorité appartenait déjà au Groupe Floridienne. La juste valeur de ces options est estimée à chaque clôture. La dette correspondante et actualisée a été comptabilisée dans les autres dettes long terme du bilan consolidé.

NOTE 26: INSTRUMENTS FINANCIERS ET GESTIONS DES RISQUES FINANCIERS

La comptabilisation des instruments financiers dérivés est décrite en note 3,9.

Les principaux risques (financiers) susceptibles d'impacter directement les états financiers du Groupe sont détaillés et valorisés ci-après:

- Risque de crédit
- Risque de liquidité
- Risque de taux d'intérêt
- Risque de change

Risque de crédit

Le risque de crédit représente un risque de perte financière pour le Groupe dans le cas où un client viendrait à manquer à ses obligations contractuelles.

Certaines filiales du Groupe pour lesquelles il existe un risque crédit particulier sur leur clientèle ont souscrit un contrat d'assurance couvrant leurs créances commerciales et ceci principalement dans la division Food. Le recours aux contrats d'assurance de crédit est peu significatif dans la mesure où la grande majorité de nos clients sont la grande distribution qui disposent d'une solvabilité solide et d'un bon historique de paiements. Des stratégies et procédures de contrôle ont en outre été élaborées afin d'assurer un suivi minutieux du risque de crédit chez chaque client.

Le risque de crédit porte également sur la concentration des ventes réalisées avec des clients importants. Ce risque est limité par plusieurs aspects, notamment la diversification du Groupe dans des secteurs différents et peu corrélés entre eux.

La valeur comptable des actifs financiers représente l'exposition maximale au risque de crédit. À la date de clôture, l'exposition maximale au risque de crédit était de:

Au 31 décembre	2022
En EUR milliers	
Créances commerciales	84.932
Autres actifs financiers	647
Autres actifs	10.286
SOUS-TOTAL	95.866
Trésorerie et équivalents de trésorerie	55.886
TOTAL	151.752

La balance âgée des créances commerciales, autres actifs financiers et autres actifs à la date de clôture était la suivante:

Au 31 décembre En EUR milliers	2022	2021
Pas encore échu	64.646	45.459
Échu 0 - 120 jours	26.160	16.221
Échu 121 - 365 jours	5.194	2.271
Échu depuis plus d'un an	4.671	3.059
Réduction de valeur	-4.806	-2.510
TOTAL	95.866	64.500

Les créances échues s'élèvent à €36 millions fin 2022 (contre €21,6 millions à fin 2021). Des réductions de valeur cumulées sur créances commerciales s'élèvent à €4,8 millions à fin 2022.

Une grande partie des créances échues a déjà été réglée après la date de bilan.

Le portefeuille clients de chaque entité du Groupe est suivi de manière continue, et des réductions de valeur sont prises dès qu'un risque concret et objectif est identifié concernant un client particulier. Le Groupe a toutefois, vu le type de clients et l'application d'assurance-crédit, très peu d'historique de pertes de crédit permettant d'appliquer un modèle fiable de calcul pour les pertes attendues et applique plutôt une approche individuelle.

À la date de clôture, les dotations/reprises sur les clients douteux se présentaient comme suit:

Au 31 décembre En EUR milliers	2022	2021
Dotations	-1.446	-260
Dotations suite aux regroupements d'entreprises	-1.226	-2
Reprises/annulation	230	220
Variation de change	154	-14
AJUSTEMENT NET DE L'EXERCICE	-2.289	-56

Risque de liquidité

Le risque de liquidité correspond au risque, pour le Groupe, de connaître des difficultés à honorer ses dettes lorsque celles-ci arriveront à l'échéance.

L'approche de Floridienne Groupe pour gérer le risque de liquidité est de s'assurer, par la mise en place d'une gestion de trésorerie Groupe, qu'il disposera toujours de liquidités suffisantes pour honorer ses passifs lorsqu'ils arriveront à échéance. Le suivi du financement à court et long terme est également assuré de (très) près par l'organe de gestion et par le Comité d'audit sur base de cash-flow prévisionnels détaillés et du suivi des « bank covenants ».

Floridienne Group dispose de lignes de crédit qui lui garantissent la liquidité et la flexibilité financière nécessaires et répondent à ses besoins financiers actuels et futurs. Les lignes de crédit disponibles atteignent €36,3 millions (€28,7 millions fin 2021), dont €18,2 millions sont utilisées au 31 décembre 2022.

Pour plus d'information sur la stratégie du Groupe concernant les taux d'intérêts, nous faisons référence à la section du risque de taux d'intérêt ci-dessous

Au 31 décembre En EUR milliers	2022	2021
Dettes financières	275.860	162.169
Dettes commerciales	56.688	38.130
TOTAL	332.549	200.299

À la date de clôture, l'affectation des fournisseurs suivant l'opérationnel ou l'investissement était la suivante:

Au 31 décembre En EUR milliers	2022	2021
Fournisseurs liés aux investissements	8.272	1.378
Fournisseurs liés à l'opérationnel	48.416	36.752
TOTAL	56.688	38.130

La balance âgée des dettes commerciales à la date de clôture était la suivante:

Au 31 décembre En EUR milliers	2022	2021
Pas encore échu	45.505	31.178
Échu 0 - 120 jours	10.490	6.164
Échu 121 - 365 jours	243	209
Échu depuis plus d'un an	450	579
TOTAL	56.688	38.130

Risque de taux d'intérêts

	Montant	Taux	Couverture
Lignes de crédit utilisées	18,2	variable	non
Dettes financières - non courant / courant	10,6	variable	non
Dettes financières - non courant / courant	6,8	variable	IRS
Dettes financières - non courant / courant	240,3	fixe	non

La politique générale du Groupe est de financer ses prêts à long terme à des taux fixes, et ses lignes de crédit au moyen de taux variables.

Nos €36,3 millions de lignes de crédit disponibles, utilisées à hauteur de €18,2 millions au 31 décembre 2022 (€15,1 millions au 31 décembre 2021), sont financées exclusivement au moyen de taux variables basés sur l'Euribor. Notre activité étant fortement saisonnière, l'utilisation de nos lignes de crédit est variable d'un moment à l'autre pendant l'année. Sensibilisé à un niveau d'utilisation constant pendant l'année de €18,2 millions, une hausse des taux d'intérêts de 1% représenterait une charge complémentaire pour le Groupe de l'ordre de €0,2 million.

À côté des lignes de crédit, nous avons pour €6,5 millions de prêts à long terme financés au moyen de taux variables, pour lesquels il existe également une couverture IRS sur un emprunt chez Floridienne S.A. pour un montant notionnel de €6,8 millions. Étant donné que la couverture de taux est parfaitement liée à un emprunt et alors qualifié comme la couverture, le coût de l'évaluation à la juste valeur de cet instrument est repris directement en variation des fonds propres («autres éléments du résultat global»). La juste valeur au 31 décembre 2021 du contrat (cash-flow hedge) est positive et s'élève à €0,2 million.

Le reste de nos crédits (€240,3 millions) sont financés à taux fixes, pour des montants et des maturités variables.

Le taux moyen pondéré de nos emprunts court terme à taux variable est de 2,3% (2021: 0,78%) au 31 décembre 2022, et de 3,44% (2021: 2,92%) pour les emprunts long terme à taux fixe.

Risque de change

Le risque de change se définit comme le risque par lequel un flux de trésorerie libellé en monnaie étrangère est susceptible d'être détérioré par une évolution défavorable de sa contrepartie en monnaie fonctionnelle.

L'exposition du Groupe au risque de change peut intervenir à plusieurs niveaux:

- Les opérations commerciales (achats et ventes) réalisées en devises autres que la devise fonctionnelle du Groupe: les effets de change sur ces opérations sont pris en résultats au cours de l'exercice.
- Des avances à long terme faites par le Groupe à ses participations: les effets de change sur ces avances passent par les écarts de conversion, dans les capitaux propres consolidés, s'il n'y a pas d'échéance définie à ces avances.
- La consolidation en euros (monnaie fonctionnelle du Groupe), des fonds propres de nos filiales dont la monnaie fonctionnelle est en devises: les effets de change sur la consolidation des fonds propres de nos filiales en devises passent par les écarts de conversion, dans les capitaux propres consolidés. Ceux-ci sont recyclés dans le compte de résultats en cas de changement de périmètre de la filiale concernée.

À l'exception d'opérations décrites ci-dessous dont les montants et les durées sont bien définis, et qui font l'objet de couvertures spécifiques, le Groupe n'a pas pour politique de couvrir systématiquement son risque de change.

En 2021, dans le cadre de son acquisition de Beneficial Insectary aux États-Unis, Biobest a emprunté €40 millions qui seront remboursés avec des cashflows générés par cette société aux États-Unis. Afin de se couvrir contre des évolutions désavantageuses du cours de USD, Biobest a conclu des « cross-currency interest rate swap » pour un montant notionnel de \$ 39,0 millions.

En 2022, dans le cadre de son acquisition de Plant Product au Canada, Biobest a emprunté €35 millions qui seront remboursés avec des cashflows générés par cette société au Canada. Afin de se couvrir contre des évolutions désavantageuses du cours de CAD, Biobest a conclu des « cross-currency interest rate swap » pour un montant notionnel de CAD 50,6 millions.

En effet, son exposition aux devises est répartie sur différentes devises (USD, TRY, CAD, MXN, IDR, MAD, AUD), limitant le risque financier de la volatilité d'une seule devise sur le résultat du Groupe.

À noter toutefois, concernant Kimflor, que ses effets de change liés aux opérations courantes habituelles (sur créances commerciales principalement) ont été reclassés en Autres produits d'exploitation, pour un montant de €1 million en 2022. En 2021, €2,2 millions ont été reclassés afin de bien refléter cette réalité opérationnelle.

Risque lié aux devises

Les produits financiers les plus utilisés pour couvrir les risques de devises sont les contrats de vente à terme. Notre exposition au risque devise/de change restant en général limité dans le Groupe, vu l'importance de nos opérations réalisées en euros, nous n'y recourons que de manière ponctuelle, pour couvrir des risques spécifiques et jamais de manière spéculative.

Les risques de change sur les actifs et passifs concernent principalement nos filiales de l'Est ayant une monnaie fonctionnelle autre que l'Euro, notamment les filiales en Turquie (Kimflor et Biobest Turquie) ainsi que les filiales ayant une monnaie fonctionnelle en USD. Les différences de change relatives à ces actifs et passifs sont reprises en écart de conversion («autres éléments du résultat global») et s'élèvent à:

- €1,3 millions (€-2,8 millions en 2021 pour les filiales en Turquie avec le TRY comme monnaie fonctionnelle).
- €1,3 millions (€1,5 millions en 2021) pour les filiales ayant le USD comme monnaie fonctionnelle.
- €-2,9 millions pour les filiales ayant le CAD comme monnaie fonctionnelle.

Test de sensibilité du change sur les fonds propres consolidés

Les monnaies auxquelles le Groupe est le plus exposé sont le TRY (Livre Turque), le USD (Dollar Américain) et le CAD (Dollar Canadien) au 31 décembre 2022.

- Une appréciation / dépréciation de 10% du TRY (Livre Turque), par rapport à l'Euro, aurait provoqué un impact de €+ / - 0,7 million (€+ / 0,8 million au 31 décembre 2021) sur les capitaux propres consolidés de Floridienne.
- Une appréciation / dépréciation de 10% du USD aurait provoqué un impact de €+ / - 2,5 millions (+ / - €2,4 million au 31 décembre 2021) sur les capitaux propres.
- Une appréciation / dépréciation de 10% du CAD aurait provoqué un impact de €+ / - 4,9 millions sur les capitaux propres.

Ces calculs ne se rapportent qu'aux positions bilantaires détenues par Floridienne et ne tiennent pas compte de l'impact de l'appréciation/dépréciation de ces devises sur le cours des actifs sous-jacents.

Au 31/12/2022, notre risque devise sur nos opérations commerciales se détaille comme suit:

Au 31 décembre En EUR milliers	Créances Commerciales	Dettes Commerciales	Solde, créances (+), dettes (-)
EUR	44.313	32.756	11.557
USD	10.182	9.459	723
GBP	274	125	149
TRY	6.426	394	6.032
CAD	13.368	9.773	3.595
MAD	3.700	1.641	2.059
MXP	802	641	161
RON	69	104	-36
DKK	113	0	113
Autres	5.685	1.795	3.891

Au 31/12/2021, notre risque devise sur nos opérations commerciales se détaillait comme suit:

Au 31 décembre En EUR milliers	Créances Commerciales	Dettes Commerciales	Solde, créances (+), dettes (-)
EUR	40.048	29.617	10.432
USD	7.938	3.295	4.644
GBP	344	117	227
TRY	3.514	328	3.186
CAD	1.608	339	1.269
MAD	4.776	2.063	2.712
MXP	864	747	117
RON	48	81	-33
DKK	286	0	286
Autres	5.075	1.544	3.531

Estimation de la juste valeur

La juste valeur des instruments financiers négociés sur les marchés actifs (tels que des actifs financiers disponibles à la vente) se base sur les cours de Bourse à la date de clôture fin 2022. La juste valeur des instruments financiers qui ne sont pas négociés sur un marché actif est déterminée en utilisant des techniques d'évaluation, telles que les modèles d'évaluation basés sur les valeurs estimées des flux de trésorerie actualisés. La valeur comptable des créances commerciales, diminuée de la provision pour dépréciation est supposée être équivalente à leur juste valeur. La juste valeur des passifs financiers à des fins d'information est estimée au moyen d'une actualisation des flux de trésorerie contractuels futurs aux taux d'intérêt actuels du marché, dont le Groupe dispose pour des instruments financiers similaires.

Analyse des instruments financiers par catégorie

Le tableau ci-dessous reprend une synthèse de la valeur comptable et de la juste valeur des instruments financiers au 31 décembre 2022 et au 31 décembre 2021 selon la norme IAS 39 ainsi que la hiérarchie de la juste valeur.

La catégorie selon IFRS 9 utilise les abréviations suivantes:

- FATOCI: Investissements en capital évalués à la juste valeur et dont les variations sont comptabilisées en capitaux propres (Financial Assets measured at fair value Through Other Comprehensive Income)
- FATPL: Investissements en capital évalués à la juste valeur et dont les variations sont comptabilisées en résultat (Financial Assets measured at fair value Through Profit or Loss)
- FLTPL: Passifs financiers évalués à la juste valeur et dont les variations sont comptabilisées en résultat (Financial Liabilities measured at fair value Through Profit or Loss)
- FAAC: Actifs financiers évalués au coût amorti (Financial Assets measured at Amortised Cost)
- FLAC: Passifs financiers évalués au coût amorti (Financial Liabilities measured at Amortised Cost)
- HeAc: Activités de couverture (Hedge Accounting)

Au 31 décembre 2022	Catégorie IFRS 9	Valeur comptable (en EUR millions)	Juste valeur (en EUR millions)	Hiérarchie des justes valeurs
Autres investissements en capital				
- Investissements en capital évalués à la juste valeur et dont les variations sont comptabilisées en capitaux propres (société non cotée)	FATOCI	11,5	11,5	Niveau 3
- Investissements en capital évalués à la juste valeur et dont les variations sont comptabilisées en résultat	FATPL	0,0	0,0	
Autres actifs non courants	FAAC	2,7	2,7	-
Créances commerciales	FAAC	84,9	84,9	-
Actifs de trading	FATPL	0,0	0,0	Niveau 1
Trésorerie et équivalents de trésorerie	FAAC	55,9	55,9	-
Autres actifs financiers				
- placements de trésorerie	FAAC	0,0	0,0	-
- Instruments dérivés – couverture	HeAc	0,3	0,3	Niveau 2
- Instruments dérivés – autres	FATPL	0,0	0,0	Niveau 2
- Autres actifs financiers	FAAC	5,2	5,2	-
Dettes financières non courantes				
- Autres dettes financières (excl. dettes d'obligation locative)	FLAC	189,1	190,2	-
Autres passifs non-courants				
- Instruments dérivés – couverture		4,7	4,7	Niveau 2
- Instruments dérivés – autres				
Dettes financières courantes				
- Instruments dérivés	FVTPL	0,0	0,0	Niveau 2
- Autres dettes financières	FLAC	60,4	60,5	-
Autres passifs courants (incl. dettes commerciales)	FLAC	56,7	56,7	-

Au 31 décembre 2021	Catégorie IAS 39	Valeur comptable (en EUR millions)	Juste valeur (en EUR millions)	Hiérarchie des justes valeurs
Autres investissements en capital				
- Investissements en capital évalués à la juste valeur et dont les variations sont comptabilisées en capitaux propres (société non cotée) (*)	FATOCI	10,6	10,6	Niveau 3
- Investissements en capital évalués à la juste valeur et dont les variations sont comptabilisées en résultat	FATPL	0,0	0,0	
Autres actifs non courants	FAAC	2,2	2,2	-
Créances commerciales	FAAC	64,5	64,5	-
Actifs de trading	FATPL	0,0	0,0	Niveau 1
Trésorerie et équivalents de trésorerie	FAAC	52,9	52,9	-
Autres actifs financiers				
- placements de trésorerie	FAAC	0,0	0,0	-
- Instruments dérivés – couverture	HeAc	0,0	0,0	Niveau 2
- Instruments dérivés – autres	FATPL	0,0	0,0	Niveau 2
- Autres actifs financiers	FAAC	7,0	7,0	-
Dettes financières non courantes				
- Autres dettes financières (excl. dettes d'obligation locative)	FLAC	119,8	120,9	-
Autres passifs non-courants				
- Instruments dérivés – couverture		1,5	1,5	Niveau 2
- Instruments dérivés – autres				
Dettes financières courantes				
- Instruments dérivés	FVTPL	0,0	0,0	Niveau 2
- Autres dettes financières	FLAC	30,4	30,5	-
Autres passifs courants (incl. dettes commerciales)	FLAC	69,5	69,5	-

Techniques d'évaluation

Les instruments financiers du Groupe relèvent principalement des niveaux de classification 1 et 2. Les actifs financiers valorisés à la juste valeur de niveau 3 ne présentent pas un solde important par rapport aux autres classes d'actifs.

La juste valeur des dettes financières (non-courant) est estimée sur la base du taux d'intérêt de marché pour des dettes similaires, tenant compte du risque associé à Floridienne («credit spread»).

Comptabilité de couverture

À l'exception des contrats de couverture suivants, il n'existe pas d'autres contrats de couverture.

- IRS de €6,8 millions (valeur notionnelle): date d'échéance le 31/3/2025. La juste valeur s'élève à 190 KEUR au 31 décembre 2022.
- Foreign currency swap pour \$ 39,0 millions (valeur notionnelle): date d'échéance le 31/12/2026. La juste valeur s'élève à €-2,8 millions au 31 décembre 2022.

« Cross-currency interest rate swap » pour un montant notionnel de CAD 50,6 millions (valeur notionnelle): date d'échéance le 30/06/2028. La juste valeur s'élève à €-2,1 millions au 31 décembre 2022. Les justes valeurs au 31 décembre 2022 des contrats de couverture ont été comptabilisées dans les «autres éléments du résultat global».

NOTE 27: INFORMATIONS RELATIVES AUX PARTIES LIÉES

Actionnaires

Un aperçu détaillé de l'actionariat est donné dans la partie «Corporate Governance» du rapport annuel.

Relation et transactions

L'ensemble des factures émises par les parties liées dans le cadre de leurs prestations effectuées pour le compte des différentes sociétés liées à Floridienne est défini par un contrat approuvé par le Conseil d'administration.

Transactions avec filiales

Les transactions entre la Floridienne et ses filiales, qui sont des parties liées, concernent principalement des ventes de produits, des prestations de services ou des transactions financières. Il n'existe pas de règles groupe concernant les transactions commerciales et de services, au vu des spécificités propres à chaque secteur dans lequel Floridienne est actif. Toutefois, les ventes de produits sont toujours réalisées à des conditions de marché, et les prestations de services font toujours l'objet d'une convention, qui est validée par le Comité de Gestion. Les transactions financières, quant à elles, font l'objet de règles groupe et sont rémunérées aux conditions de marché.

Les transactions entre la Floridienne et ses filiales sont éliminées dans les états financiers consolidés et, par conséquent, ne sont pas reprises dans cette note.

Transactions avec joint-ventures et sociétés associées

Les transactions entre le Groupe et les parties liées autres que filiales (associates et co-entreprises) sont reprises de façon synthétique dans le tableau ci-dessous. Ces relations avec les parties liées concernent en grande partie des relations commerciales (marchandises, prestations de services rémunérés, emprunts,...), et sont également réalisées à des conditions de marché ou sur base d'une convention entre les deux parties.

Au 31 décembre En EUR milliers	2022	2021
Créances		
- À plus d'un an	929	864
- À un an au plus	234	58
Dettes		
- À plus d'un an		
- À un an au plus	1.575	1.555
Résultat opérationnel		
- Ventes et prestations	139	60
- Coût des ventes et prestations	12.627	10.349
Résultat financier		
- Produits des actifs circulants	58	46
- Autres produits financiers		
- Réductions de valeur		
- Charge des dettes		

La majorité des transactions entre parties liées vient des relations d'affaires qui existent entre le sous-ensemble Florinvest et ses participations mises en équivalence: Chemcom, Terhormon, Virunga et PT Bromelain.

Les transactions entre parties liées enregistrées en 2022 sont similaires par rapport à 2021.

Le Groupe n'a pas émis de garanties et engagements hors bilan relatifs à ces parties liées. Les opérations de vente et d'achats de biens avec ces parties liées sont réalisées aux termes et conditions habituels du Groupe, qui sont basés sur les prix de marché.

Transactions avec autres parties liées (actionnaires et administrateurs)

En dehors des transactions détaillées ci-dessous, il n'y a pas eu de transactions avec les actionnaires au cours de l'exercice. La rémunération des principaux dirigeants, regroupant tous les membres du Conseil d'administration et les membres du Comité de gestion, est donnée ci-dessous :

1. Rémunération des administrateurs non exécutifs

Les rémunérations ci-dessus ne comprennent pas les rémunérations perçues en leur qualité d'administrateur de la société. Aucune autre rémunération ou avantage quelconque ne s'y ajoute.

Les montants indiqués dans le tableau ci-dessous représentent des rémunérations brutes avant retenue des charges fiscales ou les rémunérations facturées si le mandat est exercé par une personne morale.

Elles sont attribuées pour l'année calendrier avant l'assemblée générale et payables après l'assemblée ayant approuvé les comptes. Les rémunérations du Conseil d'Administration sont proportionnelles à la durée de mandat exercé.

Aucun montant de dépense ou autre avantage quelconque ne s'y ajoute, notamment pour le cas de retrait de mandat ou fonction.

En EUR	2022	2021
Rémunérations et avantages à court terme	145.000	148.750
Avantages à long terme		
Paiements fondés sur des actions		
TOTAL	145.000	148.750

2. Rémunération des membres du comité de gestion

Les rémunérations des membres du comité de gestion pour les prestations de l'exercice 2022 sont les montants des rémunérations facturées étant donné que leurs fonctions sont exercées via des sociétés de management :

	Rémunération fixe	Rémunération variable
Marc-Yves Blanpain	45.000	-
Gaëtan Waucquez	376.336	357.714

Les rémunérations ci-dessus ne comprennent pas les rémunérations perçues en leur qualité d'administrateur de la société. Aucune autre rémunération ou avantage quelconque ne s'y ajoute.

3. Indemnité de départ

Aucune indemnité de départ, que ce soit sur base conventionnelle, statutaire, réglementaire, légale ou autre, n'est prévue à l'échéance du mandat des administrateurs non exécutifs, que ce soit volontaire, contraint, anticipé ou à son terme normal. En ce qui concerne les indemnités de départ de Gaëtan Waucquez, il est prévu une indemnité correspondant à un an de rémunération fixe en cas de rupture de contrat à l'initiative de Floridienne.

NOTE 28: ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA DATE DE CLÔTURE

Biobest a réalisé le 30 mars 2023 une augmentation de capital pour un montant total de €98,5 millions souscrits par Sofina et par des investisseurs privés. Ces fonds permettent à Biobest de poursuivre sa stratégie ambitieuse de croissance organique ainsi que de nouvelles acquisitions.

Cette opération valorise le groupe Biobest à €1 milliard (« pre-money equity value »). La dette financière nette du groupe Biobest au 31 décembre 2022 s'élevait à environ €150 millions. À la suite de cette augmentation de capital, le pourcentage de participation de Floridienne dans Biobest s'élève aujourd'hui à 79,00% (contre 86,79% au 31 décembre 2022) et le solde des actions de Biobest est détenu respectivement par Mérieux Equity Partners, Sofina, de nouveaux investisseurs privés et le management de Biobest.

Un mécanisme d'ajustement est prévu pour une partie de l'investissement. Ce mécanisme peut se traduire par une dilution ou une relation de la participation des actionnaires actuels en fonction de la valorisation future de Biobest. En vertu de ce mécanisme, la dilution maximale possible diminuerait le pourcentage de participation de Floridienne à 78,00% et la relation maximale possible augmenterait le pourcentage de participation de Floridienne à 79,76%.

En ce qui concerne les acquisitions, Biobest a clôturé en janvier 2023 deux acquisitions de taille modeste pour un investissement total inférieur à €5 millions. Biobest a acquis la totalité des actions de Real IPM UK, société dans laquelle elle détenait déjà une participation de 33,80% au 31 décembre 2022. Real IPM UK s'occupe actuellement de l'enregistrement en Europe de biopesticides qui présenteraient un potentiel de commercialisation intéressant. Biobest entend poursuivre l'enregistrement de ces biopesticides dans le but de les commercialiser sur le marché européen. Biobest a également acquis la société Sierra Biologicals, distributeur de produits de lutte biologique intégrée basé aux États-Unis.

NOTE 29: FILIALES ET ENTREPRISES ASSOCIÉES

1. Information relative aux principales filiales (et autres entités dans lesquelles le % des droits de vote ≥ 50 %) consolidées selon la méthode de l'intégration globale

Nom de la filiale	Numéro d'entreprise	Pays dans lequel l'entreprise a été enregistrée	% d'intérêt dans le capital
Agronologica ¹		Portugal	86,79
Altesse Quality Food	BE 0442 610 010	Belgique	100,00
Beneficial Insectary		Canada	90,10
Beneficial Insectary Inc.		États-Unis	90,10
Biobasiq Sverige AB		Suède	90,10
Biobest Antalya		Turquie	94,06
Biobest Argentina		Argentine	49,56
Biobest Canada		Canada	90,10
Biobest China		Chine	81,09
Biobest Colombie		Colombie	63,07
Biobest France	FR 68 439 388 323	France	90,10
Biobest Group NV	BE 0893 948 337	Belgique	90,10
Biobest Holding USA ²		États-Unis	78,11
Biobest Maroc		Maroc	45,05
Biobest Mexique		Mexique	90,10
Biobest Nederland bv		Pays-Bas	90,10
Biobest Spain		Espagne	90,10
Biobest UK		Royaume-Uni	90,10
Biobest USA		États-Unis	90,10
Biobetter		Maroc	45,05
Biological Services		Australie	45,95
Biopartner ³		Pologne	86,79
Bioresources ⁴		Australie	44,26
BKS A.S.		Turquie	67,58
Blue Star Chemicals	BE 0426 696 268	Belgique	100,00
Borregaard Bioplant APS		Danemark	90,10
BSBC Ltd		Chine	81,09
Bugs for Bugs Pty Ltd.		Australie	28,05
Catena	DE 813 739 158	Allemagne	100,00
Courbeyre SAS	FR 38 493 555 635	France	100,00
Delka	BE 0434 560 889	Belgique	100,00
Enzybel International	BE 0879 673 994	Belgique	100,00
Enzymco Private Limited		Inde	78,35
Enzymos Asia Pacific		Chine	100,00
F.D.G.	FR 25 558 503 371	France	99,00
Florchim GMBH	DE 222 654 966	Allemagne	100,00
Floridienne USA	22-2583396	États-Unis	100,00
Natix	BE 0432 250 608	Belgique	100,00
Gartal	FR 82 339 082 018	France	100,00
Imex sa de CV		Mexique	90,10
IVOG GMBH		Allemagne	90,10
JFM SCI	FR 38 339 283 343	France	100,00
Karras	BE 0437 114 167	Belgique	70,00
Kimflor AS	56 301 73 823	Turquie	75,00
Morse's leasing ⁵		Canada	78,11
Phenix Batteries	FR 57 853 042 265	France	57,92
Plant product USA ⁵		États-Unis	78,11
Plant products inc ⁵		États-Unis	78,11
Plants Products Holdings USA ⁵		États-Unis	78,11
Poliam		Israël	46,40
Pollinering AS		Norvège	45,50
Pomarom	3687910/1993	Roumanie	100,00
Real IPM Kenya LTD		Kenya	90,10
Real IPM Tanzania		Tanzanie	72,08
ShastaForce Holding LLC		États-Unis	100,00
Simon - Dutriaux	FR 94 783 717 218	France	100,00
Simon - Sélection	FR 97 537 749 266	France	100,00
Snam	FR 143 101 99 146	France	57,92
Snam Groupe	FR 89 843 277 609	France	57,92
Sopave	FR 79 334 895 885	France	58,92
Sotecna	BE 0402 798 933	Belgique	97,54
Surgemer	FR 12 398 870 402	France	100,00
Symbiose Protect Bio.	FR 73 483965 968	France	90,97
Turita ODD		Bulgarie	70,00
UAB Camargo	LT 115950917	Lituanie	100,00
Vera Chimie Dev.	FR 96 433 900 040	France	57,92

¹ Entrée de périmètre au 01/08/22

² Entrée de périmètre au 19/08/22

³ Entrée de périmètre au 01/05/22

⁴ Entrée de périmètre au 01/01/22

⁵ Entrée de périmètre au 01/03/22

2. Information relative aux coentreprises consolidées selon le principe de mise en équivalence

Nom de la co-entreprise	Numéro d'entreprise	Emplacement (pays) de la coentreprise	% d'intérêt dans le capital	Actifs	Dettes et prov	Produits	Charges
Menetrel	61 500 29 023	Turquie	50,00	495	25	609	598
PT Bromelain		Indonésie	50,00	6.215	2.563	6.293	8.294
Tecnoscent	BE 0888 870 188	Belgique	20,78	7	19		2

3. Information relative aux entreprises associées (et autres entités dans lesquelles le % des droits de vote ≥ 20 % et < 50 %) consolidées selon le principe de mise en équivalence

Nom de l'entreprise associée	Numéro d'entreprise	Pays dans lequel l'entreprise a été enregistrée	% d'intérêt dans le capital	Dettes et prov	Produits	Charges	Dividendes versées aux tiers
Chemcom	BE 0472 909 840	Belgique	41,56	1.820	728	2.015	
Nema Terra	BE 0683 893 649	Belgique	33,33	120		188	
Real IPM UK		Royaume-Uni	28,92	909	17	284	
Terhormon		Italie	24,75	1.474	9.571	8.164	699
Virunga Enzymes		R.D.C.	30,00	193	2.387	2.347	

NOTE 30: DONNÉES RELATIVES À L'EMPLOI

En EUR milliers	2022	2021
Rémunérations (inclus charges patronales)	94.270	75.448
Primes plans à cotisations définies	2.199	1.617
Autres frais de personnel	3.738	2.841
TOTAL DES CHARGES SALARIALES	100.208	79.905

Le Groupe a mis en place plusieurs plans de pension de retraite ou indemnités de départ à la retraite. Ces plans sont principalement à cotisations définies et, dans un nombre limité de filiales, à prestations définies. Les plans à prestations définies représentent une charge comptabilisée dans le compte de résultats inférieure à €0,5 million et sont dès lors jugés non-significatifs pour les états financiers consolidés du Groupe. Pour cette raison, les notes aux comptes reprennent des informations limitées sur les plans à prestations définies en place.

Dans certains pays (principalement en France et Turquie) des plans d'indemnités de départ à la retraite existent. Ces plans ou obligations ne sont pas « funded » et font l'objet d'une constitution de provision selon la méthode « Projected Unit Credit » chaque année. Au 31 décembre 2022, le DBO (Defined Benefit Obligation) total s'élève à €3,4 millions (net DBO €2,6 millions). En raison de l'impact non significatif et de simplification, les gains/pertes de réestimation pour ces plans sont pris en résultat de l'exercice.

	2022		2021	
	Unité	ETP	Unité	ETP
Nombre moyen de travailleurs	3.074	2.946	2.795	2.708
Nombre de travailleurs à la fin de l'exercice	3.032	2.872	2.741	2.450

Le nombre de personnes employées par Floridienne a augmenté en 2022 par rapport à 2021. Personnel employé par le Groupe à fin 2022:

- 733 sont employés dans la Division Food
- 2.083 sont employés dans la Division Life Sciences
- 211 sont employés dans la Division Chemicals
- 5 sont employés dans la Division Corporate.

En termes de répartition géographique, le Groupe est bien diversifié, avec une présence dans une vingtaine de pays:

Belgique	431		
Europe	959	Reste du Monde	1.642
Dont		Dont	
France	579	Maroc	396
Allemagne	14	Turquie	149
Roumanie	99	Canada	259
Lituanie	101	Mexique	211
Espagne	22	USA	154
Pays-Bas	32	Argentine	14
Royaume-Uni	18	Kenya	303
Bulgarie	67	Australie	95
Danemark	21	Autres	61
Norvège	4		
Suède	2		

NOTE 31: NOTE RELATIVE AUX IMPACTS DE CHANGEMENTS DE PÉRIMÈTRE

Acquisition de Plant Products

Biobest a acquis en février 2022 une participation de 90% de la société canadienne Morse's Leasing Inc., société opérant commercialement sous le nom de Plant Products.

Active depuis plus de 75 ans, Plant Products est un des principaux distributeurs de solutions de lutte biologique intégrée au Canada et aux États-Unis. Cette société commercialise les produits de Biobest et distribue également des engrais, des semences et des produits conventionnels là où les solutions biologiques ne s'imposent pas. Plant Products complète utilement le réseau de Biobest sur le marché d'Amérique du Nord en fort développement. Au cours de l'exercice 2022, Biobest a intégré Plant Products avec succès et cette société a généré un chiffre d'affaires supérieur à €100 millions en 2022.

Le prix d'acquisition de Plant Products comprend un paiement comptant de CAD 113,0 millions, un prêt vendeur dont la valeur actualisée s'élève à CAD 13,9 millions et un earn out dont la juste valeur a été évaluée à CAD 12,7 millions, soit un prix d'acquisition total de CAD 139,6 millions. Le coût de ce regroupement d'entreprises est exclusivement constitué des paiements effectués (et à effectuer) pour l'acquisition des parts.

Plant Products est consolidé depuis le 1 mars 2023. Cette acquisition a entraîné la reconnaissance d'un goodwill provisoire pour €32,9 millions.

L'allocation de prix d'acquisition (IFRS 3 – Purchase Price Allocation) est en cours, et au 31 décembre 2022, une partie du prix d'acquisition a été attribuée à:

- Une marque acquise évaluée à CAD 21,1 millions,
- Des accords de distribution exclusifs évalués à CAD 13,2 millions,
- Une clientèle valorisée à CAD 57,2 millions.

Aucune cession d'activité ne devrait intervenir suite à ces regroupements d'entreprises.

Le goodwill est justifié par le know-how de cette société et par les synergies qui seront générées pour les clients existants de Biobest et notamment sur le marché d'Amérique du Nord.

Incidence sur les comptes de l'entrée dans le périmètre (montants en K€)

	Plant Products 01-03-22
Actifs incorporels	64.309
Actifs corporels	9.290
Actifs financiers	299
Actifs d'impôt différés	8.610
Stocks	22.269
Actifs court terme	23.888
Trésorerie active	1.907
TOTAL ACTIF	130.572
Dettes locatives	-3.528
Dettes financières	-755
Dettes autres	-32.241
Provisions	-16.858
TOTAL PASSIF	53.383
Actifs nets acquis	77.190
Goodwill	32.898
Juste valeur à la date d'acquisition	110.089
Vendor loan	-7.719
Earn-out	-9.259
TOTAL ACQUISITION PAYÉ	93.111

Autres acquisitions réalisées par Biobest

Biobest a également conclu plusieurs acquisitions au cours de l'exercice 2022. Une participation majoritaire a été acquise dans Bioresources, un producteur et distributeur d'insectes utiles en Australie. Biopartner (Pologne) et Agronologica (Portugal), distributeurs de solutions de lutte biologique intégrée, ont également rejoint le groupe Biobest au cours de l'exercice.

Ces acquisitions sont de taille plus modeste. Elles représentent un prix d'acquisition total de €0,8 million et ont donné lieu à la reconnaissance d'un goodwill pour un montant total de €1 million. Elles ont représenté un chiffre d'affaires cumulé inférieur à €5 millions en 2022.

COMPTE DE RÉSULTATS	Exercice	Exercice précédent
Ventes et prestations	16.522.542,96	13.326.592,51
Chiffre d'affaires	16.040.016,70	13.308.360,84
En-cours de fabrication, produits finis et commandes en cours d'exécution:		
augmentation (réduction) (+)/(-)		
Production immobilisée		
Autres produits d'exploitation	482.526,26	18.231,67
Produits d'exploitation non récurrents		
Coût des ventes et des prestations	16.493.102,84	13.619.517,16
Approvisionnements et marchandises	13.638.965,78	11.343.374,43
Achats	13.638.965,78	11.343.374,43
Stocks: réduction (augmentation) (+)/(-)		
Services et biens divers	2.156.274,52	1.791.298,52
Rémunérations, charges sociales et pensions (+)/(-)	538.869,15	453.235,88
Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles	15.042,06	14.136,26
Réductions de valeur sur stocks, sur commandes en cours d'exécution et sur créances commerciales: dotations (reprises) (+)/(-)		
Provisions pour risques et charges: dotations (utilisations et reprises) (+)/(-)		
Autres charges d'exploitation	12.206,35	17.472,07
Charges d'exploitation portées à l'actif au titre de frais de restructuration (-)		
Charges d'exploitation non récurrentes	131.744,98	
Bénéfice (Perte) d'exploitation (+)/(-)	29.440,12	-292.924,65

	Exercice	Exercice précédent
Produits financiers	611.478.012,15	32.841.212,23
Produits financiers récurrents	611.478.012,15	11.934.207,05
Produits des immobilisations financières	611.312.296,03	10.680.505,66
Produits des actifs circulants	165.716,12	1.253.701,39
Autres produits financiers		
Produits financiers non récurrents		20.907.005,18
Charges financières	4.046.835,60	1.391.901,48
Charges financières récurrentes	1.273.641,23	1.391.901,48
Charges des dettes	1.083.597,82	1.147.540,57
Réductions de valeur sur actifs circulants autres que stocks, commandes en cours et créances commerciales: dotations (reprises) (+)/(-)	8.542,75	7.766,65
Autres charges financières	181.500,66	236.594,26
Charges financières non récurrentes	2.773.194,37	
Bénéfice (Perte) de l'exercice avant impôts (+)/(-)	607.460.616,67	31.156.386,10
Prélèvement sur les impôts différés		
Transfert aux impôts différés		
Impôts sur le résultat (+)/(-)	884,08	677,76
Impôts	884,08	677,76
Régularisation d'impôts et reprise de provisions fiscales		
Bénéfice (Perte) de l'exercice (+)/(-)	607.459.732,59	31.155.708,34
Prélèvement sur les réserves immunisées		
Transfert aux réserves immunisées		
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter (+)/(-)	607.459.732,59	31.155.708,34

AFFECTATIONS ET PRÉLÈVEMENTS		Exercice	Exercice précédent
Bénéfice (Perte) à affecter	(+)/(-)	738.741.713,28	133.730.715,69
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	(+)/(-)	607.459.732,59	31.155.708,34
Bénéfice (Perte) reporté(e) de l'exercice précédent	(+)/(-)	131.281.980,69	102.575.007,35
Prélèvement sur les capitaux propres			
sur l'apport			
sur les réserves			
Affectation aux capitaux propres			
à l'apport			
à la réserve légale			
aux autres réserves			
Bénéfice (Perte) à reporter	(+)/(-)	736.292.978,28	131.281.980,69
Intervention des associés dans la perte			
Bénéfice à distribuer		2.448.735,00	2.448.735,00
Rémunération de l'apport		2.448.735,00	2.448.735,00
Administrateurs ou gérants			
Travailleurs			
Autres allocataires			

NOTE 33 – LEXIQUE – MESURE DE PERFORMANCE ALTERNATIVE (APM)

EBITDA

Earnings Before Interests, Tax, Depreciation and Amortization.

Il s'agit du Résultat Opérationnel hors amortissements et réductions de valeur.

REBITDA

Recurring EBITDA.

EBITDA corrigé d'éléments non récurrents significatifs.

Cash-Flow neta

Il s'agit du résultat net consolidé, corrigé de l'ensemble des éléments non cash de l'exercice (amortissements, réductions de valeur, provisions, impôts différés, effets de change latents) et du résultat des sociétés consolidées par mises en équivalence.

Non-récurrent

La notion « non-récurrent » vise à indiquer que les résultats ne sont pas directement liés à l'opérationnel et sont considérés comme étant exceptionnels.

Endettement net

Il s'agit des dettes portant intérêt (à long terme et à court terme) diminuées de la trésorerie et des placements de trésorerie à court terme.

Bénéfice de base par action

Le résultat de base par action se calcule en divisant le résultat attribuable aux actionnaires de la Société par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation durant l'exercice, à l'exclusion des actions ordinaires acquises par la Société et détenues comme actions propres.

Bénéfice dilué par action

Étant donné que la Société n'a pas d'actions potentielles (dettes convertibles, ...) ni de plans d'options le résultat dilué par action est égal au résultat de base par action (pas d'ajustements nécessaires).

Gearing ratio

Dettes nettes / fonds propres.

Résultat opérationnel ajusté

Résultat opérationnel + Quote part du résultat net des sociétés mises en équivalence.

Pay-out ratio

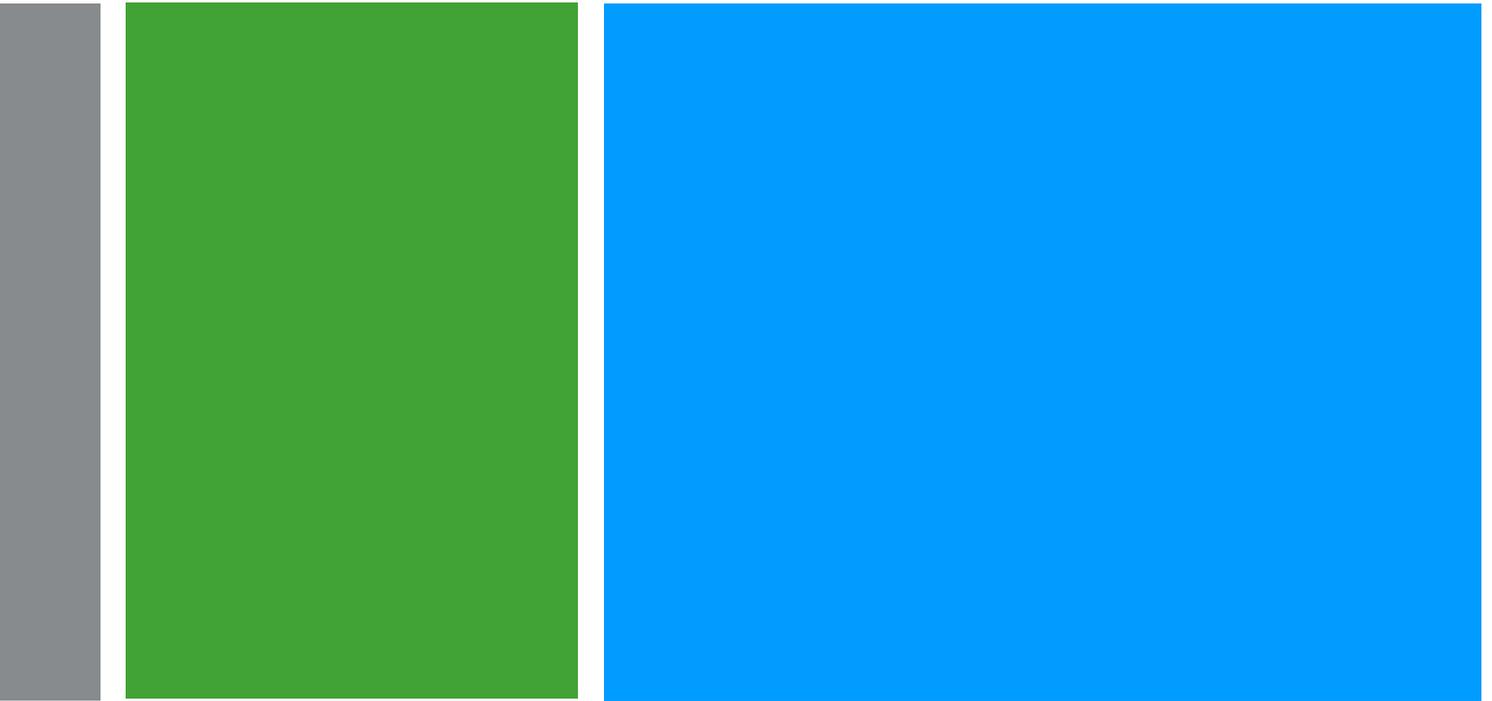
Dividende brut/quote-part a dans le résultat.

Ratio de rentabilité financière

Résultat net / capitaux propres au 1^{er} janvier;

Degré de solvabilité

Capitaux propres / total du bilan.



FLORIDIENNE SA

Rapport du commissaire

31 décembre 2022

FLORIDIENNE SA

RAPPORT DU COMMISSAIRE À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA SOCIÉTÉ POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2022

(COMPTES CONSOLIDÉS)

Dans le cadre du contrôle légal des comptes consolidés de Floridienne SA (« la Société ») et de ses filiales (conjointement « le Groupe »), nous vous présentons notre rapport du commissaire. Celui-ci inclut notre rapport sur les comptes consolidés ainsi que les autres obligations légales et réglementaires. Le tout constitue un ensemble et est inséparable.

Nous avons été nommés en tant que commissaire par l'assemblée générale du 1^{er} juin 2021, conformément à la proposition de l'organe d'administration sur recommandation du comité d'audit. Notre mandat de commissaire vient à échéance à la date de l'assemblée générale délibérant sur les comptes consolidés clôturés au 31 décembre 2023. Nous avons exercé le contrôle légal des comptes consolidés de la société Floridienne SA pour le deuxième exercice consécutif.

RAPPORT SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS

Opinion sans réserve

Nous avons procédé au contrôle légal des comptes consolidés du Groupe, comprenant l'état de la situation financière consolidé au 31 décembre 2022, l'état consolidé du résultat net et des autres éléments du résultat global, l'état consolidé des variations des capitaux propres et un tableau consolidé des flux de trésorerie de l'exercice clos à cette date, ainsi que les annexes, contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives, dont le total de l'état de la situation financière consolidé s'élève à € 608.122 (000) et dont l'état consolidé du résultat net et des autres éléments du résultat global se solde par un bénéfice de l'exercice de € 18.519 (000).

A notre avis, les comptes consolidés donnent une image fidèle du patrimoine et de la situation financière du Groupe au 31 décembre 2022, ainsi que de ses résultats consolidés et de ses flux de trésorerie consolidés pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes internationales d'information financière (IFRS) telles qu'adoptées par l'Union Européenne et aux dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique.

AUDIT | TAX | CONSULTING

RSM Belgium is a member of the RSM network and trades as RSM. RSM is the trading name used by the members of the RSM Network. Each member of the RSM network is an independent accounting and consulting firm which practices in his own right. The RSM network is not itself a separate legal entity in any jurisdiction.

RSM Réviseurs d'entreprises - Bedrijfsrevisoren SRL - réviseurs d'entreprises - Siège social: Chaussée de Waterloo 1151 - B 1180 Bruxelles
audit@rsmbelgium.be – TVA 0429.471.656 – RPM Bruxelles

Member of RSM Toelen Cats Dupont Koevoets – Offices in Aalst, Antwerp, Brussels, Charleroi, Mons and Zaventem

Fondement de l'opinion sans réserve

Nous avons effectué notre audit selon les Normes internationales d'audit (ISA) telles qu'applicables en Belgique. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités du commissaire relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport. Nous nous sommes conformés à toutes les exigences déontologiques qui s'appliquent à l'audit des comptes consolidés en Belgique, en ce compris celles concernant l'indépendance.

Nous avons obtenu de l'organe d'administration et des préposés de la Société, les explications et informations requises pour notre audit.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Points clés de l'audit

Les points clés de l'audit sont les points qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants lors de l'audit des comptes consolidés de la période en cours. Ces points ont été traités dans le contexte de notre audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble et lors de la formation de notre opinion sur ceux-ci. Nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces points.

Description des points clés de l'audit	Comment notre audit a traité les points clés de l'audit
<p>1. Evaluation du goodwill</p> <p>Au 31 décembre 2022, le goodwill net repris à l'actif du bilan du Groupe Floridienne s'élève à € 134.026 (000) et représente 22% du total de l'actif. Le détail du goodwill est présenté dans la note 11 aux états financiers consolidés. Selon les IFRS [IAS 36 – Dépréciation d'actifs], la société doit effectuer un test annuel de perte de valeur sur le goodwill. Sur la base du test annuel de perte de valeur du goodwill, l'organe d'administration a conclu qu'aucune dépréciation du goodwill n'était nécessaire. Les principales hypothèses et sensibilités sont présentées à la note 11 des états financiers consolidés. Nous avons considéré que l'évaluation du goodwill ainsi que le test annuel de perte de valeur sur ces actifs constituent un point clé de notre audit en raison (1) de l'importance de ces actifs dans les états financiers consolidés de Floridienne et (2) de la part des jugements et des estimations comptables nécessaires de la part de l'organe d'administration dans l'appréciation des pertes de valeurs éventuelles, qui reposent notamment sur des hypothèses (données prévisionnelles et paramètres de valorisation) qui sont influencées par les conditions économiques actuelles et futures.</p>	<p>Notre approche pour porter une appréciation sur l'évaluation du goodwill s'appuie sur une analyse détaillée des prévisions et du test de dépréciation annuel (impairment test). Les travaux ont, entre autres, consisté à :</p> <ul style="list-style-type: none"> - une évaluation de l'exactitude mathématique des calculs ; - un rapprochement avec les données prévisionnelles approuvées par l'organe de gestion ; - une analyse des hypothèses utilisées dans le processus d'analyse sous-jacent au test de dépréciation annuel préparé par l'organe d'administration, notamment les flux de trésorerie prévus, les taux de croissance, les taux d'actualisation et d'autres hypothèses pertinentes ; - un test de "robustesse" des hypothèses au regard de l'expérience passée, notamment les hypothèses appliquées dans les modèles utilisés précédemment ; et - évaluation du caractère adéquat et approprié des informations fournies par la société dans la note 11 aux états financiers consolidés conformément à l'IAS 36. <p>Référence aux notes annexes aux comptes consolidés – Il est fait référence à l'évaluation du goodwill à la note 11.</p>
<p>2. Comptabilisation des regroupements d'entreprises</p> <p>En 2022, le Groupe Floridienne est entré dans un regroupement d'entreprises (IFRS 3 – Regroupement d'entreprises), par le biais de la prise de contrôle sur Plant Products (division Life Sciences) à partir du 1^{er} mars 2022. Suite à cette opération, le groupe a procédé à une allocation provisoire du prix d'acquisition conduisant à dégager un goodwill totalisant € 32.898 (000). L'allocation finale du prix d'acquisition n'a pas encore été finalisée, le groupe ayant 12 mois suivant la date de la prise de contrôle (IFRS 3). Nous avons considéré que le regroupement d'entreprises avec</p>	<p>En ce qui concerne la comptabilisation des regroupements d'entreprises, nous avons, entre autres :</p> <ul style="list-style-type: none"> - examiné la convention d'acquisition ; - évalué le traitement comptable approprié ; - apprécié l'information reprise dans les notes aux états financiers consolidés à cet égard (note 32) ; - effectué des procédures spécifiques sur le bilan d'ouverture, notamment sur base des rapports de due diligence financier et légal; et

<p>Plant Products était important pour notre audit en raison des jugements mis en oeuvre dans l'exercice d'allocation provisoire du Goodwill.</p>	<p>- vérifié l'identification et la cohérence des hypothèses conduisant à la détermination de la valeur des actifs acquis et des passifs assumés par le Groupe (note 11).</p> <p>Nos spécialistes en évaluations financière ont été impliqués dans la réalisation de ces procédures.</p> <p>Référence aux notes annexes aux comptes consolidés – Il est fait référence aux regroupement d'entreprises aux notes 11 et 32.</p>
---	---

Responsabilités de l'organe d'administration relatives à l'établissement des comptes consolidés

L'organe d'administration est responsable de l'établissement des comptes consolidés donnant une image fidèle conformément aux normes internationales d'information financière (IFRS) telles qu'adoptées par l'Union Européenne et aux dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique, ainsi que du contrôle interne qu'il estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à l'organe d'administration d'évaluer la capacité du Groupe à poursuivre son exploitation, de fournir, le cas échéant, des informations relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si l'organe d'administration a l'intention de mettre le Groupe en liquidation ou de cesser ses activités ou s'il ne peut envisager une autre solution alternative réaliste.

Responsabilités du commissaire relatives à l'audit des comptes consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et d'émettre un rapport du commissaire contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes ISA permettra de toujours détecter toute anomalie significative existante. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou en cumulé, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Lors de l'exécution de notre contrôle, nous respectons le cadre légal, réglementaire et normatif qui s'applique à l'audit des comptes consolidés en Belgique. L'étendue du contrôle légal des comptes ne comprend pas d'assurance quant à la viabilité future du Groupe ni quant à l'efficacité ou l'efficacé avec laquelle les organes d'administration ont mené ou mèneront les affaires du Groupe. Nos responsabilités relatives à l'application par l'organe d'administration du principe comptable de continuité d'exploitation sont décrites ci-après.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes ISA et tout au long de celui-ci, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique. En outre :

- ▶ nous identifions et évaluons les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définissons et mettons en oeuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et recueillons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- ▶ nous prenons connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du Groupe;
- ▶ nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par l'organe d'administration, de même que des informations les concernant fournies par ce dernier;

- ▶ nous concluons quant au caractère approprié de l'application par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants recueillis, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du Groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport du commissaire sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants recueillis jusqu'à la date de notre rapport du commissaire. Cependant, des situations ou événements futurs pourraient conduire le Groupe à cesser son exploitation;
- ▶ nous apprécions la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des comptes consolidés et évaluons si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents d'une manière telle qu'ils en donnent une image fidèle ;
- ▶ nous recueillons des éléments probants suffisants et appropriés concernant les informations financières des entités ou activités du Groupe pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit au niveau du Groupe. Nous assumons l'entière responsabilité de l'opinion d'audit.

Nous fournissons également au comité d'audit une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles déontologiques pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons, le cas échéant, toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir une incidence sur notre indépendance ainsi que les éventuelles mesures de sauvegarde y relatives.

Parmi les points communiqués au comité d'audit, nous déterminons les points qui ont été les plus importants lors de l'audit des comptes consolidés de la période en cours, qui sont de ce fait les points clés de l'audit. Nous décrivons ces points dans notre rapport du commissaire, sauf si la loi ou la réglementation n'en interdit la publication.

AUTRES OBLIGATIONS LÉGALES ET RÉGLEMENTAIRES

Responsabilités de l'organe d'administration

L'organe d'administration est responsable de la préparation et du contenu du rapport de gestion sur les comptes consolidés, et des autres informations non-financières contenues dans le rapport annuel sur les comptes consolidés.

Responsabilités du commissaire

Dans le cadre de notre mission et conformément à la norme belge complémentaire (version révisée 2020) aux normes internationales d'audit (ISA) applicables en Belgique, notre responsabilité est de vérifier, dans leurs aspects significatifs, le rapport de gestion sur les comptes consolidés et les autres informations contenues dans le rapport annuel, ainsi que de faire rapport sur ces éléments.

Aspects relatifs au rapport de gestion sur les comptes consolidés et aux autres informations contenues dans le rapport annuel sur les comptes consolidés

A l'issue des vérifications spécifiques sur le rapport de gestion sur les comptes consolidés, nous sommes d'avis que celui-ci concorde avec les comptes consolidés pour le même exercice et a été établi conformément à l'article 3:32 du Code des sociétés et des associations.

Dans le cadre de notre audit des comptes consolidés, nous devons également apprécier, en particulier sur la base de notre connaissance acquise lors de l'audit, si le rapport de gestion sur les comptes consolidés et les autres informations contenues dans le rapport annuel sur les comptes consolidés, à savoir :

- Profil du groupe
- Chiffres clés du groupe
- Déclaration de gouvernance d'entreprise

Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'anomalie significative à vous communiquer. En outre, nous n'exprimons aucune assurance raisonnable sur le rapport de gestion ni les autres informations reprises dans le rapport annuel.

L'information non financière requise par l'article 3:32, § 2 du Code des sociétés et des associations est reprise dans le rapport de gestion sur les comptes consolidés, section « Déclaration dans le cadre de l'information non financière / Corporate Social Responsibility ». Pour l'établissement de cette information non financière, le Groupe ne s'est pas basé sur un cadre de référence européen ou international reconnu et la déclaration ne couvre pas l'ensemble des thématiques non financières prévues par l'article 3 de la loi du 3 septembre 2017. En outre, nous n'exprimons aucune assurance raisonnable sur le rapport de gestion ni les autres informations reprises dans le rapport annuel (en ce compris l'information non financière).

Mentions relatives à l'indépendance

- ▶ Notre cabinet de révision n'a pas effectué de missions incompatibles avec le contrôle légal des comptes consolidés et est resté indépendant vis-à-vis du Groupe au cours de notre mandat.
- ▶ Les honoraires relatifs aux missions complémentaires compatibles avec le contrôle légal visées à l'article 3:65 du Code des sociétés et des associations ont correctement été ventilés et valorisés dans l'annexe des comptes consolidés.

Format électronique unique européen (ESEF)

Nous avons également procédé, conformément à la norme relative au contrôle de la conformité des états financiers avec le format électronique unique européen (ci-après « ESEF »), au contrôle du respect du format ESEF avec les normes techniques de réglementation définies par le Règlement européen délégué n° 2019/815 du 17 décembre 2018 (ci-après « Règlement délégué »).

L'organe d'administration est responsable de l'établissement, conformément aux exigences ESEF, des états financiers consolidés sous forme de fichier électronique au format ESEF (ci-après états financiers consolidés numériques) inclus dans le rapport financier annuel disponible sur le portail de la FSMA (<https://www.fsma.be/fr/dataportal>). Notre responsabilité est d'obtenir des éléments suffisants et appropriés afin de conclure sur le fait que le format et le balisage XBRL des états financiers consolidés numériques respectent, dans tous leurs aspects significatifs, les exigences ESEF en vertu du Règlement délégué.

Sur la base de nos travaux, nous sommes d'avis que le format et le balisage d'informations dans les états financiers consolidés numériques repris dans le rapport financier annuel de Floridienne SA au 31 décembre 2022 disponible à le portail de la FSMA (<https://www.fsma.be/fr/data-portal>) sont, dans tous leurs aspects significatifs, établis en conformité avec les exigences ESEF en vertu du Règlement délégué.

Autres mentions

- ▶ Le présent rapport est conforme au contenu de notre rapport complémentaire destiné au comité d'audit visé à l'article 11 du règlement (UE) n° 537/2014.

Zaventem, le 28 avril 2023

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Gert Van Leemput', written over a horizontal line.

RSM RÉVISEURS D'ENTREPRISES - BEDRIJFSREVISOREN SRL
COMMISSAIRE
REPRÉSENTÉE PAR
GERT VAN LEEMPUT
ASSOCIÉ

CALENDRIER FINANCIER

Première déclaration intermédiaire	31 mai 2023
Assemblée générale ordinaire	6 juin 2023
Publication des résultats semestriels 2023	29 septembre 2023
Seconde déclaration intermédiaire	30 novembre 2023



FLORIDIENNE
GROUP

Drève Richelle 161 P, bte 4, Waterloo Office Park, B- 1410 WATERLOO - www.floridienne.be

Structure

GRUPE FLORIDIENNE

CHEMICALS	FOOD			LIFE SCIENCES
STABILISANTS PVC	SPECIALITÉS GASTRONOMIQUES	POISSONS FUMÉS ET TRAITEUR DE LA MER	ÉPICERIE FINE	LUTTE BIOLOGIQUE
Kimflor	Groupe française de gastronomie	Simon Dutriaux	Delka	Biobest et filiales
RECYCLAGE	L'Escargot Courbeyre	Simon Sélection	Altesse Quality Food	EXTRAITS NATURELS
SNAM	Gartal Mareval	Karras		Natix
Vera Chimie Développements	Pomarom	Turita		Enzybel International
	UAB Camargo			Enzybel Asia Pacific
	Menetrel			Enzybel Pharma
	AUTRES			P.T. Bromelain
	Larzul			Enzymco
				Sotecna
				ARÔMES ET PARFUMS
				ChemCom



FLORIDIENNE

GROUP

Drève Richelle 161 P, bte 4, Waterloo Office Park, B- 1410 WATERLOO - www.floridienne.be